

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 228

MONTREAL, LES SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 OCTOBRE 1994

4 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

À New York, des images qui parlent

PAGE C 1



L'ÉCONOMIE

Auto: l'offre ignore la demande

PAGE B 1



LIVRES

Francine D'Amour: donner sa plume au chat

PAGE D 1

IDÉES

Claude Morin: un extrait de son prochain livre

PAGE A 15



PERSPECTIVES

Merci Ottawa!

La folle semaine de la facture référendaire: Québec 1, Ottawa 0

Dans ses pires cauchemars, Preston Manning lui-même n'aurait pu imaginer scénario plus rocambolesque. Encore chanceux qu'il n'ait pas été là, cette semaine, pour voir l'opposition officielle — ce statut qu'il convoite tant — se faire le porte-voix d'un gouvernement provincial souverainiste et réclamer à hauts cris des millions d'Ottawa. Et les obtenir!

Sont-ce des grincements de dents qu'on aiguise, ces bruits qu'on a cru entendre dans les chaumières du TROC, *The Rest of Canada* qui doit justement, plus que jamais, se sentir en reste? Ou est-ce plutôt l'écho des rires sous cape de ces damnés séparatistes qui ont mis le fédéral à genoux dès la première manche?

On savait déjà que l'atmosphère, à Ottawa, serait référendaire. Mais bien malin qui aurait pu prévoir que c'est autour de l'exercice improvisé de 1992 — impliquant deux gouvernements qui n'en sont plus — que les hostilités allaient être déclenchées. Mort et enterré, Charlotte-town? C'était compter sans l'entêtement de ceux qui, bien que désireux de «sortir du système», ne se



Jean Dion

priveront pas de le harceler jusqu'à ce qu'il ouvre toutes les brèches possibles.

Il aura fallu moins de 72 heures au nouvel axe Parti québécois-Bloc québécois pour démontrer que sa force de frappe peut être redoutable. Pendant que le gouvernement du Québec faisait ses démarches «officielles», le Bloc prenait le relais aux Communautés, forçant le premier ministre du Canada et ses acolytes à reculer, à dire une chose puis son contraire, à donner une impression de mauvaise foi, puis finalement à céder. Avec le concours impromptu de Jean Charest qui n'avait pas vu autant de micros autour de lui depuis un bon bout de temps, ce fut du beau travail de sappe.

Impossible de qualifier autrement une stratégie qui est parvenue, en une semaine, à transformer un «non» catégorique en un «bon, OK» aux accents de lassitude et de *damage control*. N'oublions pas que le ministre des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, avait repoussé la semaine dernière la suggestion de journalistes voulant que le gouvernement libéral, n'ayant pu trouver dans ses dossiers de preuves d'un engagement à rembourser le Québec pour le référendum, s'enquière lui-même auprès de Brian Mulroney. «Ce n'est pas comme cela que les choses se font», avait dit M. Massé.

Mais c'est comme cela qu'elles se sont faites... L'enjeu, bien sûr, était symbolique. Fussent-ils canadiens, 34 millions de dollars, ou 47 millions, ne sont pas de la tarte; mais dans le grand précipice des finances publiques, ce n'est aussi que le montant dont la dette nationale augmente pendant... environ six à neuf heures.

De plus, le Bloc n'a pas hésité à jouer de grandiloquence et de «déchirement de chemise» — on l'a encore vu hier, même après un règlement — pour transformer en scandale une histoire qui, en toute autre circonstance, eut été plutôt banale. Un engagement verbal et flou, auquel un premier ministre n'avait jamais donné suite de façon formelle, peut difficilement être porté avec autant de virulence au passif de son successeur. A moins, évidemment, que celui ne voie lui-même à s'emparer dans les fleurs du tapis.

Or, c'est l'impression que plusieurs ont eue, même si M. Chrétien jure qu'il a agi avec prudence et responsabilité. En gardant la ligne dure jusqu'à la fin, en luyoyant sur la nature, le contenu et le moment de ses entretiens téléphoniques, il s'est exposé. Et s'est trouvé à laisser le dénouement de l'affaire entre les mains de son vieil ennemi Brian Mulroney.

Vu du TROC (on n'a qu'à écouter les récriminations des réformistes pour s'en convaincre), voici un autre beau croc-en-jambe au fédéralisme équilibré. Peu importe que les millions aient ou non fait l'objet d'une promesse, et que cette promesse doive ou non être tenue. Il se dégage le sentiment de ce que le Québec, éternel privilégié insatisfait, n'a qu'à brailier suffisamment fort pour avoir tout ce qu'il veut. Pis, que l'opposition officielle de Sa Majesté montre enfin, si ce n'était déjà fait, son vrai visage et n'a d'intérêt que pour ses bébelles et sa cour.

Pourrait-on le lui reprocher? S'il n'est question que de symbole, celui-là a quand même son importance, ne serait-ce que parce qu'il a complètement détourné l'attention des Communautés pendant plusieurs jours — et «ce n'est pas terminé», annonçait hier Lucien Bouchard — et défrayé la manchette partout au pays. De plus, imaginez la somme récupérée par Québec pour, maintenant être consacrée à la tenue d'un autre référendum, sur la vraie de vraie séparation celui-là.

Dans certaines officines, on doit dire merci Ottawa!

Anniversaire sanglant

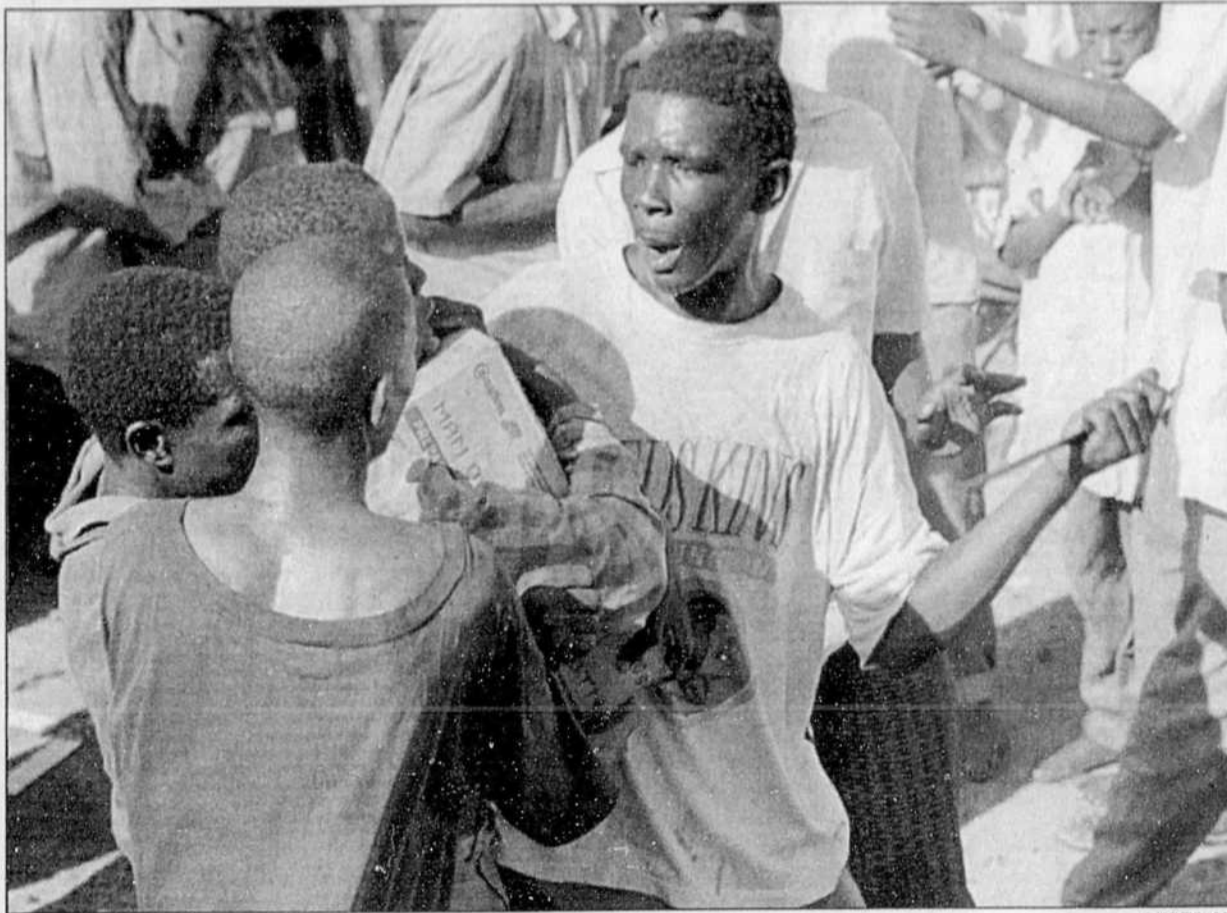


PHOTO AP

Cette scène de violence survenue au cours du pillage d'un entrepôt à Port-au-Prince résume à elle seule le climat qui régnait hier dans la capitale haïtienne. C'était le jour du troisième anniversaire du renversement du président Aristide. Des accrochages et des affrontements armés se sont produits entre des partisans du président en exil et des membres des groupes armés favorables au général Cédras.

Scènes de sauvagerie à Port-au-Prince

Aristide lance un appel au calme

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Le troisième anniversaire du coup d'État militaire qui a renversé le président haïtien Jean-Bertrand Aristide a été marqué par des incidents sanglants. De violents affrontements entre partisans et adversaires du président en exil ont fait au moins quatre morts et plusieurs blessés à Port-au-Prince.

Le centre de la capitale était transformé en champ de bataille lors que les forces américaines, pourtant massivement présentes dans la ville, essaient de mettre un terme aux échanges de coups de feu et aux bastonnades.

Les incidents ont éclaté lorsque la tête d'une manifestation pro-Aristide de plusieurs milliers de personnes, en grande majorité des jeunes gens, est arrivée à proximité du siège du Front révolutionnaire pour l'avancement et le progrès haïtiens (FRAPH), un groupuscule de militants néo-duvaliéristes violemment opposés au retour

d'exil du président Aristide.

Des deux côtés, on affirmait que c'était l'autre camp qui avait déclenché les hostilités. Pendant deux bonnes heures, les militants du FRAPH regroupés devant le siège de leur organisation et armés de machettes, de couteaux, de bâtons et d'armes à feu — essentiellement de vieux revolvers et fusils, mais aussi au moins un fusil automatique — ont livré une bataille rangée à quelques centaines de manifestants, leur lançant des pierres depuis les rues environnantes.

Des scènes d'une grande sauvagerie se sont alors déroulées.

Un homme a ainsi été lynché par les manifestants qui l'accusaient d'être un «attaché» (auxiliaire civil de l'armée et de la police) et d'avoir tiré sur eux.

Un conseiller du président Aristide, Michel Lévy, qui

VOIR PAGE A 16: SCÈNES

Quatre fronts, quelques écueils

Les grands axes de l'action du gouvernement Parizeau

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

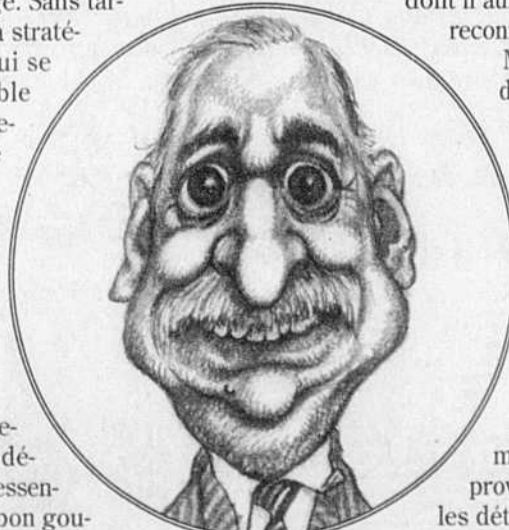
Jacques Parizeau avait inventé cette formule en prenant la tête du Parti québécois en 1988: «Je suis souverainiste avant, pendant... et après les élections.»

Depuis six jours qu'il est au pouvoir, il ne fait pas mentir cet adage. Sans tarder, il met en œuvre sa stratégie préférendaire qui se confond avec l'ensemble de la stratégie gouvernementale. Il répète que le référendum aura lieu en 1995. Du même coup, il révèle les écueils qui le guettent, menaces confirmées par les événements et les déclarations des derniers jours.

L'action du gouvernement souverainiste se déploie sur quatre fronts, essentiellement 1) offrir un bon gouvernement qui, par son action, va «donner le goût du pays»; 2) marquer son indépendance face à Ottawa tout en se lançant dans une défense agressive des intérêts du Québec; 3) ouvrir des voies parallèles sur l'autoroute souverainiste et convaincre les fédé-

listes fatigués de «tirer les conclusions de leurs convictions»; 4) faire preuve d'ouverture et de générosité à l'égard des minorités et des nations autochtones, et promouvoir son option auprès de la communauté internationale dont il aura besoin pour obtenir la reconnaissance du futur pays.

Mais les événements des derniers jours montrent que la partie ne sera pas si facile. Le bon gouvernement aura des arbitrages délicats à faire, qui feront des mécontents. Les fédéraux de Jean Chrétien ont déjà mis en branle une machine pour piéger les souverainistes, les happer dans le système des relations fédérales-provinciales, en cherchant à les détourner de leur voie. Les fédéralistes fatigués gardent leurs distances du PQ, Mario Dumont le premier, en prévenant que les votes de l'Action démocratique ne sont pas à vendre. Enfin, Les autochtones ont déjà manifesté leur désaccord avec le gouvernement en dépit de sa main tendue et



VOIR PAGE A 16: FRONTS

Krash dans la radio AM

Six stations disparaissent, dont CJMS

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Un des piliers de la culture populaire francophone de Montréal s'est effondré hier: la station de radio CJMS — dont les lettres d'appel signifiaient «Canada Je Me Souviens» — a cessé d'émettre. Le poste qui vous a donné les Frenchie Jarraud, Serge Bélair et Gilles Proulx a été englouti dans un bouleversement administratif qui a vu les deux grands réseaux privés, Radio-Mutuel et Télémedia, fusionner leurs opérations et cesser de se faire la lutte sur la bande AM.

Résultat? Six stations de radio ont rendu l'âme hier soir à 18h, dont CJMS à Montréal et CJRP à Québec. Cent emplois disparaissent, dont une trentaine à Montréal.

Les deux grands de la radio privée ont créé une nouvelle entité, Radiomédia, qui détendra CKAC à Montréal et CHRC à Québec et qui aura des affiliés en régions. Télémedia conserve ses stations à Sherbrooke et Trois-Rivières, et Radiomutuel reste présent à Chicoutimi, Hull et Shawinigan.

En fait, si la disparition d'une source d'information n'est nulle part une bonne nouvelle, c'est surtout en régions que la «restructuration» aura des répercussions, puisque certaines régions n'auront plus que deux sources d'information, Radio-Canada et leur radio privée désormais unique.

Les deux entreprises ont par ailleurs annoncé hier la mise sur pied d'une nouvelle agence de nouvelles, Radio-



CJMS disparaît mais la fusion de Télémedia et de Radiomutuel donnera naissance à une agence d'information radio qui alimentera les stations 24 heures pas jour.

VOIR PAGE A 16: KRASH

ÉCONOMIE

Bombardier et SNC décrochent un contrat de 1 milliard en Asie

PAGE B 6

Garon à Batiscan: entendez-vous, sinon... Le ministre force les instances locales à partager leurs ressources

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Batiscan — «Tenez bon», disait Jacques Parizeau aux parents de Batiscan en pleine campagne électorale. Quatre jours à peine après son assermentation, le nouveau ministre de l'Éducation, Jean Garon, promet maintenant que rien n'empêche la réouverture de l'école de Batiscan «dans les prochains jours», et il force la commission scolaire et la municipalité à se parler et à partager leurs ressources.

Le ministre Garon a passé la journée d'hier à Batiscan et au Cap-de-la-Madeleine, et derrière les portes closes des bureaux de la commission scolaire Samuel-de-Champlain, il semble avoir passé son message sans équivoque. «S'ils ne peuvent pas s'entendre, dit-il, on sera obligés de prendre la place», advenant l'échec des pourparlers qui doivent s'engager entre la commission scolaire et la municipalité.

Il n'a pas prononcé le mot «tutelle». «Ce sont d'abord aux gens, dans les milieux locaux, à s'entendre entre eux», dit-il. Il n'a pas promis non plus d'injecter de nouveaux fonds pour aider la commission scolaire à rouvrir l'école de Batiscan.

Mais s'il est si confiant de résoudre cette crise, c'est d'abord parce que «le nouveau gouvernement a une politique ferme de maintien des dernières écoles de village», explique-t-il.

VOIR PAGE A 16: GARON

INDEX

- AgendaB12
- Les ArtsC1
- Avis publics.....A13
- ClasséesA12
- Économie.....B1
- Éditorial.....A14
- Le monde.....A9
- Mots croisés.....A12
- Les sportsB16

MÉTÉO



Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux samedi. Ennuagement dimanche.
Max: 14



Québec
Nuageux avec éclaircies samedi. Ciel couvert dimanche.
Max: 12

LES ACTUALITÉS

Rochon reçoit un rapport défavorable aux médecins diplômés à l'étranger

LE DEVOIR

Le nouveau ministre de la Santé, Jean Rochon, a entre les mains un rapport qui lui recommande de ne pas régler la pénurie de médecins en régions par l'embauche de médecins diplômés à l'étranger.

Le ministre Rochon a reçu de son sous-ministre Pierre Lamarche un rapport faisant état des travaux de la table de concertation permanente sur les effectifs médicaux du Québec, qui tenait une réunion mercredi soir dernier.

Dans ce rapport, les associations médicales et plusieurs autres groupes du milieu de la santé et

de l'enseignement de la médecine se disent clairement en défaveur de l'embauche de médecins diplômés à l'étranger du Québec pour solutionner à court terme le problème des effectifs en régions éloignées. Un problème que le premier ministre Jacques Parizeau s'est juré de régler rapidement, en pressant le ministre Rochon, dès son assermentation, de voir à la pénurie de médecins, notamment à Rouyn-Noranda. Le ministre pourrait se trouver en bien fâcheuse position puisqu'en campagne électorale, le chef péquiste avait promis qu'il n'hésiterait pas à embaucher des médecins diplômés hors Québec s'il ne trouvait pas un terrain

d'entente avec les associations de médecins.

«Les diplômés sont les bienvenus en autant qu'ils subissent le même test et le même contingentement que les diplômés québécois. Nous pensons que le problème des effectifs en régions s'améliore et qu'il faut une politique globale pour régler ce problème», a soutenu hier le Dr Pierre Gauthier, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, qui siège à cette table de concertation.

Le ministre Rochon a clairement fait savoir qu'il voulait que les médecins diplômés à l'étranger soient entendus à cette table de concertation.

Réduction des gaz à effet de serre: le Canada est mal parti

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Si le rythme d'utilisation des hydrocarbures se maintient au niveau actuel, le Canada va dépasser de 12,5 % en l'an 2000 son objectif initial de réduction des gaz à effet de serre.

C'est ce que soutient le Réseau d'action face aux changements climatiques (RESACC), qui tiendra des audiences dans quatre villes canadiennes à compter de lundi — et à Montréal, mercredi, au Hilton de Dorval — en vue d'élaborer un projet de lutte contre l'effet de serre et la pollution atmosphérique.

Ce «réseau» est formé de groupes environnementaux qui veulent tester auprès du public et des milieux d'affaires et institutionnels leur plan de lutte à l'effet de serre et à la pollution atmosphérique.

Le plan du RESACC, une fois affiné par cette consultation, sera versé au Groupe de travail sur le changement climatique, créé par le gouvernement fédéral en septembre 1993. Le réseau des groupes est une des quatre constituantes de ce groupe de travail fédéral, qui doit élaborer une politique sur ces questions.

Pour les groupes du réseau d'action, le retard du Canada dans le dossier de l'effet de serre n'est pas acceptable et la future politique canadienne doit permettre de le rattraper. Le Canada s'est engagé dans le cadre du Traité sur le contrôle de l'effet de serre, en vigueur depuis le 21 mars 1994, à réduire ses émissions. L'ancien ministre fédéral de l'Environnement, Lucien Bouchard, affirmait alors que le Canada ramènerait ses émissions polluantes en l'an 2000 à leur ancien niveau de 1990. Mais le gouvernement conservateur devait reporter cet objectif à 2005, en précisant qu'on allait dépasser de 10 % en l'an 2000 le niveau d'émissions de 1990.

Les plus récentes études indiquent que le fossé se creuse entre l'objectif et la réalité car le Canada s'achemine vers un dépassement de 12,5 % en l'an 2000, soit presque 25 % de plus que le retard déjà annoncé.

Pour les membres du réseau, cela rendra d'autant plus difficile le rattrapage d'un point de vue global et plus pénible pour les citoyens et

les entreprises les correctifs qu'il faudra adopter en un laps de temps plus court.

L'exemple le plus éloquent est celui de l'industrie automobile: alors que les manufacturiers augmentent d'année en année les cylindres, «gadgétisent» les voitures et font disparaître les options moins énergivores comme les transmissions manuelles, les objectifs impartis à ce secteur vont heurter de front les habitudes de consommation et le marché.

Le transport routier (voitures et camions légers) était responsable en 1993 de 24 % des émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Le réseau propose de remédier à cette situation par six mesures.

D'abord, par une réduction des normes d'économie d'essence, qui passeraient à cinq litres aux 100 km pour les autos et à sept litres pour les camions légers en 2005. Les manufacturiers devraient, selon l'avis du réseau, rencontrer ces normes ou voir leur production interdite, comme la Californie l'expérimentera à compter de 1998 dans un autre contexte.

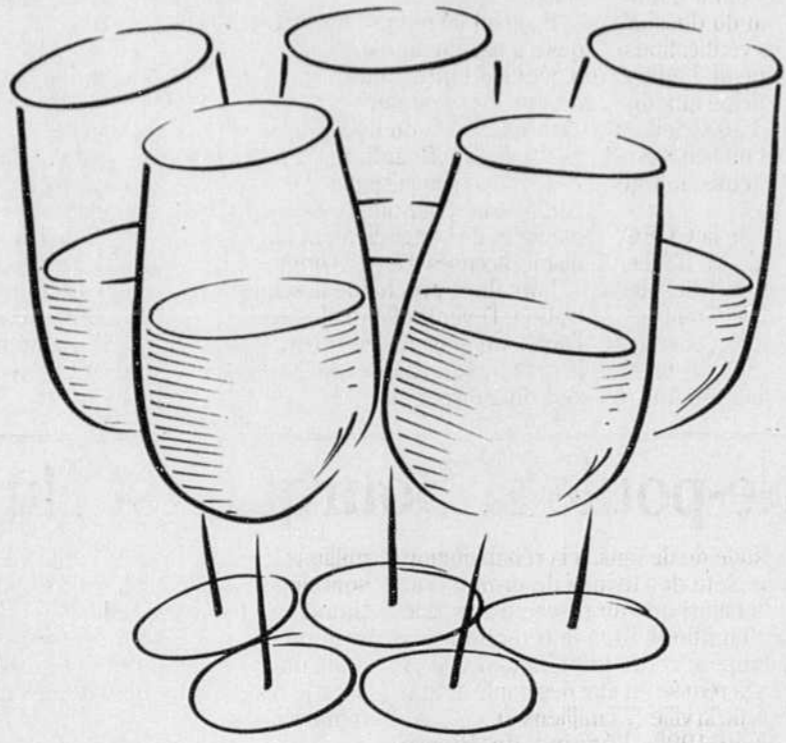
De plus, les taxes sur les véhicules devraient décourager, selon le plan proposé, l'achat de véhicules énergivores, ce qui réduirait d'autant le fardeau fiscal exigé des acheteurs de voitures plus économiques.

Ensuite, les gouvernements devraient miser en priorité sur la mise en place d'un réseau de trains à haute vitesse pour diminuer le recours à l'automobile et à l'avion sur de longues distances. Même chose aussi pour le transport urbain, qu'on propose de financer avec des taxes «vertes» sur l'essence, pour renverser la vapeur au profit de transports en commun vraiment développés.

Actuellement, le Canada dépense huit milliards de dollars par an pour son réseau de routes et d'autoroutes, ce qui augmente le parc canadien de véhicules et encourage l'étalement urbain, une autre source de gaspillage.

Le plan des membres du réseau comprend aussi des volets sur la vente d'appareils, domestiques et industriels, moins énergivores; l'amélioration de la performance énergétique des édifices; le recours à des énergies plus douces que les hydrocarbures comme l'hydroélectricité, l'éolien et l'éthanol; et les politiques fiscales.

Tout le monde s'arrache les médaillés



C'est bien normal, tout le monde veut y goûter! Après tout, plus de 1800 vins différents, provenant de 36 pays, ont été évalués par un jury de spécialistes internationaux, lors des Sélections mondiales 1994 qui ont eu lieu au mois de mars à Montréal.



Au cours de cette compétition prestigieuse, seuls les meilleurs parmi les meilleurs ont été retenus et ils vous sont offerts, certains à des prix étonnamment bas, uniquement à la Société des alcools du Québec.

(Rencontrez-les personnellement en succursale)



Chais Baumièrre, Chardonnay, 1992
Vin de Pays d'Oc, France
No 355362 750 mL
Répertoire général 11,91 \$

Carmen Reserve, Cabernet Sauvignon, 1990
Valle de Maipo, Chili
No 358309 750 mL
Répertoire général 13,10 \$

Château Grand Moulin, 1991
Corbières a.c., France
No 355255 750 mL
Répertoire général 12,47 \$

Cabernet Sauvignon Reserve, 1987, Torreon de Paredes
Valle de Cachapoal, Chili
No 349878 750 mL
Répertoire général 11,66 \$

Château Clarke, 1990. Lustrac-Médoc, a.c., France. 24,79 \$. No 939538 • **Domaine Bouscafé, 1991.** Madiran, a.c., France. 15,84 \$. No 939702 • **Gewurztraminer d'Alsace, 1990.** a.c., France. 21,31 \$. No 939520 • **Les Charmes, 1991.** Chambolle-Musigny, 1^{er} cru a.c., France. 50,96 \$. No 939512 • **Poggio All'Oro, Riserva, 1988.** Brunello di Montalcino d.o.c.g., Italie. 51,25 \$. No 939496 • **Carneros, 1990.** Cabernet Sauvignon, États-Unis. 19,72 \$. No 939470 • **Eileen Hardy, Shiraz, 1991.** Sud-Est de l'Australie. 22,87 \$. No 939488 (bientôt disponible) • **Porto Poças.** Tawny 10 ans, Portugal. 26,11 \$. No 156950 • **Sämling 88, Trockenbeerenauslese, 1991.** Autriche. 41,54 \$. No 940296 • **Montrose, 1991.** Cabernet Sauvignon, Australie. 13,23 \$. No 942334 (bientôt disponible).

(Offerts en format de 750 mL. Disponibles en spécialités et en quantités limitées.)



Pinotage, 1992. Kanonkop, Afrique du Sud. 19,14 \$. No 940288 • **Vipava Cabernet Sauvignon, 1991.** Slovénie. 9,65 \$. No 952218 (bientôt disponible) • **Baron de Lantier, 1991.** Cabernet Sauvignon, Brésil. 10,40 \$. No 331751 • **Cabernet Sauvignon, Merlot, 1991.** Valle de Gadalupi, Mexique. 53,31 \$. No 948299 (bientôt disponible) • **Tannat, 1989.** Castel Pujol, Uruguay. 12,02 \$. No 942326 (bientôt disponible) • **Prima, Cabernet Sauvignon, 1990.** Chili. 12,82 \$. No 935817 • **Naoussa Grande Reserva, 1989.** Grèce. 13,11 \$. No 937847 • **Coteaux de Mascara, 1992.** Algérie. 7,67 \$. No 952739 (bientôt disponible).

(Offerts en format de 750 mL. Disponibles en spécialités et en quantités limitées.)

Société des alcools du Québec

Le plaisir de choisir

En exclusivité dans certaines succursales. Prix sujets à changement sans préavis. Toutes les taxes sont incluses dans les prix.



THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

LA MOUETTE

ANTON TCHEKHOV



Traduction : ANTOINE VITEZ
Mise en scène : ANDRÉ BRASSARD

MONIQUE MERCURE • PASCALE MONTPETIT • MARC BÉLAND
PIERRE CURZI • ÉLISE GUILBAULT • MURIEL DUTIL
PASCAL ROLLIN • LOUIS DE SANTIS • ROGER LARUE
RAYMOND BÉLISLE • STÉPHANE BRULOTTE • VALÉRIE LE MAIRE

Décor : RICHARD LACROIX • Costumes : FRANÇOIS BARBEAU
Éclairages : MICHEL BEAULIEU

BANQUE NATIONALE

DU 27 SEPTEMBRE
AU 22 OCTOBRE 1994CFGL
105,7 fmRÉSERVATIONS :
844-1793Les jeudis 1/2 prix
Informations : 844-1793
Quantité limitée. PASSE
PART

Le Département d'oncologie de l'Université McGill et le Réseau inter-hospitalier de cancérologie de l'Université de Montréal (RICUM) désirent remercier les organisations suivantes pour leur généreuse contribution à titre de subsides à l'éducation médicale en 1993-1994:

Amgen Canada Inc.
Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée.
Burroughs Wellcome Inc.
Ciba-Geigy Canada Ltée.
Glaxo Canada Inc.
Janssen Pharmaceutica
Laboratoires Lederle
Merck Frosst Canada Inc.
Pharmacia Inc.
Rhône-Poulenc Rorer Canada Inc.
Sandoz Canada Inc.
Schering Canada Inc.
Le Westin Mont-Royal

Ces fonds ont permis aux deux universités de lancer une série conjointe de conférences éducatives en cancérologie à Montréal par des professeurs invités de renommée mondiale.

Dr. James Armitage
Dr. Clara Bloomfield
Dr. George Bosl
Dr. Eduardo Bruera
Dr. Eric Cassell
Dr. Franco Cavalli
Dr. Margaret Fitch
Dr. David Golde
Dr. Jimmie Holland
Dr. Lucien Israel
Dr. Lance Liotta

Dr. Mohamed Mansour
Dr. Jack Roth
Dr. William Sauser
Dr. Jatin Shah
Dr. Charles Schiffer
Dr. William Shipley
Dr. Raynald Storb
Dr. Nancy Tarbell
Dr. Raymond Warrell
Dr. J. Edward Young

LE DEVOIR

MONTREAL

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX

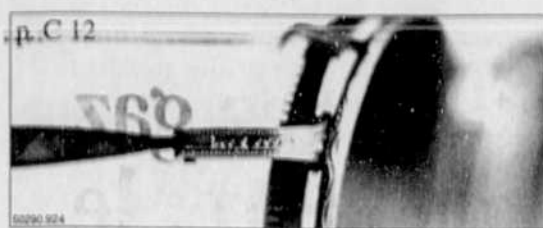


PHOTO JACQUES GRENIER

La restauration du morceau de mur a coûté 12 000 \$ à la Ville de Montréal.

Une niche pour le Mur de Berlin

Le Centre de commerce mondial fait une place au morceau du Mur que Montréal a reçu en cadeau il y a deux ans

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Le pan du Mur de Berlin que l'Allemagne a offert à la ville de Montréal pour son 350^e anniversaire a trouvé sa place au Centre de commerce mondial après deux ans de recherche d'un site qui pourrait accueillir ce «monstre» de 3,6 mètres de haut, pesant 2,5 tonnes.

Le morceau de mur a été dévoilé hier matin par le maire de Montréal, Jean Doré, et l'ambassadeur de l'Allemagne au Canada, le Dr Hans-Günter Sulimma. La date du dévoilement coïncide avec le quatrième anniversaire de la réunification allemande, le 3 octobre. Le mur qui s'offre à la vue des milliers de personnes qui passent chaque jour au Centre de commerce mondial est des plus coloré. Sur les cô-

tés, des textes racontent la construction du Mur de Berlin, alors constitué de barbelés, en pleine nuit du 12 août 1961, son utilisation pour en faire des graffitis et des fresques par les étudiants berlinois, sa fin, le 9 novembre 1989, puis son arrivée à Montréal.

La restauration du mur a coûté 12 000 dollars à la Ville de Montréal qui a dû nettoyer la maçonnerie, consolider la peinture, puis le vernir pour en protéger les couleurs. Derrière le mur, une exposition de quatre photographes qui ont fixé sur pellicule la chute du Mur. «Elles — les photos — immortalisent un bref et magnifique moment d'histoire, l'instant précis où les gens ont uni leurs efforts pour démanteler un mur et ont retrouvé leur liberté perdue», écrit Howard Chapnick, conservateur, dans sa présentation de l'exposition.

Un candidat du RCM en conflit d'intérêts

La CDEC d'Ahuntsic salue le «grand dévouement» de L'Allier

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le candidat du Rassemblement des citoyens de Montréal dans le district d'Ahuntsic, Michel L'Allier, a été félicité pour son «grand dévouement» par le conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Ahuntsic-Cartierville, malgré qu'il se soit placé dans une situation de conflit d'intérêts au sein de l'organisme.

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) ne cautionne toutefois pas ce genre de situation bien que deux représentants de l'organisation syndicale, la vice-présidente Lauraine Vaillancourt et Marie-Josée Daoust, siègent au conseil d'administration de la CDEC Ahuntsic-Cartierville.

Joint au téléphone hier, le président de la FTQ Clément Godbout a indiqué que «les gens de la FTQ qui siègent au conseil d'administration d'organismes ont le devoir de ne pas endosser les situations de conflit d'intérêts». M. Godbout, qui affirme ignorer tout du dossier, s'est dit «très préoccupé» et entend faire des vérifications.

La semaine dernière, *Le Devoir* révélait que M. L'Allier, à titre d'administrateur de la CDEC, a participé aux discussions et voté sur l'octroi d'un contrat de 11 000 dollars à une entreprise privée avec laquelle il avait un lien d'emploi. Depuis, Michel L'Allier a remis sa démission au conseil d'administration.

Tel que le confirme le directeur général de la CDEC, André Beaulieu, les félicitations à l'endroit de M. L'Allier ont été officiellement accordées mercredi soir dernier alors que les administrateurs de la CDEC étaient réunis.

Tout juste avant que ne débute l'assemblée, certains membres, dont Lauraine Vaillancourt de la FTQ, le président du conseil d'administration Pierre Gingras, André

Beaulieu et François Dufresne, ont fait pression, derrière des portes closes, pour que *Le Devoir* n'assiste pas à la réunion de la CDEC, organisme pourtant entièrement subventionné par des fonds publics.

Malgré cet épisode, l'assemblée s'est ouverte en présence de deux journalistes. Affirmant être bousculé, le président Pierre Gingras a proposé d'embler de suspendre la réunion, compte tenu de «la situation délicate». Une discussion désordonnée a suivi, permettant à certains membres de s'insurger contre cette ouverture de la gestion de la CDEC Ahuntsic-Cartierville. L'organisme bénéficie de l'aide financière d'Ottawa, Québec et Montréal pour un total, en 1994, de 252 000 dollars. «On est en train de mettre en péril la CDEC», a soutenu Lauraine Vaillancourt, avant que le huis clos ne soit réclaté.

Dans ce contexte houleux, la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM), bailleur de fonds provincial, hésite à intervenir. On assure toutefois «veiller à ce que les ententes entre la SQDM et la CDEC soient respectées».

Pendant ce temps, les têtes dirigeantes de l'organisme, qui n'a pas un an d'existence, se réfugient derrière la loi d'accès à l'information pour transmettre au comptegouttes des documents publics réclamés par *Le Devoir*. «Les gens sont un peu inquiets, explique le directeur général, André Beaulieu. C'est peut-être dangereux.» M. Beaulieu a reçu la semaine dernière une mise en demeure par huissier pour que cessent les «pressions indues» et les menaces de congédiement envers les employés de l'organisme, accusés d'être à l'origine de fuites dans les médias.

Lors de la prochaine assemblée du conseil d'administration, l'éventuelle exclusion d'un des membres sera à l'ordre du jour. En entrevue, Yves Deslauriers a soutenu la semaine dernière que la gestion de la CDEC n'avait rien de transparent.

Finis les nids-de-poule si Bourque est élu

LE DEVOIR

L'ère du nid-de-poule montréalais généralisé sera révoqué sous une administration de Vision Montréal. C'est en effet à un redressement majeur de la situation des chaussées que s'est engagé hier le candidat à la mairie Pierre Bourque.

Dans le troisième volet de son programme électoral, M. Bourque a promis d'investir entre 180 et 200 millions \$ par année pour accomplir la mission première de la municipalité: les travaux publics. Et tout cela, à même les budgets habituels et donc sans qu'aucun endettement additionnel ne soit requis. Une somme de 766 millions \$ serait consacrée, sur une

période de dix ans, à la réhabilitation complète des usines de production d'eau ainsi que du réseau d'aqueduc (340 millions \$), à la réfection des chaussées et des trottoirs (351 000 \$) et à la remise en état des ponts et tunnels de la ville (75 millions \$).

Dès 1995, l'équipe de Pierre Bourque consentirait 37,7 millions de dollars dans la réfection des rues et trottoirs. À l'hôtel de ville, on soulignait hier que les sommes prévues pour l'an prochain atteignent le double (74,9 millions \$).

M. Bourque estime que l'administration actuelle lance beaucoup de poudre aux yeux en annonçant des investissements qui ne seraient pas entièrement réalisés (en 1992, 22,8

millions \$ sont promis, 151 millions \$ sont dépensés dans les secteurs initiaux, expose-t-il). Selon lui, les sommes globales sont dépensées, mais une portion serait détournée pour le financement des sociétés par-ramunicipales.

Congé de taxes, décide la Cour suprême

Ottawa (PC) — Des institutions comme la Buanderie centrale de Montréal ont le droit de se prévaloir des exemptions de taxes foncières et d'affaires accordées aux établissements publics.

La Cour suprême du Canada a en effet statué hier que le Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain et la Buanderie centrale de Montréal, ainsi que la résidence pour personnes âgées Notre-Dame-de-Bon-Secours et la buanderie Partagec de Québec n'ont pas à payer ces taxes pour les immeubles qu'ils utilisent. Cette décision met fin à un litige qui oppose, depuis le milieu des années 80, ces établissements aux Villes de Québec et de Montréal et aux communautés urbaines de Québec et de Montréal.

Créée en 1967, Partagec est une corporation sans but lucratif qui offre les services de buanderie surtout aux centres d'accueil et aux hôpitaux à partir d'un immeuble de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec.

La Buanderie centrale de Montréal est une institution similaire, créée en 1979, qui fonctionne à partir de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine grâce à un bail à très long terme contracté par le CSSSRMM. Il n'y a que les hôpitaux et les centres d'accueil publics qui utilisent ses services communautaires de buanderie et de lingerie.

La BCM, le CSSSRMM et Partagec ont bénéficié jusqu'au milieu des années 80 d'une exemption des taxes foncières et d'affaires. En contrepartie, les villes et les communautés urbaines recevaient des subventions proportionnelles aux taxes qu'elles pourraient autrement percevoir auprès de ces institutions.

Mais en octobre 1985, le ministère des Affaires municipales informait la Ville de Montréal que les subventions prendraient fin et que le Conseil régional et la Buanderie ne devraient plus bénéficier de l'exemption.

Guérin

plus dynamique que jamais

relance

le

François Bigot
Administrateur français

de

Guy Frégault

Un classique devenu

introuvable pour les collectionneurs.

* * *

L'ouvrage paraît dans la Bibliothèque d'histoire sous la direction du professeur André Lefebvre, professeur titulaire, Université de Montréal, et constitue le premier tome des *Oeuvres complètes de Guy Frégault* qui comprendront des inédits et des rééditions. Roland Lamontagne, professeur titulaire, Université de Montréal, lauréat de l'Académie de Marine, France et de l'Académie des sciences de l'Institut de France, présente l'ouvrage de son maître.

Tirage limité

Format 15 X 22,5 cm, 417 pages, 39,95 \$

Guérin, éditeur
4501, rue Drolet
Montréal (Québec)
H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923

CONFÉRENCE SUR LES IMPLANTS DENTAIRES

Pour tout savoir sur la facilité des traitements et les avantages des prothèses dentaires, assistez à notre prochaine conférence qui aura lieu à l'hôtel Ramada (anciennement Holiday Inn) de la station de métro Longueuil le mercredi 5 octobre à 19 h 30.

Réservez au (514) 464-3368.

CLINIQUE
D'IMPLANTOLOGIE
DENTAIRE
DE MONTRÉAL
DR LUC CHASSÉ

2146149/929

Cartier

MONTRES MUST® DE CARTIER

Les montres Cartier sont en vente exclusivement dans les boutiques Cartier et chez les concessionnaires Cartier agréés. Chaque montre est accompagnée d'un certificat d'authenticité.

CONCESSIONNAIRE CARTIER AGRÉÉ

Château d'Ivoire depuis 1978

2020 de la Montagne
Montréal, Québec
H3G 1Z7
Tel. (514) 845-4651
Fax (514) 281-9925

n e d e r l a n d s
d a n s t h e a t e r

Compagnie invitée Directeur artistique: Jiri Kylian
Dans le cadre de la saison 1994-1995 des Grands Ballets Canadiens
en collaboration avec ATMO Productions Inc.

13, 14, 15 octobre 1994

Billets à partir de 15 \$ taxes et redevance incluses
en vente à la Place des Arts / 514 842-2112
Réseau Admission / 514 790-1245 ou 1 800 361-4595
Info-Arts Bell / 514 790-ARTS

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

ING CANADA

The Canada Council
Conseil des Arts du Canada
Office des Arts

KLM

LES ACTUALITÉS

Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada

Guy Chevrette et Thérèse Lavoie-Roux montrés du doigt

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le bilan des trois semaines d'audiences de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang au Canada remet en cause le rôle des personnalités politiques responsables du dossier de la santé au Québec ainsi que celui de la direction médicale de la Croix-Rouge de 1983 à 1994.

C'est ce qu'affirme la directrice générale de l'Association des hémophiles du Québec, Claire Desrosiers. Celle-ci s'insurge contre le fait que les ministres de la Santé publique de 1983 à 1987, Guy Chevrette et surtout Thérèse Lavoie-Roux, aient omis de prendre les décisions qui auraient empêché au moins 17 hémophiles québécois de contracter le virus du sida durant ces années-là. On parle d'une trentaine d'autres cas d'hémophiles infectés qui n'ont pas été localisés à ce jour.

Le mandat du ministre mentionne l'obligation de protéger la santé publique et cela n'a pas été fait, précise Claire Desrosiers. C'est pour avoir rempli des fonctions similaires de 1985 à 1988, d'une manière également discutable, que Georgina Dufoix a été inculpée pour empoisonnement, cette semaine, devant la Cour de justice de France.

«Mme Lavoie-Roux aurait dû introduire les produits chauffés de même que les tests plus rapidement et il était également de sa responsabilité de surveiller les actions de la Croix-Rouge.» Un sous-ministre adjoint, Renald Gagnon, est venu rappeler hier devant le juge Horace Krever que le ministère de la Santé du Québec laissait carte blanche à la Croix-Rouge en n'effectuant aucune vérification de ses produits. «Nous, on a confié la responsabilité

de l'approvisionnement des hôpitaux à une organisation qualifiée, la Croix-Rouge, qui fait certifier ses produits biologiques. Sur la qualité des produits sanguins, on n'a rien fait à mon niveau», a-t-il conclu.

Le directrice de l'Association québécoise des hémophiles souligne qu'il y a tout au moins 300 000 donneurs de sang. «Or, on avait des évidences dès 1983 de la possibilité que le sida soit un virus qui se transmet par le sang et on n'en a pas tenu compte. On n'a pas agi avant 1986-1987, on a ainsi laissé la période la plus aiguë de l'épidémie se dérouler sans intervention. Il y a eu du laxisme dans ces décisions, d'autant plus qu'à Montréal, le taux de contamination était le double du taux canadien moyen.»

Le directeur médical de la Croix-Rouge, le docteur Guévin, a déclaré au début des audiences tenues à Montréal qu'il ne s'est pas senti autorisé à intervenir. «La Croix-Rouge a été approché par le Comité sida Québec formé par les médecins concernés à l'époque, ajoute Mme Desrosiers. Dès 1982, ceux-ci détenaient officiellement un rôle comme groupe expert mais la Croix-Rouge a refusé d'y participer. Avec les scientifiques, on ne peut jamais placer un mot», a dit en guise d'explication le docteur Guévin.

Claire Desrosiers fait remarquer que la Croix-Rouge s'est ainsi privée d'une expertise médicale. Certains groupes sidéens étaient ciblés mais le directeur médical de la Croix-Rouge est venu affirmer qu'il n'a fait aucune intervention auprès des Haliens et des homosexuels parce qu'il ne se sentait pas le bienvenu auprès de ces groupes. L'écoulement des stocks de produits sanguins non chauffés a aussi posé problème en 1985. Le docteur Perrault fut directeur national de la transfusion sanguine à la Croix-Rouge, l'équivalent du docteur Garetta en France.

Explosion de gaz à Milan



PHOTO AP

AU MOINS six personnes ont été tuées et douze autres blessées hier dans l'effondrement d'un immeuble de sept étages à Milan, vraisemblablement attribuable à une explosion de gaz. Les sauveteurs qui continuent de fouiller les débris craignent que plusieurs personnes ne soient ensevelies sous les tonnes de débris. Trois des victimes sont des passants qui se trouvaient devant l'immeuble au moment de l'explosion sur la Viale Monza, une rue fréquentée qui mène au centre de la capitale lombarde. «Nous sommes pratiquement certains qu'il y a eu une explosion au cinquième étage (...) peut-être quelqu'un a-t-il laissé le gaz ouvert», a déclaré Biaggio Longo, un responsable des services de gaz. L'édifice centenaire s'est effondré sur un bar très fréquenté situé au rez-de-chaussée.

300 emplois perdus
au Palais des congrèsLa FTQ
somme Harel
d'intercéderISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La FTQ a lancé sa première requête urgente à la nouvelle ministre de l'Emploi, Louise Harel, la sommant d'intercéder dans un imbroglio qui s'est soldé par la perte de 300 emplois au Palais des congrès de Montréal.

Pour la FTQ, la ministre Harel doit se mêler de ce conflit qui implique un organisme parapublic. En janvier dernier, le Palais des congrès invitait plusieurs compagnies à soumissionner pour obtenir le contrat des services de restauration. La firme Capital Traiteur a été préférée à la compagnie Versabec qui détenait le contrat depuis quelques années et employait 300 personnes, majoritairement des femmes. Le nouveau concessionnaire n'a embauché aucun de ces travailleurs qui étaient syndiqués, préférant plutôt engager des employés au salaire minimum.

La FTQ juge cette situation intolérable. Dans sa lettre à la ministre Harel, le président de la FTQ, Clément Godbout, indique que le gouvernement peut obliger la direction d'un organisme parapublic à «empêcher des drames humains comme celui vécu par ces 300 travailleuses».

De son côté, le représentant de ces employées, Gilles Laliberté, président de la section locale 1999 du Syndicat des teamsters affilié à la FTQ, affirme que «la plupart de ces employées étaient là depuis l'ouverture du Palais des congrès et ce même si les contrats de restauration ont changé de main. Toutes nos démarches auprès de la direction du Palais des congrès n'ont rien donné, ni celles faites auprès du gouvernement précédent».

«Si ce gouvernement est sincère lorsqu'il parle d'emploi, il ne laissera pas un organisme parapublic mettre 300 personnes dehors», a-t-il ajouté.

Légalement, rien n'oblige le nouvel employeur à réembaucher les personnes qui exerçaient les tâches similaires pour l'employeur précédent.

Clôture du Congrès de gynécologie et d'obstétrique

Ferme condamnation
de la mutilation génitale des femmesLIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Le 14^e Congrès mondial de gynécologie et d'obstétrique a pris fin hier à Montréal, après que l'assemblée eut adopté à l'unanimité une résolution ferme contre la mutilation génitale des femmes.

Elle va jusqu'à demander aux gynécologues et obstétriciens de «s'opposer à toute tentative de médicaliser l'intervention ou de permettre qu'elle soit pratiquée, dans quelque circonstance que ce soit, dans un établissement de santé ou par des professionnels de la santé».

Déjà, à l'occasion de plusieurs débats et conférences tout au long de la semaine de congrès, les gynécologues et obstétriciens avaient ouvertement marqué leur désapprobation face aux clitoridectomies et autres formes de mutilation génitale chez la femme.

Ces mutilations sont encore pratiquées dans 40 pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient, essentiellement pour des raisons religieuses ou de tradition.

Avec l'immigration, la demande pour de telles interventions se manifeste maintenant dans les pays occidentaux. Puisque ces mutilations ne sont pas permises ici, il est diffi-

cile de faire la preuve qu'elles puissent être pratiquées, bien que certains conférenciers aient soutenu que cela serait théoriquement possible.

La résolution adoptée par l'assemblée générale s'oppose à ces mutilations pour des raisons de santé, mais aussi parce qu'il s'agit d'une violation des droits de la personne sur une enfant, une adolescente qui n'a pas l'âge de donner son consentement.

L'assemblée presse également les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait de ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes. Elle demande aux gouvernements de prendre des mesures légales pour rendre cette pratique «inacceptable socialement».

L'assemblée conseille aussi à ses membres d'expliquer aux chefs religieux et décideurs politiques de leur pays en quoi les mutilations génitales représentent un danger.

Les mutilations génitales diminuent en pourcentage dans plusieurs pays, grâce aux efforts de sensibilisation, mais augmentent en nombre à cause de l'accroissement de la population, surtout chez les jeunes, expliquait le Dr Mahmoud Fathalla, président de la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO).

CONGÉ DE CUISINE
vos 5 soupers à la maison.

- Lasagne à la viande
- Saumon à la florentine
- Poulet à la provençale
- Médailles de pâte, sauce aurore
- Fricassée d'agneau aux brocolis

- Lunch d'affaires
- Cocktails, réceptions et banquets

Mme Hoang
Traiteur

5 soupers
39.95\$ 1 pers
75.00\$ 2 pers
Taxes incluses

398-9260

Une marche pour
vaincre le sida

LE DEVOIR

Dans un grand mouvement de solidarité, 40 groupes communautaires engagés dans la lutte contre le SIDA organisent une marche dimanche prochain au cœur de Montréal. L'événement, qui en est à sa deuxième édition, vise à recueillir des fonds pour aider les sidéens.

Plus de 20 000 participants sont attendus et les organisateurs espèrent amasser au moins un million de dollars.

Le départ s'effectuera à l'angle des rues Peel et René-Lévesque à midi. Après avoir déambulé dans le centre-ville, les marcheurs pourront assister à un spectacle musical qui se déroulera au square Dorchester dès 13h30. «Ça marche pour vaincre l'ignorance, pour vaincre l'intolérance, pour vaincre l'indifférence, pour vaincre le sida», peut-on lire dans l'invitation à participer à l'événement.



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

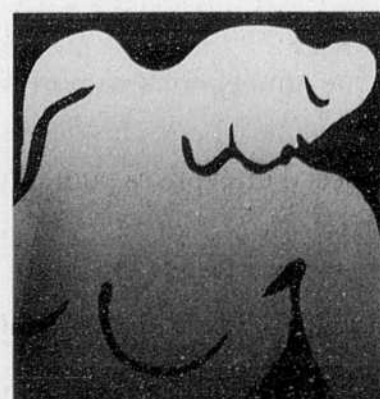
LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2

Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 984-0404

La maîtrise des intangibles



Dr Denis Bisson omnipraticien

CLINIQUE
MÉDICALE
D'ESTHÉTIQUE

LIPO SUCCION

- varices • couperose • amaigrissement • rides •

55, de l'Église, Verdun ☎ de l'Église 761-3788
264, rue Principale, St-Sauveur-des-Monts 227-1288

Aujourd'hui
vous faites quoi?5
millions\$
un samedi
ça vous le dit?

LOTTO

649

Ça change pas le monde.
Sauf que...

loto-québec

• LES ACTUALITÉS •

Projet de barrage sur les Outaouais: des citoyens d'Aylmer se rebiffent

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Des citoyens d'Aylmer, riverains des Outaouais, ont entrepris de se mobiliser avec des groupes de la capitale fédérale contre le projet de la société GTM Hydrovolt de construire un barrage de 4,7 MW dans le rapide Deschênes, un des derniers encore visibles dans la portion urbaine de ce cours d'eau.

Ils ont appris avec stupeur, le 20 septembre dernier à l'occasion d'une soirée d'information des promoteurs, que le projet allait bientôt voir le jour dans leur milieu.

Ce projet de mini-centrale, qui harnacherait une partie du rapide Deschênes, est mené par deux promoteurs français, Jean-Claude Borel et Pierre Léon-Dufour, de Nanterre, et par Alain H. Boisset, de l'avenue Roslyn, à Montréal. GMT Hydrovolt est une filiale de GMT Hydroforce, de Nanterre.

La grogne qui se lève à Aylmer n'est pas un cas isolé. Hydro-Québec a signé ou se prépare à signer des contrats qui pourraient déboucher sur 69 barrages privés au Québec, qui échappent pour la plupart au processus d'audiences publiques du fait qu'ils se situent, réellement ou par astuce juridique, sous le seuil de 10 MW.

Les citoyens de tous ces milieux se réveillent, un beau matin, comme ce fut le cas récemment à Saint-Hyacinthe, aux harmoniques de la machinerie lourde en train de ressusciter l'ancien barrage de la Penman's pour en faire une mini-centrale hydroélectrique. Plaintes, mobilisation, dénonciations: rien n'y fit: les promoteurs ont été de l'avant et Hydro-Québec y gagnera quelques mégawatts de plus sans avoir à affronter le processus d'audiences publiques à un moment où elle fait face à d'importants surplus.

À Aylmer, où un autre cours d'eau va être davantage artificialisé sans le moindre débat environnemental, Les Amis du rapide Deschênes se mobilisent et dénoncent publiquement le peu de cas que fait, une fois de plus, le ministère des Ressources naturelles d'une population locale.

Ce dernier a lancé le projet par appel d'offres l'an dernier et il a retenu celui de GTM Hydrovolt. Personne n'a su ni pu savoir si ce choix avait été assorti de considérations environnementales ou si on avait tenu compte de son impact sur le milieu.

«C'est complètement ridicule de ne pas évaluer les impacts environnementaux des projets de moins de 10 MW. Pour nous, ce projet est important car ces rapides sont au cœur de ce qui fait la beauté de notre milieu. En construisant une digue de 400 à 500 pieds pour retenir l'eau nécessaire aux turbines, on fait fi d'une chose capitale, la beauté d'un lieu, qui nous incite à l'habiter, ce qui lui donne à la limite une valeur économique en plus de sa valeur esthétique», explique Claude R. Bertrand, des Amis du rapide.

Comme tous les citoyens frustrés par cette politique hydroquébécoise, dont le bien-fondé n'a jamais été soumis à la moindre analyse indépendante, M. Bertrand s'offusque d'être mis devant un fait accompli: «On ne nous consulte pas; on nous informe que le projet va de l'avant, que le ministère de l'Environnement va autoriser ça comme une formalité. Personne n'a assez de sens démocratique pour nous demander notre idée sur la pertinence de ces turbines dans notre milieu de vie. On se croirait dans une dictature, et mesquine en plus.»

Le groupe de M. Bertrand se demande maintenant comment le ministère peut autoriser un projet hydroélectrique dans un lieu protégé par le zonage municipal.

La Cour suprême admet l'ivresse comme défense en cas de viol

MANON CORNELLIER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Si un individu commet un viol sous l'effet de l'alcool, il pourra utiliser cette raison pour se défendre mais à une seule condition, qu'il prouve qu'il était intoxiqué au point d'en perdre le sens des réalités.

La Cour suprême du Canada a en effet décidé hier de permettre ce moyen de défense «rare et limité» afin de respecter les droits fondamentaux des accusés.

Mais les magistrats prennent soin de préciser qu'ils n'ouvrent pas la porte à une défense basée sur la simple ivresse. On parle ici «d'ivresse voisine de l'aliénation mentale ou de l'automatisme», d'une personne «intoxiquée au point d'être incapable de former même l'intention minimale requise» pour ce genre d'infractions, rappellent-ils.

Jusqu'à présent, ce moyen de défense ne pouvait être utilisé que pour certains types de crimes comme les meurtres au premier degré ou le vol. Mais cette limite «constitue une violation de fond de la Charte» canadienne des droits et libertés, écrit le juge Peter Cory au nom de la majorité.

Six des neuf juges de la plus haute cour du pays ont donc décidé d'en permettre l'usage lors de procès pour des crimes dits d'intention générale comme le viol.

Cependant, ils soulignent bien qu'il s'agit d'une défense exceptionnelle. De plus, le poids de la preuve de l'intoxication extrême revient, comme dans le cas de l'aliénation mentale, à l'accusé qui devra avoir recours à des témoignages d'experts.

Les juges en sont arrivés à cette conclusion après avoir revu le cas de Henri Daviault, un homme de 72 ans, qui a assailli sexuellement une amie de sa femme, âgée de 65 ans, souffrant de paralysie partielle et se déplaçant en fauteuil roulant.

Lors de son procès en 1991, M. Daviault avait soutenu qu'il devait être acquitté car il avait tellement bu qu'il n'avait pas conscience de ce qu'il faisait, qu'il ne s'en souvenait pas et qu'il n'avait donc pu formuler l'intention minimale de commettre l'infraction.

M. Daviault, qui souffre d'alcoolisme chronique, affirme avoir bu sept ou huit bouteilles de bière avant d'aller chez sa victime. Il se souvient aussi avoir bu un brandy en arrivant tandis que la victime dit avoir retrouvé sa bouteille de 40 onces de brandy vide.

Le juge du procès a finalement acquitté M. Daviault mais la Cour d'appel du Québec a renversé cette décision, estimant qu'il devait être reconnu coupable. Elle lui a imposé une peine d'un an de prison. Il était en liberté sous caution en attendant la décision de la Cour suprême.

La Cour n'a pas acquitté M. Daviault mais a ordonné qu'il subisse un nouveau procès pour qu'il puisse soumettre sa défense d'intoxication extrême au jugement d'un tribunal.



Véronique Charpentier
HOROSCOPE
amour
santé
travail
GRATUIT
Les Éditions LOGIQUES

Horoscope 1995
V. Charpentier • 16,95 \$

ASTRO SÉDUCTION
LOGIQUES

Astro-séduction
V. Charpentier • 16,95 \$

CUISINE
LOGIQUES

Cuisine-séduction
A. et F. Lecoq • 14,95 \$

Ginette Bureau
FEMME ENFIN!
Les Éditions LOGIQUES
PAR L'ÉCRIVAINNE MONA

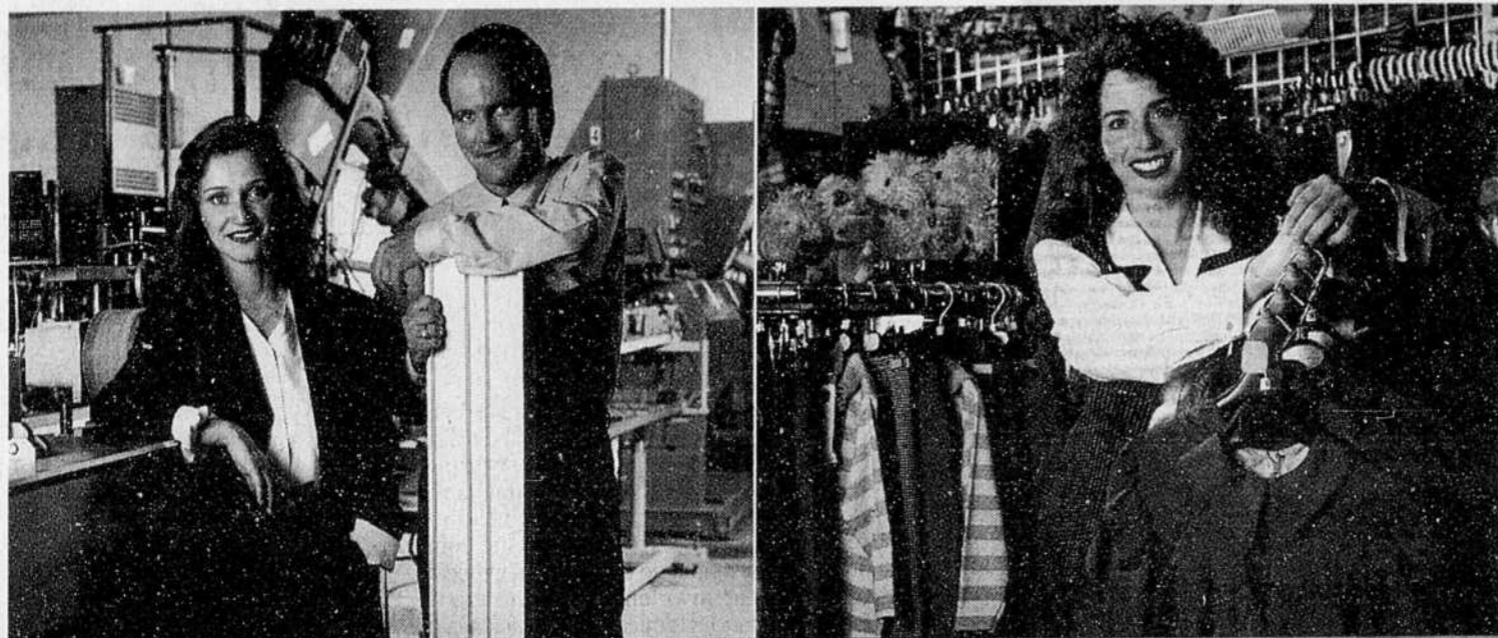
Femme enfin!
G. Bureau • 18,95 \$

John Gray, Ph.D.
LES HOMMES VIENNENT DE MARS
Les femmes viennent de Vénus
...Comment améliorer la communication et obtenir le maximum de sa relation de couple
Les Éditions LOGIQUES

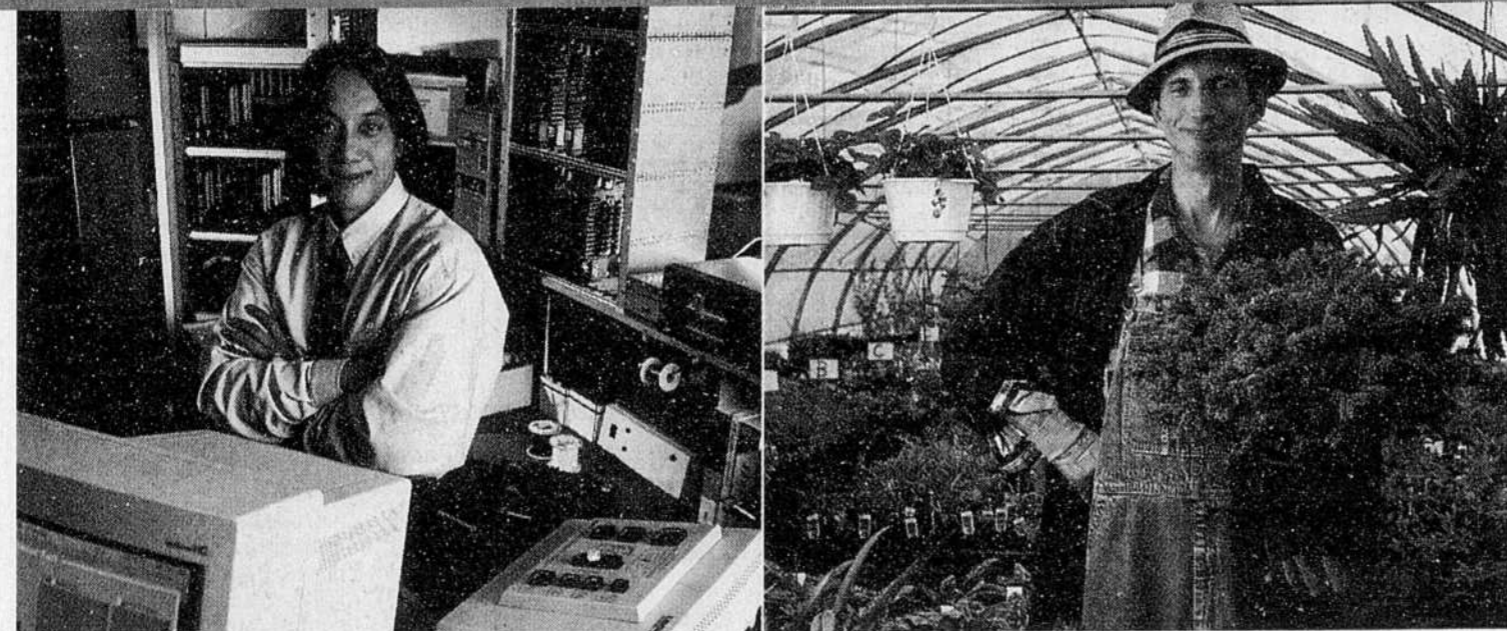
Les hommes viennent de Mars
Les femmes viennent de Vénus
John Gray • 24,95 \$

Les Éditions LOGIQUES
Tél.: (514) 933-2225
FAX: (514) 933-2182

NOUS FAISONS BANQUE À PART...



Notre seule raison d'être : aider les petites entreprises à grandir.



50 ans
BÂTISSEUR D'ENTREPRISES PROSPÈRES

La raison d'être de la Banque fédérale de développement, c'est de contribuer au développement et au succès des PME d'ici. Nous fournissons du financement spécialisé et du capital de risque pour la réalisation de projets d'entreprises viables. ● Nos services sont faits sur mesure et fondés sur la compréhension de la nature et des objectifs de chaque entreprise. ● Mais ce qui fait de nous une banque à part, ce sont les «autres» services que nous proposons : formation en gestion et conseils personnalisés. Chaque année, nous aidons des milliers d'entrepreneurs à aiguïser leurs compétences en gestion. ● Nous faisons banque à part et les petites entreprises le savent bien. L'année dernière, par exemple, nous avons financé des projets d'entreprises pour plus d'un milliard de dollars. ● Pour en savoir davantage sur la BFD, faites le 1 800 361-2126.

Nos services sont complémentaires à ceux du secteur privé.
The Bank offers its services in both official languages.



BFD
FBDB

Banque fédérale de développement
Federal Business Development Bank

LE DEVOIR

POLITIQUE

Des élections le 24 octobre dans le comté de Saint-Jean

L'Action démocratique confirme sa présence

Le PADQ a arraché 11 % du vote le 12 septembre: son rôle sera déterminant

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

La présence confirmée d'un candidat du Parti de l'Action démocratique du Québec sera déterminante dans la nouvelle élection fixée au 24 octobre dans le comté de Saint-Jean, là où le parti de Mario Dumont avait arraché plus de 11 % du vote le 12 septembre dernier.

Hier, la direction générale des élections du Québec a confirmé qu'un nouveau scrutin aura lieu dans le comté de Saint-Jean le 24 octobre prochain en raison du score égal de 15 356 voix obtenu par les candidats libéral et péquiste au terme du dépouillement judiciaire, jeudi soir. On ignore cependant la date du vote par anticipation.

Les partis auront jusqu'au 10 octobre à 14h pour inscrire leur candidat. D'ores et déjà, le candidat libéral Michel Charbonneau et le candidat péquiste Roger Paquin ont affirmé leur intention de reprendre le chemin électoral. Et le Parti de l'Action démocratique, qui avait obtenu 4542 votes le 12 septembre, présentera à coup sûr un candidat, indiquait-on hier au bureau du PADQ.

Mais on ignore si le candidat du PADQ au dernier scrutin, Daniel Lefebvre, directeur des communications au Collège militaire royal de Saint-Jean, sera un des candidats en lice. «Je rencontre M. Dumont et les organisateurs du parti demain pour en discuter. Chose sûre, il y aura un candidat dans Saint-Jean, que ce soit moi ou quelqu'un d'autre», a-t-il dit.

M. Lefebvre, qui a accueilli avec stupeur jeudi soir l'annonce d'une nouvelle élection, venait en sus d'apprendre, comme tous les employés du Collège militaire de Saint-Jean, qu'il a deux mois pour choisir de quitter ou non la fonction publique puisque son poste sera aboli.

«Tout cela en une soirée, c'est beaucoup. J'ai des décisions importantes à prendre pour ma carrière et je n'ai pas discuté avec mon employeur d'un autre congé pour entreprendre cette élection», a-t-il dit.

Des candidats de quatre autres formations politiques, dont les votes totalisaient 1342 voix, figureraient aussi sur le bulletin de vote le 12 septembre. On ne sait pas s'ils brigueront à nouveau les suffrages.

Reste que la présence d'un candidat du PADQ sera déterminante lors de ce nouveau scrutin, puisque les troupes libérales et péquistes sont nez à nez. «Mon nez est plus gros que celui des libéraux», a lancé hier à la blague le candidat péquiste. Mais selon M. Lefebvre, le nouveau scrutin sera encore plus favorable à son parti puisque les électeurs savent que les jeux sont faits. «Je ne pense pas que le vote va se scinder en deux parce que le gouvernement est élu, les ministres sont nommés. Les gens vont voter d'abord pour le candidat», estime celui qui dit avoir la sympathie de quelque 900 employés du Collège militaire de Saint-Jean.

Le candidat péquiste, Roger Paquin, un biologiste qui avait fait la lutte au libéral Michel Char-

bonneau en 1989, était soulagé hier de voir le dépouillement judiciaire aboutir à une nouvelle élection. «Tout devenait si arbitraire que l'élection perdait tout son sens. Ça dépendait de l'habileté d'un avocat à plaider un "barbeau". Un nouveau scrutin est la meilleure chose qui pouvait arriver car c'est la population qui décidera», a dit M. Paquin.

Ce dernier est convaincu que cette fois, les électeurs ne prendront pas le risque de donner leur vote au PADQ. «Les gens vont réévaluer leur vote. Cette fois, ce sera un vote net», assure-t-il.

Jeudi soir, en entrevue au *Devoir*, le candidat libéral, Michel Charbonneau, dégustait cette «victoire» et affirmait être prêt à reprendre le «sentier de la guerre». Il jouira au surplus d'un renfort de troupes libérales dépêchées dans le comté pour appuyer ses quelque 600 bénévoles.

Par ailleurs, ce dépouillement judiciaire a soulevé nombre de questions, plus de 1200 à 1300 bulletins de vote ayant été rejetés, dont environ 600 marqués d'un astérisque. Et ce, même si de pareils signes ont déjà été acceptés dans d'autres comtés, a déploré hier le procureur du candidat péquiste, Me Serge Hébert.

«Il va falloir que les gens soient mieux informés de l'obligation qu'ils ont d'être très précis, ou qu'on change la jurisprudence», a-t-il dit.

D'autres bulletins de vote étaient aussi marqués d'un cercle, complété d'un sourire et de deux petits yeux. Une marque qui laisse peu de doute sur la sympathie accordée au candidat... mais qui ne surrit ni au juge ni aux rigueurs de la loi électorale.

La facture référendaire de Charlottetown

Chrétien accusé d'avoir menti

«J'ai agi avec prudence», dit le premier ministre: le bloquiste Gaston Leroux est expulsé des Communes

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Malgré le règlement de 34,6 millions de dollars intervenu la veille, le Bloc québécois a poursuivi hier son attaque à fond de train contre le premier ministre Jean Chrétien au sujet du remboursement des dépenses encourues par le Québec lors du référendum de 1992 sur l'entente de Charlottetown.

Le député bloquiste de Richmond-Wolfe, Gaston Leroux, est allé jusqu'à accuser M. Chrétien d'avoir «menti» à la Chambre et, après avoir refusé de retirer ses propos, a été expulsé des Communes.

Dans ce qui est apparu comme une démarche finement planifiée, M. Leroux a pris la parole après les gros canons du Bloc — Lucien Bouchard, Michel Gauthier et Gilles Duceppe, plus réservés dans leurs propos — et a systématiquement ignoré les rappels à l'ordre de la présidence, ce qui lui a valu d'être éconduit.

Pendant toute la période des questions, les munitions des bloquistes ont été employées à mitrailler une déclaration qu'a faite mercredi M. Chrétien aux Communes. Le premier ministre a alors dit qu'il avait téléphoné à son prédécesseur Brian Mulroney pour connaître le contenu d'une entente alléguée avec Robert Bourassa sur le remboursement des dépenses référendaires, mais que l'ancien premier ministre du Canada ne lui avait «pas donné de réponse».

Or, selon la note qu'a envoyée jeudi M. Mulroney au bureau du premier ministre, la conversation téléphonique a bel et bien permis à M. Mulroney d'informer son successeur sur la nature de l'entente conclue. Cette version avait été corroborée publiquement, plus tard ce jour-là, par l'actuel chef du Parti conservateur, Jean Charest.

Pendant que Lucien Bouchard parlait hier d'«opposition flagrante» entre les propos de M. Chrétien et la réalité, M. Leroux a carrément soutenu que le premier ministre avait «menti». A quatre reprises, le président des Communes Gilbert Parent a invité le député à se rétracter, mais celui-ci est demeuré intraitable.

«J'ai simplement dit tout haut ce que des millions de Québécois pensent tout bas, que le premier ministre a menti. (...) Il y a eu délibérément, de la part du premier ministre, des propos qui ont induit cette Chambre en erreur. Il a menti. (...) Je crois qu'en tant que député, je me mentirais à moi-même et aux milliers de Québécois si je retirais mes paroles», a dit M. Leroux avant de se voir indiquer la porte de sortie.

En point de presse, M. Bouchard n'a pas désavoué son député, mais il n'a pas non plus fait siens ses propos. Il s'est contenté de dire qu'il «acceptait» la décision de la présidence et que M. Leroux «devait assumer la responsabilité de ses paroles». Il n'a pas voulu préciser si le député avait l'approbation de son chef ou si la stratégie du Bloc était tracée d'avance.

Quant à M. Chrétien, qui s'est retrouvé sur la sellette pendant 45 minutes, il a affirmé avoir agi avec «prudence» dans cette affaire, qui occupe les Communes depuis plusieurs jours. Il a reproché aux bloquistes de s'acharner sur le dossier parce qu'ils sont tellement déçus qu'on ait payé. Le premier ministre a précisé qu'il avait eu avec M. Mulroney «une petite discussion qui ne m'a pas donné satisfaction. Nous avons convenu que la meilleure façon de régler le problème était qu'il me fasse parvenir sa version par écrit».

«Lorsque vous avez à prendre une décision impliquant 34 millions de dollars, a-t-il poursuivi, dans un dossier (où) je n'étais pas au courant des discussions, un premier ministre doit s'assurer que tout est bien connu de la part de tout le monde et que c'est clair».

«Nous n'avions pas les preuves nécessaires pour pouvoir autoriser le paiement. Lorsque nous les avons eues nous l'avons autorisé, tout simplement. (...) Ce matin (hier), je m'attendais à ce que le chef de l'opposition et les autres députés félicitent le gouvernement d'avoir agi rapidement et d'avoir pris la bonne décision. Je suis surpris qu'ils soient aussi partisans que cela».

Ces explications n'ont pas empêché le Bloc de soulever une question de privilège visant à faire reconnaître que les réponses du premier ministre ont «constitué un outrage à la dignité de la Chambre» et ont «entravé le travail de l'opposition».

Désireux de ne pas être en reste, le Parti réformiste est aussi monté dans le train, hier. Qualifiant l'incident de «théâtre», le député Stephen Harper ne s'en est pas moins dit d'avis que le gouvernement devrait élaborer des normes plus strictes en matière de respect d'engagements financiers.

L'affaire des coûts du référendum, a ajouté M. Harper, a démontré que M. Chrétien était «davantage incompétent que malhonnête».

De son côté, la vice-première ministre Sheila Copps a estimé que les manœuvres du Bloc faisaient la preuve qu'il n'est pas intéressé à régler les problèmes, mais à en créer».



Gaston Leroux

Un gentleman à Ottawa

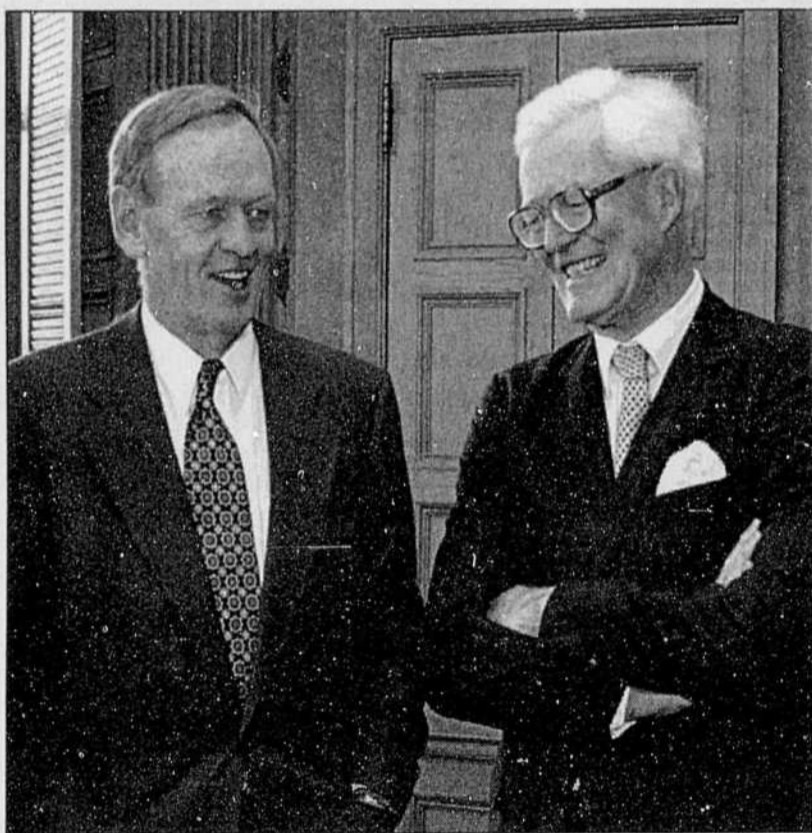


PHOTO PC

DOUGLAS HURD, ministre britannique des Affaires extérieures et du Commonwealth (à droite), était de passage hier à Ottawa où il a rencontré le premier ministre Jean Chrétien.

Chrétien a tardé à me contacter, dit Mulroney

MICHEL DOLBEC
PRESSE CANADIENNE

Paris — L'ex-premier ministre Brian Mulroney n'a pas voulu s'engager personnellement dans la querelle qui a entouré le remboursement des coûts du référendum sur l'Accord de Charlottetown. Mais il a souligné que son successeur, Jean Chrétien, aurait pu connaître sa version des faits beaucoup plus tôt.

«Je suis un politicien à la retraite et je n'entrerai pas dans ça, a dit M. Mulroney hier à Paris. Je ne veux pas engager un dialogue public sur cette affaire. Le premier ministre m'a appelé. Je lui ai dit tout ce que je savais. S'il m'avait appelé une semaine avant, je lui aurais dit la même chose. Un mois avant, c'aurait été exactement pareil. Mais il a choisi, sans doute pour des raisons valables, de m'appeler seulement mardi dernier.»

M. Mulroney a expliqué devant un grand hôtel parisien (à deux pas de l'ambassade du Canada et de Radio-Canada) que M. Chrétien était entré en contact avec lui à deux reprises mardi, à Bruxelles et à Paris. A la suite de ces conversations «privées», dont il n'a pas voulu révéler les dé-

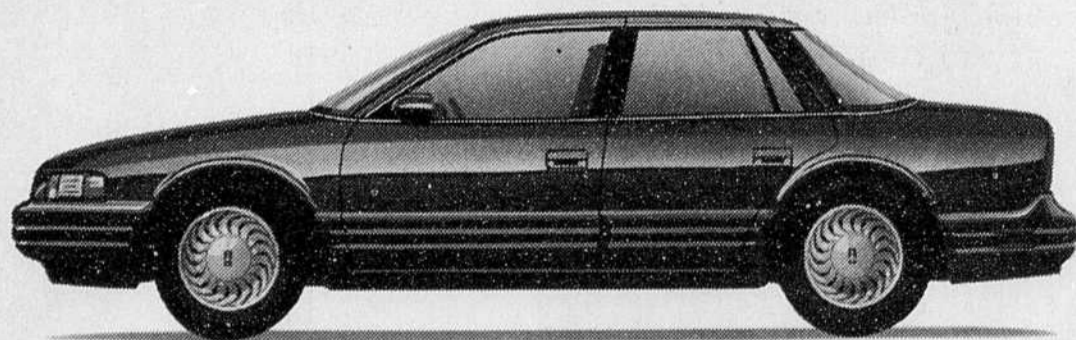
tails, il a fait parvenir à son successeur la note écrite, dont la teneur a été dévoilée jeudi par le chef conservateur Jean Charest et dans laquelle il confirmait s'être engagé à compenser le Québec.

L'ex-premier ministre n'a pas commenté la décision de Jean Chrétien de verser 34,6 millions de dollars au Québec après la réception de sa note mais il a souligné qu'il était «libre à lui de s'en servir sans l'intérêt du Canada».

M. Mulroney était à Bruxelles et à Paris cette semaine dans le cadre de ses activités professionnelles (il est associé du cabinet Ogilvy-Renault). Il a quitté la capitale française en fin de matinée hier à destination de Hong Kong.

Jeudi soir, lui et son épouse Mila ont été reçus à l'Élysée par le président Mitterrand, avec lequel ils ont toujours entretenu des rapports très amicaux. L'ancien premier ministre est même une des rares personnes à tutoyer le président. L'entretien à l'Élysée a duré une heure. M. Mulroney a trouvé M. Mitterrand en «pleine forme et optimiste malgré ses difficultés et la maladie sérieuse dont il souffre».

Vous avez eu une autre promotion ?



21 495\$*
Oldsmobile Cutlass Supreme 1995

Nouvel habitacle

- Moteur 6 cylindres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Sacs gonflables
- Freins antiblocage (ABS)
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Climatiseur; lave-glaces électriques
- Régulateur de vitesse; volant inclinable
- Groupe d'équipement sport avec roues de 16"
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant !

*Offre réservée aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (790 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs Oldsmobile 1995 sont couverts par la garantie GM Total™. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Oldsmobile 1995. Durée: 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Geo Oldsmobile du Québec.

GENERAL MOTORS
GARANTIE
TOTAL

Assistance
ROUTIÈRE



Conférence Albert Jacquard

... Et la dignité humaine ?

Organisée par SUCO

Vendredi, 7 octobre 1994
à 19 h 30

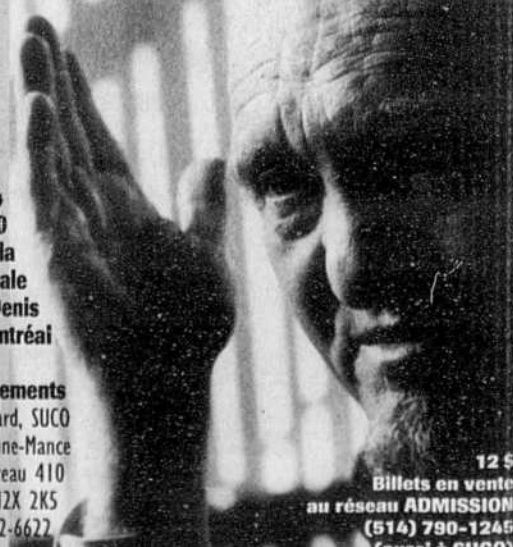
à la

Bibliothèque Nationale
1700 St-Denis
Montréal

Renseignements

Richard Simard, SUCO
3680 Jeanne-Mance
bureau 410
Montréal, Qc H2X 2K5
Tél.: (514) 982-6622

Billets en vente
au réseau ADMISSION
(514) 790-1245
(aussi à SUCO)






 ROLEX

LA GLACE ET LE FEU DES DIAMANTS

Elles ont été façonnées dans le temps.
La glace et le feu des diamants font rejaillir
toute la splendeur des montres Rolex DateJust
en acier et en or 18 carats, pour hommes et femmes.

Grâce à son boîtier Oyster, chaque montre
à cadran diamanté avec bracelet Jubilee assorti
résiste jusqu'à une profondeur de 330 pieds.

Elles offrent une qualité inégalée,
tant sur terre que sur mer.

Rolex, DateJust et Oyster Perpetual sont des marques déposées.

Bijouterie
GAMBARD

Vente et service technique

630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville

866-3876

• POLITIQUE •

Roméo Dallaire et Colin Powell décorés par Hnatyshyn

Québec (PC) — Neuf civils et 19 militaires, dont l'ancien chef d'état-major des États-Unis, le général Colin Powell, et le major-général des Forces armées canadiennes, Roméo Dallaire, ont été décorés, hier, par le gouverneur général du Canada, Ramon John Hnatyshyn, à la Citadelle de Québec.

Les décorations remises sont la Croix du service méritoire, la plus haute distinction, et la Médaille du service méritoire.

Deux décorations ont été remises à titre posthume.

La plus haute distinction civile a été remise à David Kootook, décédé dans des circonstances pénibles à l'âge de 14 ans en 1972 après avoir sauvé la vie d'un pilote d'avion lors d'un écrasement à 415 kilomètres au nord-est de

Yellowknife.

Plus de 20 ans après cet acte de bravoure, ce sont la mère et le frère du jeune héros autochtone qui sont venus finalement recevoir la décoration des mains du gouverneur général.

«Le régime canadien de distinctions honorifiques, a précisé M. Hnatyshyn, n'a pas reconnu David Kootook à ce moment-là (en 1972). Cependant, son histoire n'a pas été oubliée et quand je l'ai apprise, j'ai demandé que le dossier soit réexaminé. Aujourd'hui, après tant d'années, cette Croix civile du service méritoire, l'une des décorations les plus élevées du Canada, rend enfin hommage à son sacrifice.»

Le général américain Colin Powell a été décoré de la Croix du service

méritoire militaire pour sa contribution aux relations canado-américaines, les services qu'il a rendus au contingent militaire canadien durant la guerre du Golfe et au groupement canadien à Sarajevo en 1992, en Somalie, plus tard, et pour son aide aux opérations de sauvetage consécutives à l'écrasement de l'appareil de la station des Forces canadiennes Alert, en 1991.

«Les services qu'il a rendus au Canada et aux forces canadiennes sont inappréciables», a noté le gouverneur général. Une médaille de service méritoire été remise à un militaire natif de Bas-Caraquet au Nouveau-Brunswick, l'adjudant Roch Lanteigne.

Au cours d'une attaque ennemie contre les installations portuaires de Mogadiscio en Somalie en juin 1993,



PHOTO PC
Roméo Dallaire avec sa Croix.

l'adjudant Lanteigne a défilé la mort pour ravitailler en munitions les membres de son peloton. Par trois fois, il a affronté le feu nourri d'armes légères et de fusils de tireurs embusqués.

Parmi les autres récipiendaires de la Croix de service méritoire, on retrouve les personnalités suivantes:

Le capitaine Robin Wendall Allen de Victoria (C.-B.); le major Carman Bruce Bradley de Regina (Saskatchewan); le lieutenant-colonel Glenn Wal-

lis de Kamloops (C.-B.); le Lieutenant-colonel William Amos Scott de Victoria (B.-C.); le major Kenneth Money de Willowdale (Ontario).

Les civils qui ont reçu la médaille du service méritoire sont:

Daniel George Culver à titre posthume de Vancouver; Randolph Gheron d'Ottawa; James Haberl de Saint-Hubert au Québec; Harold Pretty d'Ottawa; Richard Weber de Chelsea (Québec) et le major à la retraite Eric Young de Nepean en Ontario.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

POURQUOI CHOISIR L'UNIVERSITÉ LAVAL POUR VOS ÉTUDES DE 2^E ET 3^E CYCLES ?

Pour le savoir : (418) 656-2464 ou 1-800-561-0478

Des professeurs chercheurs chevronnés qui partagent leur savoir

Des programmes de formation adaptés aux nouveaux besoins

Des programmes importants de bourses et de soutien financier

Une université complète dans un milieu stimulant

Des liens étroits avec l'entreprise privée et le marché du travail



UNIVERSITÉ LAVAL

Faculté des études supérieures

LE SAVOIR DU MONDE PASSE PAR ICI

Renée Cloutier, professeur
Faculté des sciences de l'éducation
Dinh N. Nguyen, doyen
Faculté des études supérieures
Denis Bélanger, étudiant
Maîtrise en administration des affaires
Annik Delagrave, étudiante
Doctorat en génie civil
Bastien Bouchard, étudiant
Maîtrise en communication publique

Pavillon Jean-Charles Bonenfant, Québec, Canada G1K 7P4

UN CERTIFICAT EN DROIT... POURQUOI PAS ?

- Pour une formation de base en droit
- Pour une meilleure compréhension de l'environnement juridique
- Pour un élargissement des connaissances générales

OUI, VRAIMENT

- Parce que les cours sont dispensés en fin de journée
- Parce que les cours mènent à l'obtention d'un diplôme
- Parce que l'inscription est possible en tout temps, même au trimestre d'hiver

Renseignement et dépliant :
Programme de certificat en droit
Faculté de droit, Pavillon Charles-De Koninck,
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-5101

Formules de demande d'admission :
Bureau du registraire
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Université Laval
Cité universitaire (Québec) G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-3080

COLLÈGE FRANÇAIS

Maternelle — primaire — Secondaire — Collégial
185, Av. Fairmount O.
Laurier-Autobus 51
Place des Arts Autobus 80

INVITATION SPÉCIALE AUX FUTURS ÉLÈVES ET À LEURS PARENTS

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Au secondaire et au collégial
Rendez-vous au 185 ouest rue Fairmount

PORTES OUVERTES AUSSI en maternelle et au primaire, RENDEZ-VOUS au 5155 de Gaspé

LE DIMANCHE 23 OCTOBRE 1994 DE 13H À 17H

Visitez:
le Pavillon Central
le Pavillon des Sciences (4 étages de laboratoires)
les Gymnases
les Résidences des sportifs,
le Pensionnat du Secondaire etc.

N.B. Inscriptions possibles sur place au primaire et au secondaire

EXAMENS D'ADMISSION en 1^{RE} SECONDAIRE

- le 29 octobre 1994 de 10h30 à 12h30
- le 12 novembre de 10h30 à 12h30

N.B.: Les inscriptions du collégial pour la session de janvier ont lieu tous les jours au bureau d'admission.

Téléphone: 495-2581
Télécopie: 271-2823

Stationnement assuré — Navette entre les établissements

Il y a des valeurs qui ne trompent pas.



1967 à 1971
Anne-Marie Grothé
Chef du service d'endocrinologie à l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal.

1972 à 1977
Anna Buihieu
Ingénieur-électricien à Hydro-Québec et Présidente de la garderie de la garderie

1971 à 1974
Ginette Noisieux
Directrice artistique et co-directrice générale du Théâtre Espace Go
Conceptrice de costumes de scène

1983 à 1988
Marie-Anne Paquette
Assistante de l'honorable juge Beverly McLachlin de la cour Suprême du Canada, à 22 ans elle est une des 27 juristes choisies au Canada pour ce stage.

Au fil des ans, il n'y a plus grande fierté que de voir nos élèves entrer dans la vie et y jouer un rôle de leaders. Si vous rêvez, pour vos enfants, d'une solide éducation, gage d'un avenir brillant, venez nous rencontrer.

PORTES OUVERTES : dimanche 30 octobre de 14h à 17h
EXAMENS D'ADMISSION : samedi le 5 novembre de 9h à 12h

Filles 1^{RE} à 5^È secondaire
Service de pensionnat
Accès au CEPSUM

Pensionnat du **Saint-Nom-de-Marie**

628, chemin de la Côte Ste-Catherine
Outremont
HZV 2C5
Métro Édouard-Montpetit

Renseignements : 735-5261
Poste : 3038

OEUVRES D'ART À VENDRE OU À ACHETER

RUBRIQUE 301 ANNONCES CLASSÉES
985-3344

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

L'OTAN menace

Faut-il maintenir la paix ou faire la guerre? Dilemme

Les 16 ministres de la Défense de l'OTAN se sont mis d'accord hier à Séville sur la nécessité de recourir en Bosnie à des frappes aériennes «plus fortes et plus rapides» pour sanctionner les violations des résolutions de l'ONU. Constatant l'inefficacité des récentes frappes aériennes, «symboliques et sans caractère dissuasif», les États-Unis et la France notamment ont convaincu la Grande-Bretagne de durcir les ripostes aériennes. Désormais, les frappes seront menées «rapidement, sans préavis et pourront être multiples» et pas forcément se produire sur le lieu de l'incident initial.

LE MONDE

L'OTAN menace une fois de plus, de la Bosnie. Mais une fois de plus aussi, au moment même où sont proférées les menaces, se font jour entre Occidentaux des divergences qui les privent d'une large partie de leur impact dissuasif.

Français et Américains ont fait cause commune, jeudi, pour prôner plus de fermeté contre les Serbes de Bosnie. Reconnaisant au passage que l'aviation occidentale n'a procédé jusque-là qu'à des interventions symboliques, ils appellent leurs partenaires à «accroître la pression militaire». En réponse à chaque provocation, à chaque violation des résolutions de l'ONU, l'aviation de l'OTAN serait désormais appelée à frapper contre toute cible serbe, indépendamment du lieu de l'incident et de l'identification (longue et paralysante) de ses auteurs.

Mais les réserves très peu dissimulées des Britanniques, comme les déclarations ouvertement hostiles du patron des Casques bleus en Bosnie, le général Michael Rose, mettent en relief l'ambiguïté de ces appels franco-américains à un comportement plus guerrier et la duplicité de la politique occidentale depuis le début de la crise.

Face aux accusations de «faiblesse» dont il fait l'objet, de la part des Américains notamment, l'officier britannique a rappelé une évidence: soit on «maintient» la paix, soit on fait la guerre; mais, en tout état de cause, on ne livre pas bataille «avec des chars peints en blanc». Peut-être cette évidence a-t-elle échappé à l'administration américaine pour la bonne raison qu'elle n'entretient aucune troupe sur place. Le général Rose saisis en tout cas l'occasion pour rappeler aux Américains que le fiasco somalien ne les qualifie guère pour donner à quiconque des leçons de «maintien de la paix».

Français et Américains, entraînant finalement avec eux les Britanniques, font le pari que, dans la situation actuelle, la menace et l'usage ponctuel de la force amèneront les Serbes de Bosnie, affaiblis par le retournement de Slobodan Milosevic, à entendre raison et à souscrire au plan de paix international. Le temps presse en effet. Le président américain, pour des raisons de politique intérieure, reste engagé devant le Congrès à réclamer une levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie, même si le président bosnien a accepté de différer de six mois cette échéance.

Pour Paris, cela signifierait un retrait préalable des Casques bleus et l'abandon des Bosniaques à une guerre qui repartirait de plus belle. C'est-à-dire un échec total de la politique menée depuis le début de la crise, qui, accessoirement, serait du plus mauvais effet en période électorale en France. Pour Washington, ce serait être comptable de la défaite militaire que pourraient subir les Musulmans bosniaques. Français et Américains ont le même intérêt à éviter que l'on en arrive là. C'est ce qui explique leur coup de semonce de jeudi.

Un «tribunal» des droits en Haïti siège à Montréal

«Un scandale qui doit finir»

Des témoins viennent raconter le drame de la population haïtienne

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Des témoins masqués, d'autres au visage empreint d'une tragédie qu'ils revivent, sont venus narrer hier devant le Tribunal populaire international des droits en Haïti, à Montréal, les exactions dont ils furent les victimes. En coulisses s'affairait une psychologue, Marie-Yolaine Adam, pour reconforter ces témoins vidés par cette surcharge émotive, une fois quittée la scène de l'amphithéâtre où, depuis hier, on fait le constat des violations des droits dans ce pays où se produisait il y a trois ans un coup d'État.

Eddy Julien est prêtre, directeur d'un centre de formation à Jérémie: Voluntas Dei (Volonté de Dieu). Véhicule confisqué, centre objet de perquisitions (on cherchait des armes) interrogatoire dans un commissariat. Tout est bon à ces militaires chargés de «casser les reins du mouvement populaire en Haïti», lance-t-il. Les sept «juges» écoutent, les yeux rivés sur ce lutrin d'où surgit un torrent de malheurs: des viols répétés pour dissuader des femmes de faire partie de quelque association que ce soit; la persécution d'un militant (jeune) de la Cité-Soleil, ce bidonville que l'on peut dire gagné à 100% au président d'État élu en décembre 1990 avec 67% des voix. Parfois, des rires nerveux fusent, vite refrénés. Il faut dire que l'émotion se vit au superlatif et que certaines «saynètes» mimées par des témoins masqués ont une portée théâtrale. Beaucoup des témoins entendus ont dû sortir précipitamment d'Haïti sous la protection de la MIVIH (Mission civile de l'ONU et de l'OEAA en Haïti).

La modératrice, Me Nicole Trudeau, avait donné cinq minutes à une témoin, avocate de son métier... qui tiendra en haleine 33 minutes le tribunal avec une succession de cas tous plus pathétiques les uns que les autres. Me Catherine Duhamel, qui fit partie de la MIVIH établit un «bilan provisoire» de 4000 victimes depuis le coup d'État du 29 septembre 1991. Au nom des neuf organismes formant la Plateforme haïtienne des droits humains, elle réclame que l'on juge les coupables et que

soit créée une Commission de la vérité, en plus d'exiger la cessation le plus tôt possible de l'occupation militaire. Certains des sept juges s'absentent quelques minutes, histoire de ne pas craquer.

L'armée est responsable de tout

Aux premiers rangs de l'amphithéâtre se trouve le Dr Louis Roy, ancien président du Conseil constitutionnel haïtien et l'un des principaux rédacteurs de la Constitution, en 1987. Dans une brève déclaration en coulisses, il dira plus tard sa détermination de rentrer en Haïti pour mourir, mais tient à exprimer son approbation pour le type d'événement en cours, «même s'il ne mène pas à des poursuites... cela contribuera à soulever l'opinion publique à propos d'un scandale qui doit finir». Pour ce médecin qui a longtemps vécu à Montréal «il y a un seul responsable de tout, c'est l'armée haïtienne... créée par les États-Unis. Cette armée continue à faire la balance entre Aristide d'une part et le peuple d'autre part». M. Roy estime qu'heureusement le Canada est «une force capable de contrebalancer l'attitude américaine» qui, selon lui, en est une de complicité avec ce qui se déroule en Haïti. «Les Américains ne veulent pas qu'Aristide revienne» dit-il sur un ton indigné.

Le tribunal est une initiative du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, dirigé par Ed Broadbent qui précise ne pas vouloir se substituer à une instance judiciaire. Le secondant dans sa tâche trois femmes et trois hommes connus pour leur attachement aux valeurs démocratiques: Glenda Simms (Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme), Rosemary Brown (Ontario-Commission des droits) et Dessina Williams (Grenade - ex-ambassadrice). Isaac Nguéma, président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, Michael Manley (ex-premier ministre de Jamaïque) et Me Marcel Manville (président du Cercle Franz Fanon) complètent ce tribunal qui entend ce matin des plaidoiries et doit dresser, en après-midi, la liste des recommandations découlant des témoignages versés en preuve.

L'affaire du sang contaminé en France

Laurent Fabius accusé formellement

Paris (Reuter) — Après Georgina Dufoix et Edmond Hervé, l'ancien Premier ministre Laurent Fabius a été mis en accusation hier pour «complicité d'empoisonnement» dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida.

La mise en accusation lui a été signifiée par les trois juges de la commission d'instruction de la Cour de Justice de la République.

Dans une déclaration lue à la presse, Laurent Fabius a justifié son action en 1985, lors des périodes de contamination par du sang infecté par le virus du sida.

Il a également dit sa «compassion» pour les victimes et leurs familles et sa «détermination pour que la vérité soit manifeste».

«J'aborde cette instruction avec

beaucoup de compassion pour les malades et pour leurs familles et avec beaucoup de détermination pour que la vérité soit manifeste d'autant que sur la seule question dont j'ai été saisi en temps que Premier ministre, c'est-à-dire sur le caractère obligatoire du test de dépistage du sida, en conscience et dans un contexte qui sous-estimait la maladie j'ai pris la décision qu'il fallait et je l'ai prise rapidement», a-t-il dit.

«Comme mes amis anciens ministres, je souhaite que l'instruction permette d'établir la vérité et la justice et je me mets à la disposition de la commission d'instruction pour y parvenir, je l'espère rapidement.

La sortie à pied de l'ancien Premier ministre du siège de la Cour de

Justice a été tumultueuse. Joëlle Bouchet, mère d'un enfant hémophile contaminé, l'a interpellé: «Vous avez du sang sur les mains, Fabius, ça ne vous fait rien?», a-t-elle crié.

Laurent Fabius, le visage fermé, n'a pas répondu.

La Cour de Justice de la République est la seule juridiction habilitée à juger des ministres pour les crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions.

Le naufrage de l'Estonia

L'épave est localisée

La porte avant aurait cédé sous les assauts des vagues

AGENCE FRANCE-PRESSE

Turku — Les hypothèses sur les causes du naufrage du ferry Estonia se précisent hier soir, alors que l'épave est localisée.

Selon le directeur de la sécurité maritime suédoise, M. Bengt Erik Stenmark, la porte qui s'ouvre à l'avant du ferry pour permettre l'accès des véhicules a sans doute cédé «sous les assauts des vagues déchaînées, entraînant une voie d'eau importante qui a fait perdre au bâtiment son centre de gravité et précipité une catastrophe devenue inévitable».

Un navire finlandais, le Suunta, a localisé l'épave de l'Estonia, qui gît au large de la Finlande, non loin de l'île de Utoe, en mer Baltique. Disposant de sonars et d'un robot téléguidé sous-marin équipé de pinces et de caméras, le Suunta est en mesure d'enquêter sur les causes exactes de la tragédie. Selon les premiers relevés, l'épave gît par 86 m de fond et est inclinée à 90 degrés sur le côté gauche.

M. Stenmark a précisé que son hypothèse s'appuyait sur deux témoignages, d'un membre d'équipa-

ge et d'un passager, tous les deux rescapés, et sur la connaissance qu'il a de ce genre de bâtiment et de son architecture, ainsi que de l'analyse de la situation.

Un premier témoin, le marin estonien Henrik Sillaste, avait affirmé qu'il avait de l'eau jusqu'aux genoux dans la cale avant le naufrage survenu dans la nuit de mardi à mercredi. En outre,

selon un expert finlandais, plusieurs rescapés ont vu, depuis leur canot de sauvetage, que la porte avant du navire manquait au moment où il sombrait.

Selon l'ensemble des témoignages recueillies à Stockholm, aussi bien auprès des équipes de secours que des 140 rescapés — sur 1049 passagers —, l'Estonia a sombré en l'espace de cinq minutes, juste après avoir envoyé un bref signal de détresse.

On apprenait hier que plusieurs compagnies maritimes suédoises et finlandaises avaient gardé secrets de multiples incidents survenus depuis les années 80 à bord de leurs ferries. De nombreuses inspections vont être faites sur les navires mouillant dans les ports suédois et opérant en mer Baltique.



1832, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1E4 (Métro Guy)
Tél.: (514) 935-6616

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

LIPOSUCCION
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- COLLAGENE
- INJECTIONS DE GRAS
- VARICES-OBÉSITÉ

NOUS VOUS PRÉSENTONS... L'ASSURANCE SANTÉ DE VOYAGE LA PLUS ABORDABLE AU CANADA!

PLAN ANNUEL «NAVETTE» MULTI-VOYAGE DE JOURNEYMAN

JOURS	AGE						
	0-54	55-60	61-65	66-70	71-75	76-80	81-85
30	\$ 27	\$ 37	\$ 53	\$ 69	\$ 122	\$ 140	\$ 228
60	85	85	103	143	259	280	537
90	124	143	168	255	553	549	868
120	166	225	254	382	825	814	1437
150	247	288	334	557	747	1050	1887
180	298	343	477	668	897	1259	2354

PLAN JOURNALIER DE JOURNEYMAN

JOURS	AGE						
	0-54	55-60	61-65	66-70	71-75	76-80	81+
1-59	\$ 1.11	\$ 1.11	\$ 1.64	\$ 1.91	\$ 2.70	\$ 3.82	\$ 6.94
60-89	1.38	1.38	1.75	2.39	3.98	4.67	8.22
90-119	1.38	1.59	1.86	2.81	3.92	6.10	9.65
120-149	1.38	1.86	2.12	3.18	5.19	6.78	10.07
150-182	1.84	1.91	2.65	3.71	4.98	7.00	10.60

TARIFS SUJETS À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS.

Hiver en Floride? Voyage d'affaires international?
Vacances familiales toutes destinations? Magasinage hors pays?

LA PROTECTION DE VOYAGE JOURNEYMAN INC.
ET

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTY MUTUAL
«ON VOUS PROTÈGE!!»

Pour recevoir votre brochure / police officielle «Journeyman» ou pour plus d'informations, composez le:

1-800-661-8785

JOURNEYMAN— Nous assurons votre quiétude



LIBERTY
MUTUAL

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec: lois, règlements, livres administratifs, techniques, livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.
395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

PROBLÈME DE POIDS?
CLINIQUE
weight loss center
contrôle du poids
NOUVELLE APPROCHE
1832, Sherbrooke Ouest
Montréal, Qc H3H 1E4
(514) 989-1948
APPROCHE PERSONNALISÉE
CHABOT (1^{RE} VISITE GRATUITE)

4^e secondaire
Gaëtan St-Arnaud et Yves Belzile
De temps en temps
Histoire du Québec et du Canada
Fiches d'engagement
ISBN 2-7608-4597-4 (208 p.)
Corrigé des fiches
ISBN 2-7608-4598-2
À paraître
LIDEC
4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville
MONTREAL (Québec)
H2W 2H5
Téléphone:
(514) 843-5991
Télécopieur:
(514) 843-5252

• LE MONDE •

ZAÏRE

Des organismes humanitaires forcés de fuir les camps

Goma (AFP) — Quatre-vingt membres d'organisations humanitaires internationales ont dû être évacués du camp de Katala, qui abrite quelque 270 000 réfugiés rwandais, tombé sous le contrôle de «bandits», a annoncé hier un porte-parole du Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR).

Le HCR a demandé aux autorités zairoises de rétablir l'ordre dans le camp, proche de Goma, localité du Zaïre frontalière avec le Rwanda, où deux personnes ont été tuées au cours des deux derniers jours.

Les membres des organisations humanitaires stationnées dans le nord du camp se sont dirigés vers l'Ouganda alors que ceux se trouvant au sud se sont rendus sur Goma. Leur évacuation a commencé en milieu d'après-midi. Les organisations concernées sont Médecins sans Frontières, Oxfam, Care Canada et Care australie, la Croix-Rouge allemande, Concern et Assist.

«Les bandits contrôlent complètement le camp», a déclaré le porte-parole du HCR.

Ces incidents sont les plus sérieux de la série qui a éclaté ces derniers jours dans les camps installés autour de Goma où quelque 800 000 Rwandais ont trouvé refuge.

Jeudi, les membres des organisations internationales avaient dû être évacués du camp de Kitoko (12 000 à 15 000 réfugiés) après que des menaces eurent été proférées par les réfugiés les accusant de ne pas distribuer assez d'aide.

Aucune indication n'a été donnée par le HCR sur l'identité des «bandits», mais les observateurs occidentaux sur place pensent qu'il s'agit de membres des milices hutues «interahwe» à l'origine des massacres de Tutsis perpétrés entre avril et mai au Rwanda. Ces miliciens, indiquent-ils, pillent et violent dans le camp et veulent s'assurer le contrôle des distributions d'aide humanitaire.

Épidémie de peste en Inde

New Delhi se fait rassurante

2440 personnes en quarantaine en Inde, dans sept des 26 États du pays

REUTER

New Delhi — New Delhi a enregistré hier ses deux premières victimes de la peste, tout en cherchant à rassurer les pays étrangers inquiets de la propagation du fléau.

«Créer une atmosphère de panique alors que le phénomène reste confidentiel serait rendre un très mauvais service à la fois à l'Inde et au monde», a déclaré à Londres le ministre indien des Finances, Manmohan Singh, architecte de la libéralisation économique de son pays.

Préoccupé par les mesures conservatoires prises par de nombreux pays, et par les annulations décidées par les agences de voyage, le gouvernement indien a publié un communiqué dans lequel il affirme que l'épidémie sera maîtrisée en moins de deux semaines.

«Le ministère du Tourisme prévoit qu'au 10 octobre 1994 l'Inde sera débarrassée de la peste. En conséquence, il ne saurait y avoir d'annulations de voyages», déclarent les autorités.

Le communiqué souligne qu'à l'exception de la capitale, New Delhi, la quasi-totalité des destinations touristiques de l'Inde sont épargnées par la maladie.

Certains pays ont interdit les liaisons aériennes avec l'Inde ou mis en place des mesures sanitaires à l'intention des visiteurs venant de ce pays.

En Grande-Bretagne, pays d'accueil d'une importante communauté indo-pakistanaise, le principal voyageur du pays, Thomson, a annulé tous ses séjours à Delhi, Agra et Jaipur.

Les autorités sanitaires britanniques ont identifié huit personnes présentant les symptômes de la peste pulmonaire, dont trois ont été hospitalisées pour subir des examens.

«Il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Tout cela montre que nos mesures de surveillance fonctionnent», a déclaré le Dr Kenneth Calman, directeur des services de santé, lors d'une conférence de presse.

«Cela ne s'attrape pas comme la grippe», souligne un docteur de l'OMS.

Le gouvernement de New Delhi a également conseillé aux habitants de la capitale de se protéger le visage avec un mouchoir pendant leurs déplacements.

Le docteur N.K. Shah, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a jugé ces mesures hors de proportion avec la gravité du phénomène. «Cela ne s'attrape pas comme la grippe», a-t-il souligné.

De fait, la population semble dans son ensemble traiter les recommandations officielles avec un certain détachement.

La quasi-totalité des habitants de New Delhi circulent à visage découvert, et ceux qui arborent un mouchoir le font souvent pour des raisons totalement étrangères à l'épidémie.

«Je ne peux pas supporter la pollution qui règne dans cette ville», explique Ramesh Chander, un commerçant.

GRANDE CONFÉRENCE
CANCER, SIDA, DIABÈTE: DES GÈNES QUI GUÉRISSENT
 Axel Kahn de l'Institut Cochin, Paris
 Lundi 3 octobre à 19 h 30 au Pavillon 3200, Jean-Brillant
 Public: 15 \$; étudiants: 10 \$
 Université de Montréal
 Faculté de l'éducation permanente
 Les Belles Soirées
 (514) 343-6090

Un week-end automnal à Ottawa!

À compter de 93\$ par nuitée*

PLACE MINTO SUITE HOTEL

Tout prêt!

- Studios, suites d'une et de deux chambres à coucher
- Cuisines entièrement équipées
- Piscine intérieure et centre de conditionnement physique
- Stationnement souterrain
- Enfants de 18 ans ou moins demeurent gratuitement dans la suite de leurs parents
- Service aux chambres et restaurants

Tout près!

- Les couleurs automnales du parc de la Gatineau
- Musée Canadien des Civilisations
- Musée des Beaux-Arts du Canada
- Canal Rideau et Marché Byward

Réervations:
 1-800-267-3377
 (613) 782-2350

À deux pas de la colline parlementaire
 433 ouest avenue Laurier
 Ottawa, (Ontario) K1R 7Y1
 (613) 232-2200

*Occupation simple ou double. Vend./Sam./Dim. Sujet à la disponibilité des suites.

exposition
JEAN-PAUL RIOPELLE
 « À MONT ST-HILAIRE »
 OEUVRES CHOISIES 1960-1989
 Du 25 septembre au 23 octobre 1994
Au Centre d'Art Ozias Leduc
 1090, chemin de la Montagne, Mont St-Hilaire (Québec) (514) 446-1137
 Les heures d'ouverture sont du mercredi au dimanche, de 11h00 à 17h00.

Bijouterie GAMBARD
 Vente et service technique
 630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
 866-3876
 AGENT OFFICIEL ROLEX

EN BREF

LE MOSSAD A TUÉ MAXWELL?

Jérusalem (AFP) — Le Mossad, service israélien de renseignements, a tué le magnat de la presse britannique Robert Maxwell, affirme un de ses anciens agents, Victor Ostrovsky, dans un livre à paraître aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Robert Maxwell a mystérieusement trouvé la mort lors d'une croisière sur son yacht, le 5 novembre 1991, au large des îles Canaries. Selon cet ouvrage, *The Other Side of Deception*, Maxwell a été liquidé parce qu'il avait menacé, pour obtenir des fonds de la part du Mossad, de révéler plusieurs projets de ce service visant notamment à renverser l'ancien secrétaire général du PC de l'URSS Mikhail Gorbatchev. L'auteur affirme aussi que le Mossad avait projeté d'assassiner l'ancien président américain George Bush en 1991.

NOUVEAU PRÉSIDENT DU BURUNDI

Nairobi (AFP) — Sylvestre Ntibantunganya, 38 ans, Hutu (ethnie majoritaire), membre du Front pour la Démocratie au Burundi (FRODEBU, au pouvoir), a été élu hier président de la République du Burundi, a-t-on appris auprès de l'ONU à Bujumbura. M. Ntibantunganya a été élu par l'Assemblée nationale, après avoir été choisi comme candidat par les partis politiques burundais parmi six postulants. En sa qualité de président de l'Assemblée nationale, il assurait l'intérim de la présidence de la République depuis le 6 avril, lorsque son prédécesseur, Cyprien Ntaryamira, avait été tué à Kigali, en même temps que le président rwandais Juvénal Habyarimana.

SECÉTAIRE DE L'OCDE

Paris (AFP) — Staffan Sohlman, ambassadeur de Suède auprès de l'Organisation pour la Coopération et le Développement économiques (OCDE), a été nommé hier secrétaire général par intérim de l'OCDE, devant l'incapacité des 25 pays membres à se mettre d'accord sur le nom d'un candidat. M. Staffan Sohlman a été chargé d'exercer les fonctions de secrétaire général jusqu'à la prise de fonctions d'un successeur nommé par le conseil ou au plus tard jusqu'au 30 novembre 1994. Le mandat de secrétaire général de Jean-Claude Paye expirait jeudi à minuit. Sa reconduction pour un troisième mandat de cinq ans, soutenue par la majorité des pays membres, a été bloquée par les États-Unis qui avec plusieurs pays non-européens ont appuyé jusqu'au bout la candidature du Canadien Donald Johnston.

OBSÈQUES DE HASNI

Tunis (Reuters) — Les obsèques du chanteur de raï Cheb Hasni, l'idole de la jeunesse algérienne assassiné la veille à Oran, ont lieu hier. Hasni Chekroune, âgé de 26 ans, avait été tué de deux balles dans la tête. Sa chanson populaire *El Baraka* (La baraque) parlait ouvertement de sexualité — sujet tabou.

Colloque international
LA PARTICIPATION DES CANADIENS FRANÇAIS À LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE: MYTHES ET RÉALITÉS
 Du 6 au 9 octobre 1994

Mis à part le souvenir amer du refus de la Conscription, quelle empreinte la Deuxième Guerre mondiale a-t-elle laissée dans la mémoire collective québécoise? Quel rôle exact les Québécois ont-ils joué lors du dernier conflit mondial? Pour la première fois dans l'histoire du Canada, un colloque réunit des spécialistes en histoire, en sciences politiques, en études littéraires, en cinéma et en communications pour faire le point sur la question.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DE SAINT-JEAN
 6 et 7 octobre
 Pavillon De Lery, salle 3066

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
 8 et 9 octobre
 Pavillon Hubert-Aquin, salle AM-050 (niveau métro)

VOLET 1
 Engagement des Canadiens français au front, 1939-1945

- Les campagnes d'Europe : Sicile, Italie, France, Belgique, Hollande, Allemagne
- Les Canadiens français et la résistance en pays occupés
- Les francophones dans l'armée canadienne pendant le conflit

VOLET 2
 La société canadienne-française et la guerre : enjeux et luttes idéologiques

- Le nationalisme canadien-français face aux conflits mondiaux
- La tentation fasciste dans le Québec d'avant-guerre
- Le Québec face à Pétain et la collaboration de 1939 à 1951

VOLET 3
 Genèse d'une mémoire collective : institutions, culture et société

- Propagande, censure et contrôle de l'information en temps de guerre
- Images du soldat canadien au cinéma : mythes, propagande et réalité
- La guerre, les intellectuels, les médias et la culture populaire

SÉANCE DE CLÔTURE
 Table ronde et débat - La mémoire de la Deuxième Guerre mondiale au Québec

- Avec : Serge Bernier, directeur du Service historique, Défense nationale; Paul-André Comeau, président de la Commission d'accès à l'information du Québec; Desmond Morton, directeur de l'Institut des études canadiennes, université McGill; Catherine Saoutier, professeure au département des communications, UQAM; Gilbert Drolet, professeur titulaire à la retraite du C.M.R. de Saint-Jean.

Organisé par le C.M.R. de Saint-Jean, l'UQAM et le Service historique de la Défense nationale, avec la collaboration de l'Association québécoise d'histoire politique et du Comité canadien d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale.

Ateliers entre 9 heures et 17 heures. INSCRIPTION SUR PLACE. Coût : 25,00 \$ (+ taxes). Étudiants : 15,00 \$ (+ taxes). Inscription pour une journée : 10,00 \$ (+ taxes). PROGRAMME DISPONIBLE AU SECÉTAIRIAT DE L'UQAM, pavillon Hubert-Aquin, 6^e étage, local 6270, ou au bureau de Robert Comeau, pavillon Hubert-Aquin, 6^e étage, local 6145. Tél. : (514) 987-4154

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE : (514) 987-8427; (819) 227-4972

AVIS

Étude publique du budget — 1995
 Mardi, 4 octobre 1994

Soyez informé que le Conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal procédera à l'étude publique du budget pour l'exercice financier 1995 :

HEURE : 18 h 30
LIEU : Siège Social - STCUM
 Centre de conférences
 Accueil principal - Niveau 1
 800, rue de La Gauchetière ouest
 Montréal (Québec)
 (métro Bonaventure ou autobus lignes 38-61-107-168)

N.B. : En plus de l'étude du budget 1995, le Conseil d'administration fera état de l'établissement des tarifs pour l'année 1995 et du programme des immobilisations années 1995-1996-1997.

Après l'étude du budget, une période de questions est prévue pour le public.

L'assistant-secrétaire
Gérald Blais
 Gérald Blais

STCUM

Servez-vous de votre doigt pour connaître vos droits.

Un seul appel vous informe sur un aspect de la loi qui vous tracasse.

Pour connaître la liste complète des sujets traités, consultez la case 19 des services Vidéoway ou procurez-vous le dépliant aux bureaux de Communication-Québec.

Un service de la Société québécoise d'information juridique

1 900 451-6096

Le Téléphone juridique, pour mieux connaître vos droits.

24 heures sur 24 1,50\$ la minute

LE MONDE

Élections en Slovaquie
aujourd'hui et demainComment
mettre fin
à l'instabilitéMeciar est favori
dans les sondages

D'APRÈS REUTERS

Bratislava — Le premier ministre slovaque, Jozef Moravcik, a mis en garde hier ses concitoyens contre un vote en faveur du tribun Vladimir Meciar lors des élections législatives d'aujourd'hui et demain, les premières depuis la partition de la Tchécoslovaquie le 1^{er} janvier 1993.

Jozef Moravcik n'a pas mâché ses mots, allant jusqu'à comparer l'ancien boxeur au dirigeant français d'extrême-droite Jean-Marie Le Pen. «Il est évident qu'il y aura toujours un certain type de gens attirés par l'extrémisme. Comme Jean-Marie Le Pen en France», a-t-il déclaré dans une interview à Reuter.

«Il nous faut stopper cet extrémisme», a lancé le premier ministre, habituellement connu pour sa modération et ses déclarations nuancées. «Il faudra du temps pour que les gens comprennent que la politique prônée par Meciar est en fait extrémiste et radicale, et que c'est inacceptable pour la Slovaquie».

Deux fois évincé en tant que chef du gouvernement slovaque depuis la «révolution de velours» qui conduisit à l'effondrement du régime communiste à Prague en 1989, Vladimir Meciar, président du Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) tente à 52 ans un troisième retour au pouvoir.

National-populisme

Orateur hors-pair, il sait tirer profit des sentiments nationalistes de ses compatriotes, en homme qui a négocié et obtenu la partition de la Tchécoslovaquie. Il avait remporté 37% des suffrages aux dernières élections slovaques, en 1992.

Aujourd'hui crédité de 25% des intentions de vote dans les sondages, loin devant les 17 autres partis en lice, cet ancien apparatchik du PC tchécoslovaque ne connaît pas plus la demi-mesure que ses 3,8 millions de concitoyens, qui l'encensent ou le détestent.

Et cela risque de lui poser problème au moment de convaincre d'autres partis de se rallier à une éventuelle future coalition.

Nous aurons, au lendemain des élections, soit «une coalition capable de fonctionner collégialement soit le gouvernement d'un seul homme», a mis en garde Jozef Moravcik, qui a succédé à Vladimir Meciar quand ce dernier a été mis en minorité par le parlement, le 11 mars 1994.

Ce sont précisément ses qualités d'homme fort, son charisme et son opposition aux privatisations massives, qui lui attirent les sympathies des laissés-pour-compte de la transition vers l'économie de marché.

«Meciar vous ouvre les bras et vous regarde droit dans les yeux», déclarait récemment lors d'un meeting du HZDS un militant admiratif, avant d'ajouter: «Le gouvernement actuel veut juste brader le pays. Meciar, lui, c'est un dur».

Ces meetings, où l'on s'arrache les paquets de café Meciar, sont rythmés par un tube folklorico-disco et le slogan *Vasy Slovaquie!*

Sobriété de mise

Nettement plus sobre, le chef du gouvernement, Jozef Moravcik, fait du jogging, comme Bill Clinton, et repousse la cigarette offerte, dès qu'il sent la présence d'une caméra.

La coalition gouvernementale de qu'il dirige a réussi à redresser la barre d'une économie slovaque à la dérive, parvenant à renouer avec la croissance pour la première fois depuis 1989.

Quant aux anciens communistes de l'Alliance de la gauche démocratique (SDL), ils misent sur une allure moderne, à l'instar de leur jeune président, Peter Weiss, toujours tiré à quatre épingles, et n'hésitent pas à faire figurer un acteur noir dans leur spot télévisé. Du jamais vu en Europe de l'Est!

Enjeu banal

Pourtant, l'enjeu du scrutin semble presque «banal». Si, lors des deux précédentes élections législatives, les habitants de la Tchécoslovaquie d'alors avaient à se prononcer sur des choix déterminants pour leur avenir — en 1990, il fallait jeter les bases d'un nouveau régime, et, en 1992, c'était la survie de la Fédération qui était en jeu —, il s'agit maintenant, de tenter, tout simplement, de mettre un terme à l'instabilité politique qui règne depuis deux ans à Bratislava et de consolider la transition démocratique de ce petit pays de cinq millions d'habitants.

Malgré son apparence moins «dramatique», ce rendez-vous électoral marque néanmoins un vrai tournant; pour la première fois de leur histoire millénaire, les Slovaques, qui ont toujours vécu sous la «coupe» des Hongrois, la tutelle des Tchèques, si ce n'est dans l'ombre du régime néonazi de Mgr Tiso (1939-1945) ou sous la domination soviétique, pourront librement choisir les représentants de leur Etat indépendant.

Élections au Brésil lundi

La nouvelle monnaie sauve Cardoso

Le candidat présidentiel bloque la gauche en freinant l'inflation et file vers la victoire

Sao Paulo (AFP) — À 36 heures des élections présidentielles et quelques heures avant la fin de la campagne électorale, Fernando Henrique Cardoso, le candidat du Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB) favori des sondages, a tenu son dernier «marathon de la victoire» hier après-midi en plein centre de Sao Paulo. M. Cardoso a fait une entrée tumultueuse sur la place du Théâtre municipal où se mélangeaient partisans, convoqués pour la «Grande marche de la victoire», journalistes, photographes et badauds dans le vacarme assourdissant d'une fanfare et de hauts parleurs qui hurlaient: «Voilà le futur président du Brésil».

D'APRÈS AFP

Rio de Janeiro — Que l'élection présidentielle se déroule en un tour ou deux, le candidat social-démocrate, Fernando Henrique Cardoso, allié à la droite et notamment au Parti du front libéral pour barrer le «gauchiste» Luis Inacio Lula da Silva, apparaît d'ores et déjà comme le grand favori du scrutin qui débute le 3 octobre.

Tous les grands instituts de sondages de Rio et de Sao Paulo donnent pour probable la victoire de l'ancien ministre des Finances, peut-être même dès le soir du premier tour, en le créditant d'une avance de 21 à 25 points sur son seul adversaire réel, Lula, tête de liste du Front populaire brésilien.

Mais certains sondages d'instituts moins connus, apparus ces derniers jours dans plusieurs journaux de l'intérieur, n'accordent à M. Cardoso qu'une avance de 3 à 6% sur Lula, limitant sérieusement la possibilité d'une victoire au premier tour, victoire que l'ancien ministre des Finances tient, lui, pour déjà «pour acquise».

L'ultime enquête de l'institut IBOPE, diffusée mercredi, crédite M. Cardoso de 46% des intentions de



vote, contre 21% à Lula. L'institut avance «deux certitudes: une, que M. Cardoso va gagner; deux, qu'il n'y aura pas de second tour».

Mais un second tour, de l'avis d'autres observateurs, reste cependant possible. Les sondages sont en effet partagés sur le nombre d'indécis et de votes blancs, qui seront décisifs notamment pour Lula qui tente désespérément d'obtenir à tout prix un deuxième tour. Ils varient, selon les instituts, entre 14 et 20% des quelque 95 millions d'électeurs.

Fin de campagne
à Recife et à Santos

La campagne officielle des huit candidats s'est achevée hier soir. Pour Cardoso, qui a bénéficié du vaste soutien des médias et de l'appui du pouvoir, ce fut un dernier meeting à Santos, le grand port et la station balnéaire des Paulistes. Pour Lula, une dernière rencontre avec les habitants de Recife, la capitale de l'Etat du Pernambouc, dont il est originaire.

Tous deux ont sillonné le pays pendant trois mois mais à aucun moment, ils n'ont débattu de leur programme.

Fernando Henrique Cardoso n'a cessé de vanter les mérites du plan économique qu'il a lancé en début d'année avant de démissionner des Finances pour briguer la succession du président Itamar Franco.

Lula a tenté de prouver que le «Plan real», du nom de la nouvelle monnaie émise depuis le 1^{er} juillet, était sans avenir, qu'il ne soulagerait pas la misère de 32 millions de pauvres et qu'il était «par-dessus tout électoraliste». Une position que le chef charismatique du Parti des travailleurs (PT) a maintenu jusqu'au bout malgré sa baisse dans les sondages.

Au-delà de la présidentielle, les Brésiliens vont dans le même temps voter pour renouveler la Chambre des députés, les deux tiers du Sénat, les gouverneurs des 26 Etats de la fédération et du district fédéral (Bra-

FICHE TECHNIQUE

■ Cinquième pays du monde par sa superficie (8,5 millions de km²), cinquième également par sa population (147 millions), le Brésil, où se déroule lundi le premier tour de l'élection présidentielle, est en 1994 la dixième puissance économique mondiale.

■ Géant du continent sud-américain, le Brésil représente à lui seul 70% de la superficie de l'Amérique du sud et 80% de sa population. Puissance régionale en pleine expansion, il totalise 70% du PIB des pays du Mercosul, le marché commun du cône sud qui associe Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay.

■ Le président et le vice-président sont élus au suffrage universel pour 4 ans (à partir de 1994). Le pouvoir législatif est exercé par le Congrès qui regroupe la Chambre des députés (513 parlementaires élus pour 4 ans) et le Sénat (81 sénateurs élus pour 8 ans).

■ Principales exportations 1993: café, soja, oranges, bananes, viande, produits métallurgiques, matériaux de transports et d'équipements, produits chimiques, machines et instruments mécaniques, minerai de fer, chaussures, papier.

■ Rang du Brésil dans le monde: 1^{er} producteur (café, canne à sucre, bananes, orange, manioc). 2^e producteur (soja, cacao, noix de cajou, pois, vrons, fer). 3^e producteur (viande de bœuf, poulets, maïs, cuir, huile de ricin, étain, manganèse).

Tous derrière Cardoso

La progression fulgurante de l'ancien ministre dans les sondages depuis le mois de juillet tient essentiellement au lancement de la nouvelle monnaie, le real, troisième étape du plan économique que M. Cardoso a lui-même mis sur les rails six mois avant de démissionner pour briguer la présidence.

Loué par le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), M. Michel Camdessus, et plusieurs représentants de la Banque mondiale, réunis cette semaine à Madrid, le nouveau plan économique brésilien, a en trois

mois eu un effet psychologique étonnant sur la population au point de bouleverser l'issue des élections.

Orthodoxe dans ses principes, puisqu'il ne prévoit pas de blocage des prix, le Plan real, le huitième plan en huit ans, a fait chuter l'inflation de 45% en juin à 1,5% en septembre. Au 1^{er} juillet, le real (à parité avec le dollar américain au 1^{er} juillet) a succédé au cruzeiro (2750 cruzeiros pour un dollar en juin). Trois mois plus tard, il s'était apprécié face à la monnaie américaine, à 1,15\$.

Ce résultat a été suffisamment spectaculaire pour renverser les intentions de vote. Lula, en tête des sondages jusque début août, est soudainement passé au second rang. Depuis, M. Cardoso n'a cessé de creuser l'écart face à son unique et réel adversaire qui a continuellement dénigré le Plan real, mais en vain.

M. Cardoso, qui a bénéficié tout au long de la campagne de l'appui des médias, de la puissante machine administrative et sur le tard du soutien des banquiers et des industriels, a pris son adversaire à contre-pied, affirmant que son plan «est celui du peuple».

Mais comme le faisait remarquer, mercredi à Madrid, le directeur général du FMI, il reste au Brésil, un des pays les plus endettés de la planète, à mettre en place un certain nombre de réformes «pour consolider une croissance sans inflation». Un conseil en forme d'avertissement.

Les réformes sont au programme de M. Cardoso mais nécessitent une révision de la Constitution. Sa victoire au premier tour, qui apparaîtrait comme un véritable plébiscite, lui donnerait les mains libres pour mener cette révision à bien d'ici la fin de l'année. Si tel n'est pas le cas, un second tour l'obligerait inévitablement à passer des alliances qui, estiment les observateurs, ne pourront que le fragiliser.

Même le bidonville de Rocinha boude Lula

Rio de Janeiro (AFP) — La majorité des 50 000 électeurs de la Rocinha, la plus grande favela de Rio et du Brésil, avec ses 200 000 habitants, votera pour Fernando Henrique Cardoso à l'élection présidentielle et non pas pour Lula, selon Jorge «Mamao», 51 ans, policier militaire à la retraite et président de l'Association des habitants depuis trois ans.

«Le Plan real lancé par Cardoso est peut-être une farce de plus, un plan seulement électoraliste. Mais pour l'instant, il marche», affirme sans sourciller le métis, dont les deux prédécesseurs à la tête de la communauté, Maria Helena et Zé do Queijo, ont été assassinés.

«Maintenant, je n'ai plus les poches bourrées de billets qui ne valent rien. Avec une petite pièce je peux m'acheter des cigarettes ou des bonbons», ajoute-t-il avant de renchérir: «Aujourd'hui, tout le monde se débarrasse des dollars et préfère la nouvelle monnaie brésilienne, le real», faisant allusion à l'appréciation de 15% du real par rapport au billet vert au cours des deux derniers mois.

Pour expliquer pourquoi le cœur de la Rocinha — où le revenu moyen des familles est de 175 dollars canadiens par mois — penche maintenant pour Cardoso, le candidat des banquiers et des in-

dustriels, il ajoute: «Lula se dit un travailleur mais on l'a jamais vu travailler. Moi, je suis contre les grèves et l'anarchie. Si Lula est président, on aura des grèves tous les jours.» Jorge semble oublier que Lula a en réalité commencé à travailler dès l'âge de 11 ans, dans une teinturerie.

Mettre un terme à la violence

Cumulant la fonction de président de l'Association des habitants et d'administrateur régional, Jorge dit qu'il a assumé ces fonctions électives «pour mettre un terme à la violence qui portait préjudice à l'image de la Rocinha», partie intégrante de Rio depuis 1993 et lieu de passage des cars de touristes.

«Ici, il y a quelque 37 000 maisons avec en moyenne six personnes dans chacune d'elles. La majorité des habitants sont des travailleurs et pas des trafiquants de drogue. Il fallait moraliser la favela», enchaîne-t-il.

«Désormais, c'est nous qui commandons et pas les trafiquants comme dans les autres favelas. Les trafiquants sont encore là, bien sûr, mais ils sont discrets», explique-t-il. «S'ils se font remarquer un peu trop, je vais les trouver et je leur dit: vous voulez bousiller tout le travail que j'ai fait pour redorer

l'image de la Rocinha. Maintenant, même les touristes viennent se promener à la Rocinha. Alors tenez-vous tranquilles!», poursuit Jorge qui, par ses contacts, tente d'obtenir un poste d'assistance médicale ouvert 24 heures sur 24, une crèche ou une école.

La Banque mondiale a investi 16 millions de dollars américains dans un projet d'assainissement de base de la favela ou plusieurs cas d'hépatite B ont surgi dernièrement, en raison de l'eau contaminée.

Avec la plupart de ses maisons inachevées, construites comme des châteaux de cartes sur l'une des collines les mieux situées au-dessus de la baie de Rio, ses ruelles inextricables encombrées d'égoûts à ciel ouvert nauséabonds, la Rocinha n'oublie pas le modernisme.

Même si l'eau courante n'arrive pas dans chaque maison et si l'électricité est souvent défectueuse, les antennes paraboliques fleurissent çà et là sur les toits des maisons et des échoppes en tout genre. La Rocinha compte 16 boucheries, 6 boulangeries, 23 boutiques de matériel de construction, 18 garages, une banque, une poste, deux commissariats, cinq écoles, 18 crèches et plusieurs églises, la plupart évangélistes.

PONTIAC
BUICK
GMC

GM

Vous
préférez
la voie de
gauche?15 495\$* Pontiac
Grand Am SE 1995

- Moteur 2,3 litres
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS)

- Sac gonflable
- Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Chauffe-moteur; ouvre-coffre; aileron arrière
- Guide de ceinture épaulière pour enfants
- et beaucoup plus!

Personne ne vous en offre autant!

GENERAL MOTORS
GARANTIE
TOTALAssistance
ROUTIERE

*Offre réservée aux particuliers et s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport (595 \$) et taxes en sus. **Selon la première éventualité. Tous les véhicules neufs Pontiac 1995 sont couverts par la garantie GM Total. L'Assistance Routière est offerte sur les modèles Pontiac 1995. Durée: 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec.

I · N · D · E · X

- 100 + 199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
Achat-vente-échange
100 Ventes libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à louer
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Termes-fermes
135 Terrains
150 Transactions diverses
151 Services immobiliers
Location
160 App. et log. à louer
164 Condominiums à louer
165 Propriétés à louer
175 Maisons de campagne à louer
176 Chalets à louer
200 + 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange
201 Propriétés commerciales
203 Propriétés industrielles
205 Espaces commerciaux
210 Commerces à vendre
220 Entrepôt (Vente-location)
230 Gestion immobilière
Location
251 Bureaux à louer
259 Espaces comm. et ind. à louer
275 Locaux à louer
300 + 399 MARCHANDISES
301 Oeuvres d'art
303 Antiquités
313 Orfèvres
314 Bureaux d'art
315 Téléphone
318 Mobilier de bureau et acc.

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit
MasterCard, VISA

121 CANTONS DE L'EST

KNOWLTON, Maison d'architecte, bardeaux cédrés, 3 c.c., 3 acres, vue, avec lac. En projet. 1-242-1334, 1-538-1067.

LAC MEMPHREMOGOG, Grande maison de ferme, 6 c.c., 3 s./bains, foyer, proche du Mont Owl's Head. Disponible 1er nov. Saison ou à l'année: 1-292-3358.

OASIS DE TRANQUILLITÉ, au bord du lac Stoke, à 10 min. CHUS et de l'autoroute 10. Propriété de 26,732 p.c. dont 175' sur lac. Belle plage, 5 c.c., grands salon et salle de séjour, 2 foyers, fenêtres panoramiques, toit cathédrale, puits de lumière, double thermopane. Prix dans les 160 000\$. Pas d'agent. (819)878-3869, après 19h00.

PRES MONT-ORFORD, bord Lac D'Argent, Chalet 2 c.c., A VENDRE OU A LOUER pour saison ski. (514) 297-4889

SUTTON Grand chalet suisse, A-1, piscine, vue, rev. poss. été/hiver, 1 X 5 1/2, 1 X 7 1/2, foyers. Réduit, 115 000\$. JACINTHE GIBRoux, Imm. Dynamiques 1-538-4000.

VUE SUR MEMPHREMOGOG, sur 2 acres de terrain, maison brique, constr. 1993, 33' prof., 36' larg., avec annexe octogonale de 19' de diamètre, fenêtres en ogive, façade et ornementale. Prix: 195 000\$. (819)847-0860

ILE DES SOEURS, sans agent, 3 c.c., 2 s.b., 5 électro., garage, grande terrasse, vue sur fleuve, soleil s.o., piscine, tennis, sauna. Jean-Guy Douville: 783-3209 (rés.), 873-4410 (bur.)

ILE-DES-SOEURS CLUB MARIN I, 2 c.c., 2 salles de bains, balcon, 11e étage, 17 fenêtres, vue inégalable sur le fleuve et Montréal. Plusieurs extra. 787-1120.

OUTREMONT, Champagneur/Bernard, grand 5 1/2, pl. bois franc, foyer, chauff. élect. Poss. location 700\$. E. DE IACOV. 270-2576.

PLATEAU "Le Dauphin", Nouveau 15ème, vue ville et Mont-Royal, 1280 p.c., 2 + 1 ch., garage.

D. REGIMBALD, 270-4422 LA CAPITALE, Maître courtier

PROPRIÉTÉS À REVENUS

PRES PARC LAFONTAINE, 7 X gr. 3 1/2, 1987, garage, stat. 322-2525.

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

BEAUCE SECTEUR ST-GEORGES, Bungalow 1,25 p.c. + s/sol fini, garage double 1,200 p.c., entrée 220V. Terrain 35 000 p.c. entièrement paysager. Aubaine. (418) 227-5315. (418) 253-6065, soir.

120 LAURENTIDES

CHALET. VENDRE / LOUER, St-Donat, 229 pl. sur Lac Ouareau, 4 c.c., foyer, 10 min. ski. Nov. - avril. 667-2794

LA MINERVE, 1250 pl. bord lac Napo- léon, maison canadienne, 4 c.c., superficie 135,907 p.c., 168 000\$. Poss. subdiviser terrain. Re/Max Pays d'en Haut. 1-800-308-2836.

ST-ADOLPHE, superbe chalet suisse, vue, accès 2 lacs, 4 chambres, 2 s./bains, foyer, const. récente, 5 min. de Ste-Agathe, saison ou à l'année. (819)326-9159.

ST-SAUVEUR CONDO 2 c.c., 2 s.b., meublé, distance de marche des pentes et du village. 15 oct. au 15 avril. 227-1940.

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

Le centre-ville a un chez-soi!

Les habitations Desjardins du Centre-Ville

Loyers à compter de

3 1/2 648 \$ Chauffage Électricité Air climatisé

4 1/2 825 \$

Complexe Guy-Favreau

Métro Place des Arts Métro Place d'Armes

115, de La Gauchetière ouest app. 303 de 9 h à 17 h 30

RENSEIGNEMENTS: 281-8720

160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ROSEMONT, ANGUS, 4 1/2 récent, ensoleillé, tranquille, prix nég. Sem. 524-4683. W-end, 489-7856. Sem. jour, 394-7265

PROPRIÉTÉS À LOUER

OUTREMONT, Maison de ville, chauffée, 3 c.c., planchers bois et céramique, stat. int. (5) électro. 656-9058, 656-1874

170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

FLORIDE, Pompano, sur océan, condo 4 1/2, mois ou saison. 227-5151, 344-0009.

PARIS 16e, App. 50 m.c. meublé, éq. pl. 1er déc. 5,500/mois tout compris, minimum 3 mois. 276-9917

PARIS, petit studio, Saint-Germain-des-Près, coquet, rénové, 300\$/sem. tout compris, libre maintenant. 274-1767.

SUD DE FRANCE Près Montpellier, bord mer, jolie maisonnette + terrasse, sem./mois. 527-3830.

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILE D'ORLÉANS, superbe maison 1840, vue sur le fleuve, foyer, 4 ch., 475\$/w, 675\$/sm. (418)527-1573.

ILE VERTÉ, maison ancestrale. Au rythme de la vie, tout équipé, jardin 1200 m.c., vue imprenable. A 15 min. de Carpentras, 30 min. d'Avignon. Location au mois ou saison; Libre maintenant. Tél: 937-7008 (répondeur).

PROVENCE (Venasque), Route de Gordes. Ancien mas rénové, 3 chambres, salon, salle à manger, 140 m.c., tout équipé, jardin 1200 m.c., vue imprenable. A 15 min. de Carpentras, 30 min. d'Avignon. Location au mois ou saison; Libre maintenant. Tél: 937-7008 (répondeur).

ST-DONAT, Belle maison avec nombreuses fenêtres sur la forêt et le Lac Archambault, 3 c.c. + 1 c.c., foyer, lav./séch., ski fond + ski alpin. Saison: 4000\$. 272-7218, (819)424-7115.

176 CHALETS À LOUER

BAS DU FLEUVE Bord de lac, 24 km de Riv.-du-Loup, hivernisé, sem./mois, tout équipé. (418) 862-3658

CANTONS DE L'EST/AUSTIN Vue panoramique sur l'Abbaye St-Benoit du Lac, 3 1/2, meublé, foyer, câble, 400\$/mois non-chauffé. (819)847-0359

CHALET pour saison de ski. 2 c.c. + foyer. Près du mont Tremblant. 1(819)886-6323.

MORIN HEIGHTS - ST-ADOLPHE Chalet style, confort, 3 c.c., foyer en pierre, grand séjour, bord de lac, ski alpin/fond. Saison déc. à fin mars. 486-6465, 481-2279.

ORFORD, 10 min. des pistes, canadienne, 2 c.c., foyer. Au mois ou pour la saison de ski: 876-2280, 383-6452.

ORFORD/LAC FRASER 2 c.c., foyer, saison 2500\$ tout compris. (819)843-3925, (514)733-5050.

STE-ANNE DES LACS Superbe style suisse, 3 c.c., 2 s/b, saison, 4,800\$. 735-7900, 224-2074

177 GITES, SÉJOURS ET COUETTE/CAFÉ

CAFÉ-COUPETTE Maison patrimoniale, 1855. Charmant village, Cantons de l'est, cadre champêtre, bord de la rivière, bibliothèque, salle de musique, 553 cc., 608 cc. d. Luxe, calme, volé. Maison Gautier (819)826-2348.

190 GARAGES À LOUER

VILLE ST-LAURENT Places de garage à louer pour l'hiver. 333-1402.

251 BUREAUX À LOUER

CHEVRIER (métro Sherbrooke), pour professionnels, 1000 p.c., 1100\$/m., rénové, maison centenaire. 848-9029.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking 700 à 1700 p.ca. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

164 CONDOMINIUMS À LOUER

-ST-LAMBERT- Très beau Condo, 4 c.c., foyer, 7 électroménagers, air climat., tout repeint, piscine, 1,200\$/mois. Libre. 630-7673

A CHARLESBOURG, belle vue, près nature, condo à louer ou à vendre. Belton, insonorisé, très grand. (418) 872-4355.

LAC MEMPHREMOGOG, La condo, 1 ch. le mieux situé. 738-3636.

OASIS DE VILLE 1070 ST-MATHIEU, Grand 4 1/2, 1500 p.c., 2 s./bains, 2 balcons, 2 garages int., vue magnifique sur ville + fleuve. Sont inclus 5 électromén., stores verticaux, tapis. Libre 1er déc., 1600\$/mois. 938-5458.

251 BUREAUX À LOUER

LES JARDINS LE CORBUSIER

Espaces disponibles pour bureaux et commerces

800 à 10 000 p.ca.

744-9742

301 OEUVRES D'ART

LIQUIDATION de 150 tableaux de grands peintres québécois. Jusqu'à 50%. Ouvert mercredi au dimanche. Galerie Brocard, 2691, Boul. Labelle, Prévoist. 224-4294, (Sofie) 45 Aut. 15 Nord.

TABLEAU Huile, Ayothe, grandeur 20x24, originale. 625-2502 (rép.)

TABLEAUX, Jean Lafata + Encyclopédie Britannique (début du siècle). 482-7191.

303 ANTIQUITÉS

LES ANTIQUITÉS 4020 ST-AMBROISE

Le plus grand marché permanent d'antiquités et d'objets de collection à Montréal.

JEUDI/VENDREDI: 12h à 10h

SAMEDI/DIMANCHE: 10h à 17h

4020 ST-AMBROISE. INFO: 932-5161

303 ANTIQUITÉS

MOBILIER SALLE DINER, d'esprit Louis XIII. Service fine-porcelaine (England) 12 couverts. Lampes marbre. Coutellerie argent (Triple-Plated) 12 couverts. Verrierie: cristal. Sculptures. 1er et 2e oct., 163 Brixton, St-Lambert.

307 LIVRES / DISQUES

6E0 Serais acheteur des partitions, 1re édition, numéros 3,4,5,6,7,8. Appelez Marc, au: 845-8680.

318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usage, 685-4051. Les Aménagements F.B. inc.

320 AMEUBLEMENT

(2) CAUSEUSES ROCHE-BOBOIS cuir beige, val. 6600\$, pour 4300\$. 641-0432

325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

ORGUE HAMMOND modèle R-124, 2 claviers complets, 25 notes au péda- lier, Leslie Inc., rythme auto. (514)351-0077 ou (819)887-3885.

PIANO DROIT Ancien Weber, relié à neuf, table d'harmonie + bois, 2 000\$ démonté. 481-2347.

350 ANIMAUX

QUARTER HORSE Très beau, enregistré, 10 ans, couleur sable. Idéal randonnée. Très bon prix. 388-1163

440 SERVICES DOMESTIQUES

PERLE RARE Recherche femme autonome: faire ménage, souper et garder deux enfants, de 15h à 19h, du lundi au jeudi. 739-0486 après 19h.

450 EMPLOIS DIVERS

IMPORTANT - E CIE de sondages recherche intervieweurs/uses téléphoniques bilingues. Demander Josée Labelle: 875-8086.

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

FRANCE Recherchons personne sérieuse ayant contacts en France. (514) 341-8172

504 ASSOCIÉS-PARTENAIRES

ASSOCIE DEMANDÉ pour projet très intéressant. (819)367-2742.

529 SERVICES PROFESSIONNELS

SERVICES 24hrs / 7 JOURS Traitement de texte, mise en page, C.V., rapports, rédaction. Claudia. 289-9565

530 COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

COURS DE FLUTE traversière, débutant-intermédiaire. Diplômée de Vincent d'Indy et de l'U. de M. 523-5439.

401 POSTES CADRES, PROFESSIONNELS

POSTE DE DIRECTEUR EXÉCUTIF

La Société canadienne de cardiologie, regroupant plus de 900 membres, médecins et scientifiques impliqués dans le domaine cardiovasculaire, recherche un candidat dynamique pour assurer un nouveau poste de directeur exécutif à son secrétariat à Montréal.

Le candidat méritant aura un minimum de 5 ans d'expérience en administration et en communication particulièrement avec une association médicale. Il est bilingue et possède une expérience de travail dans un secrétariat. Le candidat doit avoir les qualités pour assumer la responsabilité du travail du secrétariat, collaborer avec différents organismes professionnels, travailler en équipe pour organiser des réunions de plusieurs comités et avoir une expertise en comptabilité.

Si vous êtes la personne dynamique répondant à ces exigences, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 octobre 1994 à: La Société canadienne de cardiologie, 360, avenue Victoria, Bureau 401, Westmount, Québec H3Z 2N4.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

REVUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE RECHERCHE UN(E) ADJOINT(E) À L'ADMINISTRATION

Cette personne assistera le directeur général dans l'exercice de ses fonctions. Elle participera à l'administration, à la production et à la distribution de la revue. Ses responsabilités pourront inclure:

- la gestion des opérations administratives (tenue de livres, production de rapports comptables, comptes rendus de réunion, ...);

- l'assistance aux rédacteurs ainsi que le suivi des manuscrits;

- la coordination entre les collaborateurs, auteurs et rédacteurs;

- le soutien technique aux représentants des ventes publicitaires;

- les relations avec l'imprimeur;

- la gestion des abonnements.

La personne recherchée est bilingue mais surtout elle possède une connaissance excellente du français. Solide expérience en gestion de bureau. Maîtrise l'informatique PC (logiciels Bedford et WordPerfect). La connaissance de l'édition et de la production de revue ainsi qu'une formation scientifique seront des atouts.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 14 octobre 1994.

Écrire à: Dossier no 417 LE DEVOIR

2050, rue De Bleury, 9e étage Montréal (Québec) H3A 3M9

530 COURS

COURS DE FRANÇAIS ÉCRIT, pour tests d'admission à l'université, avancé-professionnel, rattrapage scolaire, etc. Prof. PHD français. 842-9771.

COURS DE GUITARE, solfège et harmonie. Débutant ou avancé. ANDRÉ NORMANDEAU 722-7630

530 COURS

ESPAGNOL: Débutants, intermédiaires, conversation, adaptés à vos besoins. 647-4200.

ESPAGNOL: Débutants, intermédiaires, conversation, adaptés à vos besoins. 647-4200.

VENEZ PRATIQUER VOTRE ANGLAIS avec des anglophones. CLUB BILINGUE MOTIEU-MOTIEU. 465-9128.

540 SANTÉ

GYMNASTIQUE HOLISTIQUE Soirée d'information avec expérimentation gratuite Mercredi 5 octobre 1994 à 19h30

Travail corporel fait en douceur. Dans la conscience de soi, il détend et soulage, il améliore la posture et la vitalité. Il agit en profondeur et permet de découvrir des moyens d'être plus en santé.

Renseignements: 495-2694

530 COURS

MASSAGE-SAUNA Chinois, suédois, russes. 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

GROS OEUVRES (R.E.Q.) Gestion de chantier. Gestion de projets. Service d'architecture, plans et devis. RESIDENTIEL OU COMMERCIAL. (514) 285-2274

560 ENTRETIEN, RÉNOVATION

MENUISIER 25 ans d'exp., carte de compétence, spéc. rénovation, inst. portes et fenêtres int./ext. 446-3761.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fabrique des jouets en bois. Tous les mardis et mercredis, il se rend à un hôpital pour enfants et distribue ses jouets aux petits malades.

Ces gestes font partie d'une douce révolution. Un à un, ils contribuent à rendre notre monde meilleur. Soyez complice de cette révolution.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fabrique des jouets en bois. Tous les mardis et mercredis, il se rend à un hôpital pour enfants et distribue ses jouets aux petits malades.

Ces gestes font partie d'une douce révolution. Un à un, ils contribuent à rendre notre monde meilleur. Soyez complice de cette révolution.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fabrique des jouets en bois. Tous les mardis et mercredis, il se rend à un hôpital pour enfants et distribue ses jouets aux petits malades.

Ces gestes font partie d'une douce révolution. Un à un, ils contribuent à rendre notre monde meilleur. Soyez complice de cette révolution.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fabrique des jouets en bois. Tous les mardis et mercredis, il se rend à un hôpital pour enfants et distribue ses jouets aux petits malades.

Ces gestes font partie d'une douce révolution. Un à un, ils contribuent à rendre notre monde meilleur. Soyez complice de cette révolution.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fabrique des jouets en bois. Tous les mardis et mercredis, il se rend à un hôpital pour enfants et distribue ses jouets aux petits malades.

Ces gestes font partie d'une douce révolution. Un à un, ils contribuent à rendre notre monde meilleur. Soyez complice de cette révolution.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fabrique des jouets en bois. Tous les mardis et mercredis, il se rend à un hôpital pour enfants et distribue ses jouets aux petits malades.

Ces gestes font partie d'une douce révolution. Un à un, ils contribuent à rendre notre monde meilleur. Soyez complice de cette révolution.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fabrique des jouets en bois. Tous les mardis et mercredis, il se rend à un hôpital pour enfants et distribue ses jouets aux petits malades.

Ces gestes font partie d'une douce révolution. Un à un, ils contribuent à rendre notre monde meilleur. Soyez complice de cette révolution.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fabrique des jouets en bois. Tous les mardis et mercredis, il se rend à un hôpital pour enfants et distribue ses jouets aux petits malades.

Ces gestes font partie d'une douce révolution. Un à un, ils contribuent à rendre notre monde meilleur. Soyez complice de cette révolution.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fabrique des jouets en bois. Tous les mardis et mercredis, il se rend à un hôpital pour enfants et distribue ses jouets aux petits malades.

Ces gestes font partie d'une douce révolution. Un à un, ils contribuent à rendre notre monde meilleur. Soyez complice de cette révolution.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fabrique des jouets en bois. Tous les mardis et mercredis, il se rend à un hôpital pour enfants et distribue ses jouets aux petits malades.

Ces gestes font partie d'une douce révolution. Un à un, ils contribuent à rendre notre monde meilleur. Soyez complice de cette révolution.

540 SANTÉ

MANIAQUE DES ENFANTS. Dans ses temps libres, un menuisier à la retraite fab

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Province de Québec, district de Terrebonne, COUR MUNICIPALE, NO. C93R-00313, VILLE DE ROSEMERE, DEMANDERESSE, vs. BRIGITTE ST-JEAN, Défenderesse, Le 13 octobre 1994, à 10h30 de l'avant-midi, au 242 rue Chapuis, en la cité Ste-Thérèse, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, consistant en: 1 automobile de marque Nissan Pulsar, 1987, immatriculée JGK-107, de couleur noire; 1 téléviseur couleur 23", de marque Sony; 1 magnétophone de marque Panasonic; et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, 29 septembre 1994, FRANÇOIS BERTRAND, huissier, ROBERT JASMIN & ASS., Tél.: 622-9222.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUFORT, COUR MUNICIPALE, NO. C93V-00182, VILLE DE FENAY, Partie défenderesse, vs. Marie KALOPEDAKIS, Partie défenderesse, Le 12ème jour d'octobre 1994, à 10h00, au 1117 Hennessey, Chomedey, Laval, Qc, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Marie KALOPEDAKIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Pontiac Acadia 1000, de couleur grise, 1984, immatriculée GWZ 022, Québec, Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Benoît PUSKAS, huissier du district de Beauharnois, (514) 377-1215, Fax: 377-1218, Soucy, Bouchés, Toulouse & Associés HUISSIERS, 139, rue St-Jacques, 1100, Valleyfield, Qc, J6T 2H8.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 700-02-002269-943, ALAIN BEAUCHAMP, Partie défenderesse, vs. Lynn Millare, Partie défenderesse, Le 12ème jour d'octobre 1994, à 10h00, au 985 rue Jarry, Chomedey, Laval, Qc, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Lynn Millare, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Toyota modèle 88, couleur grise foncée, et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Michel Panneton, huissier du district de Beauharnois, (514) 377-1215, Fax: 377-1218, Soucy, Bouchés, Toulouse & Associés HUISSIERS, 139, rue St-Jacques, 1100, Valleyfield, Qc, J6T 2H8.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR SUPÉRIEURE, M. JACQUES MAINVILLE, SUCCESSION P. MAINVILLE, Partie défenderesse vs. M. GÉRALD L'ÉVEYER ET M. SALOMON ABRAMOVITCH, D7-Partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY, Mis-en-cause ASSIGNATION ORDRE est donné à M. Gérard L'Éveyer et M. Salomon Abramovitch de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1111, Jacques-Cartier, à Longueuil, salle 1.17, le 08

novembre 1994 suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR. Une copie de la requête en reconnaissance judiciaire d'un droit de préférence a été remise au greffe à l'intention de M. Gérard L'Éveyer et Salomon Abramovitch. Lieu: Longueuil. Date: 26 septembre 1994. YVAN ALLY, G.A.C.S. MES DESLANDES & ASSOCIÉS, AVOCATS 5255, Chemin Chamby St-Hubert, Qc J3Y 3N5, Tél: (514)445-3782.

Province de Québec, District de Québec, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 200-02-002070-938, PIERRE LANDRY ELECTRIQUE INC. Demanderesse, vs. CONSTRUCTION HERMES L.T.E., Défenderesse, Le 12 octobre 1994, à 10h00, de l'avant-midi, à la place d'Arènes, de la défenderesse, au no 15 rue St-Joseph, en la cité Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table inclinée, de couleur blanche, avec 2 portes et acc.; 1 photocopieur de marque Toshiba, de modèle B.D. 5511, n/s: 1J42926, avec armoire, et acc.; 1 Fax de marque Sharp, de modèle FO-460, n/s: 10210074 et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT, CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277, DE L'ÉTUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 28 SEPTEMBRE 1994.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO. 535-99-0913-91, 535-99-0914-91, 535-99-0915-91, M. SONIA DAoust, percepteur, en qualité de saisissant pour et au nom de la ville de Dorion Demanderesse, vs. ANDREW PARENT, Défendeur, Le 14 octobre 1994, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 115, Sième Avenue, Beauharnois, en la cité Terrasse Vaudreuil, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Toyota, de modèle Four Runner, de couleur gris, de l'année 1993, portant le numéro série J74V1N130SP5106775, immatriculé WDW 785, le tout avec acc.

HAM DIAMOND ASS. INC. 345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2 TÉL.: (514) 483-2303 FAX: (514) 483-2373

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE KILCONTROL ST-DENIS INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, ayant fait affaires dans la Ville et District de St-Hyacinthe, Province de Québec, au 2780, rue Raymond, #113, sous le Nom et Raison Sociale de: GESTION SANTÉ NUTRITION. Débitur AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par les présentes donné que KILCONTROL ST-DENIS INC. a déposé une cession le 22e jour de septembre 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13e jour d'octobre 1994 à 15 h 00 de l'après-midi au Bureau du Syndic, 345, av. Victoria, Bureau 400, Westmount, Montréal (Québec) Daté à Westmount, Québec, le 26e jour de septembre 1994. H & M Diamond et associés Inc. Syndics

Condition: ARGENT COMPTANT, DENIS TEASDALE, huissier, 397-9277, DE L'ÉTUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 28 septembre 1994.

Province de Québec, District de Québec, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 200-02-002070-938, PIERRE LANDRY ELECTRIQUE INC. Demanderesse, vs. CONSTRUCTION HERMES L.T.E., Défenderesse, Le 12 octobre 1994, à 10h00, de l'avant-midi, à la place d'Arènes, de la défenderesse, au no 15 rue St-Joseph, en la cité Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 table inclinée, de couleur blanche, avec 2 portes et acc.; 1 photocopieur de marque Toshiba, de modèle B.D. 5511, n/s: 1J42926, avec armoire, et acc.; 1 Fax de marque Sharp, de modèle FO-460, n/s: 10210074 et acc.; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE. Condition: ARGENT COMPTANT, CAMILLE BERNARD, huissier, 397-9277, DE L'ÉTUDE GRENIER & ASS., HUISSIERS, Montréal, le 28 SEPTEMBRE 1994.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, CADEUX, Saisissant, VS AGENCE DE VOYAGES LES TOURS CORAL INC., Saisi, Le 13 octobre 1994, à 10h00, à la place d'Arènes du saisi, au 4285 rue St-Laurent, en la ville de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du saisi, saisis en cette cause, à l'exception de: 1 camion de marque Toyota, de modèle Four Runner, de couleur gris, de l'année 1993, portant le numéro série J74V1N130SP5106775, immatriculé WDW 785, le tout avec acc.

LONGUEUIL, ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIÈRE Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Longueuil Nos: 500-05-006188-948 505-18-000033-944 RE: BREF D'EXÉCUTION

CAISSE DES JARDINS ST-MAXIME, ayant sa place d'affaires au 194 rue Charron, Ville Lemoine, district de Longueuil J4R 2K7, partie demanderesse saisissante, contre GESTION REAL DUPONT INC., ayant sa place d'affaires au 604, 1ère Rue, Richelieu, Québec, district de St-Hyacinthe J3L 4A2, Province de Québec, partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY, mis en cause. «Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro CENT VINGT-SIX (Pte 126) au cadastre officiel du Village du Bassin de Chamby, circonscription foncière de Chamby, mesurant quatre-vingt-sept pieds et huit dixièmes (87.8') dans sa ligne Nord-Est, cent quarante-quatre pieds et deux dixièmes (144.2') (180.0 pieds selon le titre) dans sa ligne Sud-Est, une distance en courbe de quatre-vingt-neuf pieds et deux dixièmes (89.2') engendré par un rayon de deux cent quatre-vingt-un (211.0) et deux dixièmes (281.2) dans sa ligne Sud-Ouest, cent cinquante pieds et six dixièmes (150.6') (110.0 selon le cadastre) dans la ligne Nord-Ouest, contenant en superficie deux mille neuf cent dix-neuf (2199) p.c. mesures anglaises et plus ou moins. Ladite partie est bornée comme suit, savoir: vers le Nord-Est par le Bassin de Chamby, vers le Sud-Est, par une partie du lot 126; vers le Sud-Ouest, par la rue Bourgogne; et vers le Nord-Ouest, par le lot 121. Avec la bâtisse y érigée portant les numéros 1643 et 1645 de ladite rue Bourgogne, Ville de Chamby, Province de Québec, J3L 1Y8». La mise à prix est fixée à 35 196,50 \$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au Palais de Justice, 1111 boulevard Jacques-Cartier Est, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le HUITIÈME JOUR de NOVEMBRE 1994 à QUATORZE heures. Le shérif adjoint YVAN ALLY

dactylo Brother; système de son Magnasonic à acc.; système téléphonique Cotelec à acc.; lampe sur pied; frères, horloge, 8 chaises en tissu; résidence amovible de métal; Frigidaire, Diplomat, blanc, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT, MONTREAL LE 29 SEPTEMBRE 1994, MARTIN BOISSE, H. District de Montréal, ETUDE VALADE ET ASSOCIÉS, 987-7883.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE, NO. 535-27-02033-919, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs. DANIEL BENJAFIELD, Partie défenderesse, AVIS PUBLIC est donné que le 13 octobre 1994, à 11 heures, au domicile de la partie défenderesse, soit 1500 rue Rivoli, app.3, à Greenfield Park (Québec), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Mercury Cougar, 1984, brun, immatriculé au Québec, XFN 701, numéro de série: 1ME8P2P2CH15101, ST-HUBERT le 22 septembre 1994, JACQUES DUCLOS, HUISSIER DE JUSTICE, DISTRICT DE LONGUEUIL, INFORMATIONS: (514)445-4899.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE, NO. C9218-08932, VILLE DE L'ASSOMPTION, Partie défenderesse, vs. Yolande Bériault Boucher, Partie défenderesse, Le 12 octobre 1994, à 11h00, au 58, Léonie, app. 5, Repentigny, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Yolande Bériault Boucher, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque, 3 sections, en mélamine noire; 3 tables salon

LONGUEUIL, ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIÈRE Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Longueuil Nos: 500-05-006188-948 505-18-000033-944 RE: BREF D'EXÉCUTION

CAISSE DES JARDINS ST-MAXIME, ayant sa place d'affaires au 194 rue Charron, Ville Lemoine, district de Longueuil J4R 2K7, partie demanderesse saisissante, contre GESTION REAL DUPONT INC., ayant sa place d'affaires au 604, 1ère Rue, Richelieu, Québec, district de St-Hyacinthe J3L 4A2, Province de Québec, partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY, mis en cause. «Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro CENT VINGT-SIX (Pte 126) au cadastre officiel du Village du Bassin de Chamby, circonscription foncière de Chamby, mesurant quatre-vingt-sept pieds et huit dixièmes (87.8') dans sa ligne Nord-Est, cent quarante-quatre pieds et deux dixièmes (144.2') (180.0 pieds selon le titre) dans sa ligne Sud-Est, une distance en courbe de quatre-vingt-neuf pieds et deux dixièmes (89.2') engendré par un rayon de deux cent quatre-vingt-un (211.0) et deux dixièmes (281.2) dans sa ligne Sud-Ouest, cent cinquante pieds et six dixièmes (150.6') (110.0 selon le cadastre) dans la ligne Nord-Ouest, contenant en superficie deux mille neuf cent dix-neuf (2199) p.c. mesures anglaises et plus ou moins. Ladite partie est bornée comme suit, savoir: vers le Nord-Est par le Bassin de Chamby, vers le Sud-Est, par une partie du lot 126; vers le Sud-Ouest, par la rue Bourgogne; et vers le Nord-Ouest, par le lot 121. Avec la bâtisse y érigée portant les numéros 1643 et 1645 de ladite rue Bourgogne, Ville de Chamby, Province de Québec, J3L 1Y8». La mise à prix est fixée à 35 196,50 \$ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au Palais de Justice, 1111 boulevard Jacques-Cartier Est, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le HUITIÈME JOUR de NOVEMBRE 1994 à QUATORZE heures. Le shérif adjoint YVAN ALLY

mélamine blanche; 1 télévision Toshiba, 21" environs; 1 vidéo VHS Panasonic avec meuble noir; 1 fauteuil en cuir noir, avec appui pied. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: Michel Panneton, huissier du district de Terrebonne, (514)471-8078, Carol-Lynn Peterson HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W5.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION COMBEST CORPORATION CORPORATION COMBEST

Prenez avis que la compagnie C O M B E S T CORPORATION CORPORATION COMBEST

COMBEST demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 28 septembre 1994. KUGLER KANDESTIN, AVOCAT DE COMBEST CORPORATION COMBEST.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 505-27-006385-911, 505-27-004659-919, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs. JACQUES CARDINAL, Défenderesse, Le 13 octobre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 524, rue GREGOIRE,

en la cité de ST-MICHEL, district d'Orémont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 Haut-parleurs de marque Technic; 2 haut-parleurs de marque Pulsar; 2 escabeaux; 1 aspirateur commercial de marque Tiger Vac; Et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT PIERRE TURGEON, huissier, 466-2628, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoine, le 28 septembre 1994.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 505-27-006385-911, 505-27-004659-919, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs. JACQUES CARDINAL, Défenderesse, Le 13 octobre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 524, rue GREGOIRE,

en la cité de ST-MICHEL, district d'Orémont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 Haut-parleurs de marque Technic; 2 haut-parleurs de marque Pulsar; 2 escabeaux; 1 aspirateur commercial de marque Tiger Vac; Et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT PIERRE TURGEON, huissier, 466-2628, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoine, le 28 septembre 1994.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 505-27-006385-911, 505-27-004659-919, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs. JACQUES CARDINAL, Défenderesse, Le 13 octobre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 524, rue GREGOIRE,

en la cité de ST-MICHEL, district d'Orémont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 Haut-parleurs de marque Technic; 2 haut-parleurs de marque Pulsar; 2 escabeaux; 1 aspirateur commercial de marque Tiger Vac; Et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT PIERRE TURGEON, huissier, 466-2628, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoine, le 28 septembre 1994.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 505-27-006385-911, 505-27-004659-919, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs. JACQUES CARDINAL, Défenderesse, Le 13 octobre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 524, rue GREGOIRE,

en la cité de ST-MICHEL, district d'Orémont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 Haut-parleurs de marque Technic; 2 haut-parleurs de marque Pulsar; 2 escabeaux; 1 aspirateur commercial de marque Tiger Vac; Et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT PIERRE TURGEON, huissier, 466-2628, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoine, le 28 septembre 1994.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 505-27-006385-911, 505-27-004659-919, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs. JACQUES CARDINAL, Défenderesse, Le 13 octobre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 524, rue GREGOIRE,

en la cité de ST-MICHEL, district d'Orémont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 Haut-parleurs de marque Technic; 2 haut-parleurs de marque Pulsar; 2 escabeaux; 1 aspirateur commercial de marque Tiger Vac; Et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT PIERRE TURGEON, huissier, 466-2628, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoine, le 28 septembre 1994.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 505-27-006385-911, 505-27-004659-919, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs. JACQUES CARDINAL, Défenderesse, Le 13 octobre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 524, rue GREGOIRE,

en la cité de ST-MICHEL, district d'Orémont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 Haut-parleurs de marque Technic; 2 haut-parleurs de marque Pulsar; 2 escabeaux; 1 aspirateur commercial de marque Tiger Vac; Et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT PIERRE TURGEON, huissier, 466-2628, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoine, le 28 septembre 1994.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO. 505-27-006385-911, 505-27-004659-919, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs. JACQUES CARDINAL, Défenderesse, Le 13 octobre 1994, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE du défendeur, au no 524, rue GREGOIRE,

en la cité de ST-MICHEL, district d'Orémont, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 Haut-parleurs de marque Technic; 2 haut-parleurs de marque Pulsar; 2 escabeaux; 1 aspirateur commercial de marque Tiger Vac; Et autres biens saisis en cette cause. Condition: ARGENT COMPTANT PIERRE TURGEON, huissier, 466-2628, DE L'ÉTUDE GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS DE JUSTICE, Lemoine, le 28 septembre 1994.



VILLE DE MONTRÉAL-NORD APPEL D'OFFRES

ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS SOUMISSIONS 1994-79 à 1994-83

Des soumissions dans des enveloppes scellées et séparées pour chacune des soumissions ci-dessous et portant inscription: SOUMISSION - ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS (soumissions portant les numéros 1994-79 à 1994-83) adressées à la soussignée à l'Hotel de Ville de Montréal-Nord, 4243 rue de Charlevoix, Montréal-Nord, H1H 1S5, seront reçues jusqu'à 16 h 30, le MARDI 11 OCTOBRE 1994 pour les achats suivants: CONTRAT NO 1994-79: Un (1) aspirateur à feuilles et à débris avec benne basculante. CONTRAT NO 1994-80: Une (1) épandeur d'abrasifs, de type remorque, tandem, ayant une capacité minimum de 2,1 verges³. CONTRAT NO 1994-81: Quatre (4) épandeur d'abrasifs, de type remorque, ayant une capacité minimum de 1,31 verges³. CONTRAT NO 1994-82: Deux (2) épandeur d'abrasifs montés sur un faux châssis pivotant, leur installation sur le châssis de deux (2) camions de la Ville. CONTRAT NO 1994-83: Une (1) charrieur chasse-neige réversible, un (1) harnais de chasse-neige avec système hydraulique, leur installation sur un (1) camion de la Ville.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les cahiers des charges et les formulaires de soumissions pour chacun des contrats au bureau du chef de la division de l'Approvisionnement, M. Yvon Ménard, à l'Hotel de Ville de Montréal-Nord, 4243 rue de Charlevoix, Montréal-Nord. Veuillez noter que les heures d'affaires sont les suivantes: du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30, et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou d'une caisse de dépôt et de crédit et payable à la Ville de Montréal-Nord représentant 10% de la valeur totale de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission représentant 10% de la valeur totale de la soumission. Si un cautionnement de soumission est fourni, celui-ci doit être accompagné de lettres garantissant l'émission d'un cautionnement de fourniture. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Lesdites soumissions seront ouvertes à une assemblée du conseil le MARDI 11 OCTOBRE 1994, à 20 h, à la salle des délibérations, 11155 avenue Hébert, Montréal-Nord. DONNÉ À MONTRÉAL-NORD, ce 1er octobre 1994. Le greffier Me Hélène Simoneau

LONGUEUIL, ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIÈRE Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Longueuil Nos: 505-05-000442-894 505-18-000022-947 RE: BREF D'EXÉCUTION

GESTION HENRI NEGRE INC., corps politique dûment constitué, ayant son siège social et principale place d'affaires au 5244 boulevard Cousineau, en la ville de Saint-Hubert, province de Québec, district de Longueuil J3Y 3K8, partie demanderesse saisissante, contre PLACEMENTS CHUNIL LAL INC. corps politique dûment constitué, ayant son siège social et principale place d'affaires au 1 rue Saint-Paul Est, en la ville de Montréal, dit district, province de Québec H2Y 1E9, Province de Québec, partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHAMBLY, mis en cause. «Une parcelle de terrain situé en la Municipalité de Saint-Hubert, ayant front sur Chemin de Chamby, connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX CENT CINQUANTE-ET-UN au plan et livre de remoi officiels de la Paroisse de Saint-Hubert, Bureau de la Publicité des droits de la circonscription foncière de Chamby. La mise à prix est fixée à 128 025,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication. Pour être vendu au Palais de Justice, 1111 boulevard Jacques-Cartier Est, salle RC-21, LONGUEUIL, QUÉBEC, le PREMIER JOUR de NOVEMBRE 1994 à QUATORZE heures. Le shérif adjoint YVAN ALLY

Bureau du shérif Cour Supérieure Longueuil, le 20 septembre 1994.

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE KILCONTROL STE-FOY INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, ayant fait affaires dans la Ville de Ste-Foy, District de Province de Québec, au 2383 chemin Ste-Foy, #202, sous le Nom et Raison Sociale de: GESTION SANTÉ NUTRITION. Compagnie débitrice AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE AVIS est par les présentes donné que KILCONTROL STE-FOY INC. a déposé une cession le 22e jour de septembre 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11e jour d'octobre 1994 à 15 h 00 de l'après-midi au Bureau des Faillites, 1040 av. Belvédère, bureau 114, Sillery (Québec). Daté à Westmount, Québec, le 26e jour de septembre 1994. H & M Diamond et associés Inc. Syndics

Bureau du shérif Cour Supérieure Longueuil, le 20 septembre 1994.

MOTS CROISÉS LE MONDE

Grid for crossword puzzle with letters I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI.

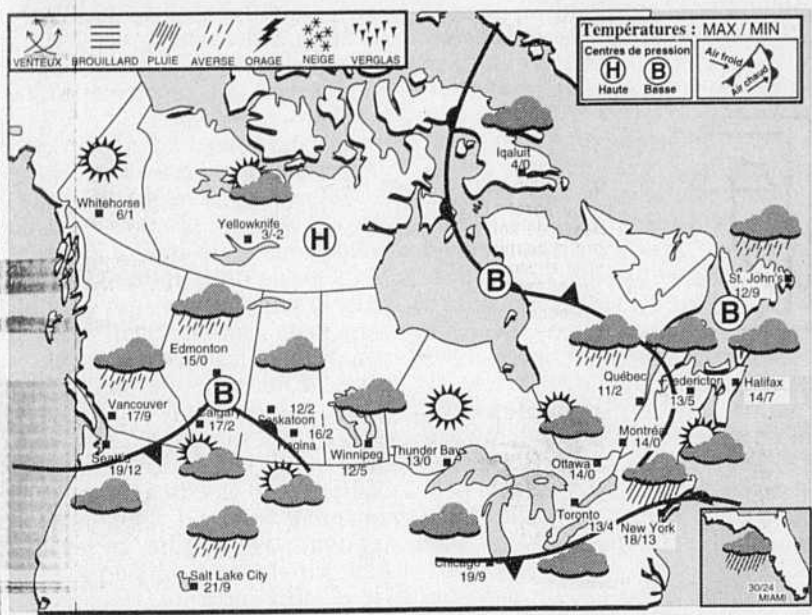
HORIZONTALEMENT I. Servant Tartuffe. II. Apporte un peu de lumière. On ne le voyait plus. III. Dans le frai. Adverbe. IV. Avancera hardiment. A voir ou à lire. V. Vieux corps. Double, c'est un lointain poète. Tourne à l'envers. VI. Il. Pour cela les orchidées sont nécessaires. VII. Pronom. Ils sont un peu pilots. VIII. Excitants. Cela arrive si on est à la peine, ou dans les plaisirs. Article. IX. Elles ont ainsi plus de force. Va agrandir le trou. X. Entièrement en surface. Saint. XI. Forcément romantiques. VERTICALEMENT 1. Ont bravé les mises en garde. 2. Dégoutte. 3. Tiennent le tout ensemble. Possessif. 4. Fils de Jacob. S'appuient sur les fondations. 5. Lac. Je le dis mal. 6. Polis. Jeunes voyageurs. 7. Celle-ci sera peut-être longue. Lui a-t-on demandé son avis? 8. Pronom. Plaît aux yeux et au nez. 9. Rivière. Ouvrent sur l'espace. 10. Foncent l'épée en avant. Brin de pétales. 11. Passage. Il fut de la Grande Armée. 12. C'est reparti pour lui.

Horizontalement I. Conciabule. II. Aberrant. Six. III. Couches. Tanna. IV. Hile. Stéréo. V. Ego. Sorite. VI. Mégot. Anisée. 7. VII. Indéjits. Crue. VIII. Sas. Rut. Tira. IX. Emmena. Sedan. X. Réévaluation. Est. XI. Ensoleillés. Verticalement 1. Cache-misère. 2. Obligé. Amen. 3. Néologisme. 4. Crue. On. Evo. 5. Ire. Sternal. 6. Lasso. Duale. 7. In. Trait. UI. 8. Atteint. Sual. 9. Artiste. 10. Usnés. Idée. 11. Lino. Ecrasé. 12. Exaspérants. François Dorlet

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal

Table with 5 columns: Aujourd'hui, Ce Soir, Dimanche, Lundi, Mardi. Includes icons for sun, clouds, and rain, and temperature ranges.



MÉTÉO-QUÉBEC Régions Abitibi et Témiscamingue: Ensoleillé avec passages nuageux. Min. -1; Max. -7. Vents de 7. Vent de 15 à 30 km-h. Dimanche: enneigement suivi de pluie mêlée de neige. Min. -1; Max. -7. Réservoirs Cabonga et Gouin: Ciel variable avec quelques flocons de neige fondante. Min. -1; Max. -7. Vents de 20 à 40 km-h. Dimanche: nuageux avec 30 pour cent d'averses de pluie mêlée de neige. Min. -1; Max. -7. Pontiac, Gatineau et Lièvre: Ensoleillé le matin. Ciel variable en après-midi. Min. -1; Max. -7. Vents de 15 à 30 km-h. Samedi: ensoleillé le matin. Ciel variable en après-midi. Min. -1; Max. -7. Vents de 20 à 40 km-h. Dimanche: enneigement. Min. -1; Max. -7. Ottawa, Hull et Cornwall: Ensoleillé avec passages nuageux. Min. -1; Max. -7. Vents de 15 à 30 km-h. Dimanche: enneigement. Min. -1; Max. -7. Trois-Rivières et Drummondville: Ensoleillé avec passages nuageux. Min. -2 à 4. Max. -10 à 12. Vents de 20 à 40 km-h diminuant au cours de l'après-midi. Dimanche: enneigement. Min. -1; Max. -10 à 12. Québec: Nuageux avec éclaircies et 30 pour cent de probabilité d'averses de pluie possiblement mêlée de neige. Min. -3 à 5. Max. -10 à 12. Vents d'ouest à nord-ouest de 30 à 50 km-h. Dimanche: nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses de pluie mêlée de neige. Min. -1; Max. -10 à 12. Estrie et Beauport: Ciel variable avec 40 pour cent de probabilité d'averses de pluie possiblement mêlée de neige. Min. -2 à 4. Max. -6 à 8. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Dimanche: nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses de pluie mêlée de neige. Min. -1; Max. -13 à 1. Max. -12. Lac-Saint-Jean, Saguenay et La Tuque: Nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. -1 à 3. Max. -7 à 9. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Dimanche: nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. -2 à 4. Max. -10 à 12. Réserve faunique des Laurentides: Nuageux avec éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses de pluie ou de neige fondante. Min. -1; Max. -7 à 9. Vents du nord-ouest de 30 à 50 km-h. Dimanche: nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. -2 à 4. Max. -10 à 12. Rimouski et Matapédia: Nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses. Brumeux par endroits. Min. -1; Max. -7. Vents de 20 à 40 km-h. Dimanche: nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses. Min. -2 à 4. Max. -10 à 12. Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Côte-Nord et baie des Chaleurs: Nuageux avec 40 pour cent de probabilité d'averses. Brumeux. Min. -1; Max

É D I T O R I A L

Pas de gouvernail

Lise Bissonnette

Il ne doit plus guère se trouver de fédéralistes pour croire que le gouvernement libéral de M. Jean Chrétien, derrière ses airs de ne pas y toucher, s'appuie sur une stratégie bien planifiée pour traiter avec le nouveau gouvernement québécois.

Après que M. Chrétien eut été justifié à mentir aux Communes pour ensuite retraire dans l'affaire du paiement de la part québécoise du référendum de 1992 sur les accords constitutionnels de Charlottetown, l'équipe fédérale s'est aussitôt enfermée dans une autre provocation qui va garantir toute sympathie à l'équipe péquiste. Quelques heures à peine après que M. Bernard Landry, ministre québécois des Affaires internationales, eut annoncé qu'un ministre québécois participerait à la mission que le premier ministre canadien entend mener bientôt en Asie, la vice-première ministre du Canada, Mme Sheila Copps, fonçait comme d'habitude dans le chiffon rouge. Seul le premier ministre du Québec, M. Parizeau, est invité et il n'a pas le droit de proposer de substituer, tonnaient-elle aux Communes. Son collègue des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Massé, qui ne reconnaît pas un piège à ours même s'il l'avait sous le nez, paraît à son tour d'une «règle» qu'aucune province ne pouvait contourner, et que les premiers ministres auraient acceptée à la dernière rencontre fédérale-provinciale.

Cette dernière rencontre, c'était évidemment avant le scrutin au Québec, et elle a été plutôt bête si elle n'a pas prévu le problème. Ne serait-ce qu'au plan pratique, il est clair que M. Parizeau aura autre chose à faire, en novembre, que de passer deux semaines à faire le voyageur de commerce sur les routes de la soie. Au plan politique, par ailleurs, aucun Québécois ne se scandalisera de le voir refuser, si tôt après l'élection et dans l'état de leurs relations, de jouer les faire-valoir du premier ministre du Canada.

Tout autant que l'incident du paiement référendaire, celui-ci met surtout en relief la tendance de fond d'un fédéralisme qu'on dit «évolutif» et qui évolue certes dans une direction inacceptable. Comment les premiers ministres des autres provinces, y compris celui de la puissante Ontario, ont-ils pu accepter de se faire dicter par Ottawa le niveau de leur représentation au sein d'une mission commerciale? La relation hiérarchique que le gouvernement fédéral instaure ici n'a pas de fondement dans nos institutions. Mais elle procède du raisonnement, désormais reçu un peu partout au Canada, qui accorderait à Ottawa la prérogative de définir des «normes nationales» dans des domaines qui sont de compétence provinciale, comme l'éducation, la santé, les services sociaux. Ce n'est pas seule-

ment le spectre d'une centralisation supplémentaire qui se profile ici, mais l'apparition d'une autorité nouvelle d'Ottawa sur les provinces, tout à fait contraire aux principes fondateurs du Canada.

Si bien que l'affrontement, dans le nouveau rapport Québec-Canada, s'annonce inévitable et durable, et les escarmouches ne naîtront pas toujours à Québec. Dans le cas qui nous occupe, la proposition de M. Landry était parfaitement acceptable, elle offrirait même au gouvernement fédéral l'occasion de démontrer aux Québécois, grâce à la visibilité de la mission, qu'il pouvait surmonter les tensions politiques et offrir une pleine coopération au Québec. Mais Ottawa tient mordicus à une autre démonstration: le Québec doit être traité en «province comme les autres», quitte à pousser le ridicule jusqu'à faire croire à des interlocuteurs asiatiques qu'il vaut mieux échanger avec la première ministre de l'Île-du-Prince-Édouard qu'avec un ministre du Québec. En pratique désormais, il ne serait pas étonnant de voir M. Landry organiser un voyage québécois de haut niveau en Asie et en tirer un profit bien supérieur à celui du périple «organisé» que proposait M. Chrétien.

Le voyage en Asie,

une autre gaffe

d'Ottawa

Il y a une seule explication à ces gaffes successives d'un gouvernement qui aurait les moyens d'être mieux conseillé. M. Chrétien n'a pas de stratégie québécoise autre que son instinct, qui est celui de la bataille à finir, dans la ruelle s'il le faut. Mais son simplisme habituel le coince.

Pour comprendre comment il a pu, dans l'affaire du paiement référendaire, dire platement non au Québec avant de dire oui dans la déroute et le mensonge, il faut prendre connaissance de l'ensemble de l'opinion canadienne. De partout au Canada, dès la première requête péquiste, des éditoriaux demandaient à Ottawa de tenir bon, de ne pas céder au «chantage» péquiste, de ne pas «acheter» les méchants séparatistes. M. Chrétien ne peut se maintenir en bonne position au Canada, et il l'est aujourd'hui dans les sondages, sans donner quelque satisfaction à ce courant d'opinion qui a beaucoup contribué à son élection en 1993. C'est ce qui explique l'annulation qu'il a voulu glorieuse du contrat des hélicoptères dont il aura pourtant besoin bientôt, l'erreur flagrante de la fermeture du Collège de Saint-Jean qui coûtera plus cher que les économies présumées, et les dernières stupides manœuvres Massé-Copps. Mais quand l'opinion québécoise se retourne contre lui, comme ce fut le cas cette semaine devant un déni de justice et de bon sens, il perd ses moyens.

Il n'a tout simplement pas de gouvernail. Et pire, il semble en ignorer le besoin.



Misérabilisme et médiocrité en tête de liste de nos obsessions

Après une absence remarquable et ce, depuis quelques années, voici que l'autre mamelle de l'histoire du Québec fait un retour en force. Et en style. Pour la première fois depuis longtemps, nous avons donc nos deux béquilles favorites, solidement (sic) en place.

Cette fois, tout y est: le misérabilisme ayant rejoint la médiocrité en tête de liste de nos obsessions du moment.

On peut même parler d'une fusion cryogénique entre les deux — la fusion est toujours à froid au Québec — puisqu'on ne sait plus trop si c'est le misérabilisme qui donne le ton à notre médiocrité, ou l'inverse.

Bref, sommes-nous médiocrement misérabilistes ou des misérabilistes médiocres? Pendant les années 1980, le misérabilisme avait pourtant quasiment disparu de notre discours collectif. Né pour un petit pain? Connaiss pas. Ce fut la période heureuse de nos grands succès et des appels au dépassement de l'excellence. Nous étions toujours médiocres, mais sans le savoir, donc heureux de notre condition. Même notre médiocrité avait meilleur goût. Elle était distincte, une sorte de médiocrité d'appellation contrôlée.

Je n'arrive pas à identifier le moment précis où la misère a de nouveau fondu sur nous. Peut-être au moment de la faillite de Lavalin et de son prince de l'excellence, M. Bernard Lamarre. Au moment de la mort de Meech?

De la maladie de M. Bourassa, du pont Mercier, des émeutes du Forum ou de l'apparition de la poutine chez McDonald's? Allez donc voir quand le malheur vous tombe dessus.

Au début, rien de plus inoffensif que la misère et le misérabilisme. Un petit coup par ci, un autre par là. Rien à vous couper le souffle. Tout à coup, on commence à soupçonner les autres d'être plus mé-



DANIEL LATOUCHE

diocres qu'il n'y paraît. Ensuite, on le voit comme des médiocres incurables.

Et finalement, on les soupçonne de vouloir vous entraîner dans leur chute. C'est alors que vous commencez à vous demander si c'est génétique et si les autres ne sont pas en train de vous foutre la peste. Vite un vaccin. Mais il est alors déjà trop tard. Peut-être est-ce notre cas?

Côté misérabilisme, depuis un mois, c'est la curée. Pas une semaine sans qu'un pauvre petit étudiant y aille de sa dissertation sur l'avenir bloqué, la pauvreté culturelle et le tribalisme de ses collègues. C'est la lutte à finir, le concours à qui les plaindrait le plus. Leur misère est devenue notre misère. Les pauvres petits chéris.

C'est qu'elle commence à m'énervé, cette p'tite dame qui crie au meurtre de son génie. Je veux bien croire qu'elle est la petite sœur de Mozart et qu'elle étudie à McGill, mais quand même, elle nous les casse.

Imaginez donc: elle est partie de chez elle avec la ferme intention d'aller voter pour le PQ, mais lorsqu'elle a entendu M. Parizeau affirmer qu'il ne voulait plus continuer à pénaliser financièrement les étudiants qui prennent trop de temps à terminer leur cégep, elle a changé d'idée. Elle a donc annulé son vote. Quel courage. Quelle analyse politique.

Remarquez qu'elle a bien raison de protester contre la présence à l'université des culs-terreux et de ces bums arriérés qui n'ont jamais

lu Kant. Tous des ignorants et de plus, ils ne sentent pas très bon. Moi, je la comprends de ne pas vouloir fréquenter des gens «comme cela». Ah d'Iberville, où es-tu donc? Mort, probablement.

Et toujours ce même refrain: le Québec est trop petit. C'est plein de nationalistes et de tribalistes, des gens qui n'ont jamais voyagé et qui ne parlent pas quatre langues. On croirait entendre le sénateur Roux qui ne trouve rien de mieux que de vivre aux crochets des contribuables afin de mieux défendre le fédéralisme. Un vrai héros celui-là.

Parlant de misère, on ne peut faire mieux.

Mais qui nous a donc foutu cette génération de *gougounes* et de «Bécot-Bobo» qui ne manquent jamais une occasion de prendre leur plus belle plume et de jouer à Rimbaud. Mais qu'ils nous fichent donc la paix et partent voyager un peu, sans papa, sans maman, ailleurs, loin. Oubliez les cartes postales.

Qu'ils ne comptent pas sur moi pour leur vanter les mérites du pays à construire ou de la souveraineté à réaliser. S'ils ne l'ont pas compris à 20 ans, imaginez ce que ce sera à 40 ou 60. Qu'ils ne s'attendent pas non plus au petit refrain sur «Dans mon temps». J'en ai trop subi pour le ressusciter d'autres.

Par contre, je refuse de me sentir coupable. Leur petite misère me semble bien médiocre. Et tant pis si c'est paternaliste. On ne va quand même pas se faire servir la même salade pendant les 10 prochaines années.

A part le voyage, je n'ai qu'un conseil à leur donner: achetez-vous un disque de Desjardins et à défaut d'un bon joint, respirez par le nez. Vous allez voir: ça marche. Je viens d'essayer.

La radio en deuil

Jean-Robert Sansfaçon

Une époque s'éteint avec la fermeture soudaine des stations CJMS (Montréal), CJRP (Québec), CJTR (Trois-Rivières), CJMT (Chicoutimi) et CKCH (Hull). Même ceux et celles qui ont débranché leurs écouteurs depuis longtemps avaient déjà été de fidèles auditeurs, à un moment ou l'autre de leur vie.

La mort d'une radio, comme celle d'un journal, n'est jamais une occasion de réjouissance, si ce n'est pour certains concurrents trop sûrs de leur invulnérabilité. A cause du lien quasi immédiat qu'elle entretient entre le monde et l'individu, la radio joue un rôle à part dans la vie des collectivités. Un rôle qu'elle a malheureusement eu tendance à abandonner au profit de la télévision. Mais cette erreur n'explique pas tout, notamment la baisse rapide de ses recettes publicitaires.

On connaît depuis longtemps les difficultés de la radio AM, tant financières que d'orientation générale. Depuis la transformation des stations FM en concurrents immédiats des ondes AM, le public a fui l'orgie de messages commerciaux des ondes AM vers le FM au contenu sinon plus intéressant, en tout cas moins agressant.

S'ajoute à cette désaffection populaire, la venue de Télévision Quatre Saisons dont les tarifs publicitaires très bas ont fait forte concurrence à l'industrie de la radio.

Mais ce désintéressement à l'égard de la radio AM n'est pas propre au Québec, il est nord-américain. Aux États-Unis, les stations ont réagi en modifiant leur formule, ce qui n'a pas empêché plusieurs d'entre elles de fermer leurs portes. Au Canada et au Québec, on s'est contenté de remplacer le traditionnel *disc-jockey* ou le journaliste d'expérience par une vedette du monde du spectacle, du sport ou de la politique. Puis, telle une drogue, il a fallu augmenter la dose, à tel point qu'aux heures de grande écoute, plusieurs émissions sont devenues de tristes exutoires émotifs. Fonction peut-être utile pour notre inconscient collectif, mais gâcheuse d'avenir.

C'est sans doute en région que la fermeture de stations fera le plus mal. Dans certains coins, il n'y a plus désormais que deux stations radiophoniques, dont Radio-Canada. Après l'arrêt ou la diminution de la production télévisuelle locale de Radio-Canada et de Radio-Québec, la fermeture de stations de radio ajoute au silence déjà lourd sur les ondes régionales.

Bien sûr, il faut se réjouir de la consolidation des stations restantes et de la création d'une nouvelle agence de nouvelles, Radiomédia. Mais les nouveaux partenaires ne doivent pas s'illusionner: l'opération ne suffira pas à renouveler la radio AM. Là est tout le défi.

LETTRES

Sisyphé était-il Québécois?

Tel Sisyphé, fils d'Éole et roi de Corinthe, les Québécois semblent condamnés à pousser sur la pente constitutionnelle un rocher qui retombe toujours avant d'atteindre le sommet. Notre Sisyphé québécois s'est approché du sommet à l'occasion de la création de la Commission Bélanger-Campeau. La tricherie de Robert Bourassa et des libéraux «qui savaient» a provoqué la chute du rocher au bas de la pente.

Jamais Sisyphé ne renoncera à ses revendications traditionnelles. Il est donc condamné à pousser. Accepter le *statu quo*, arrêter de pousser, ce serait sa mort; il se ferait écraser par le rocher de l'uniformité canadienne.

Le vieux rêve dualiste de Sisyphé lui donnait l'espoir et la force nécessaires pour pousser toujours plus loin, toujours plus haut. Le rêve d'une reconnaissance des deux peuples fondateurs est mort avec la Loi constitutionnelle de 1982 et l'échec de l'Accord du lac Meech.

L'élection du 12 septembre a don-

né à Sisyphé un regain d'énergie. Mais paradoxalement, le rocher semble plus gros et plus lourd que jamais.

Quel avenir le destin réserve-t-il à Sisyphé? Se fera-t-il aplâtré par le rocher du nationalisme *canadian* uniforme, homogène et symétrique? Sisyphé trouvera-t-il la force de pousser le rocher au sommet de la pente constitutionnelle? La réponse à ces questions appartient aux Québécois.

Marc Sauvé
Montréal, 12 septembre 1994

La fosse routière du Québec

Je reviens d'une virée à vélo Val d'Or-Montréal et j'aurais pu intituler «équipée de 544 kilomètres» la descente non pas dans la fosse aux lions, mais plutôt dans la fosse routière.

Que dire de la vitesse et de l'insouciance de nos «pilotes» derrière leur volant de 18 roues! Je frémis dans une voiture quand un mastodonte me dépasse à plus de 125 km/h sur l'autoroute Jean-Lesage,

alors que pensez-vous d'un cycliste qui se voit frôler à moins d'un pied toutes les deux minutes par ces cerceaux roulants? J'entends déjà de braves gens dire: mais qu'est-ce qu'il «fabrique» sur la route avec sa bécanne? Je ne ressortirai pas la Charte des droits et libertés mais j'avoue aimer ce pays et vouloir une semaine par année le découvrir à petites doses.

Deux mesures pourraient à court terme réduire le danger qui nous menace: rendre obligatoire et surtout faire appliquer la limite de vitesse à 90 km/h pour les camions de 18 roues et plus. Revoir le dossier des chemins de fer pour acheminer par les rails tous ces produits dangereux qui se promènent impunément sur nos routes.

Je demeure convaincu qu'une étude coût-bénéfice établirait clairement l'avantage du transport des marchandises par les rails. Combien de morts faut-il pour faire réagir nos concitoyens et bien sûr les députés devant ce fléau?

Lionel Lafrance
Sainte-Julie, 9 septembre 1994

À PROPOS

... de capacité de produire

Les producteurs de biens non agricoles ont déclaré la plus forte hausse de l'utilisation de la capacité depuis l'expansion économique de 1987 et 1988.

Les solides performances des secteurs manufacturiers, de la construction et des mines ont entraîné une augmentation de 2,6% de l'utilisation de la capacité, ce qui porte le taux à 81,7%.

Pour la première fois depuis le troisième trimestre de

1990, le taux d'utilisation de la capacité a atteint un niveau supérieur à sa moyenne à long terme de 80,6%.

L'utilisation de la capacité dans le secteur manufacturier s'est accrue de 2,4% pour se fixer à 81,1%. Dix-neuf des 22 groupes d'industries manufacturières ont déclaré des hausses.

Statistique Canada, septembre 1994.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCHE CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSSAËN, CHRISTINE HOUDE

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

15 ans plus tard, le référendum

La prochaine fois

Connaissant les lendemains piégés d'actes prescrits selon des calendriers en ciment et bénéficiant de l'expérience de 1980, ceux qui présideront au prochain rendez-vous référendaire seront mieux en mesure de prévoir, de prévenir et d'agir en conséquence

Le nouveau livre de Claude Morin, et les choses comme elles étaient, sera en librairie le mercredi 5 octobre prochain.

Cette chronique douce-amère d'une carrière politique pas comme les autres replace les événements dans leur contexte de l'époque, expose des situations vues de l'intérieur par un acteur privilégié, met fin à quelques légendes et explique des décisions qui ont été difficiles à prendre. Dans son témoignage sur le pouvoir au quotidien, l'auteur révèle ce qu'il pense des partis, de la politique et de ceux qui la pratiquent, avec humour souvent, mais toujours avec une franchise rare chez les ex-membres du «club».

Trois personnel, intimiste par endroits, plein d'anecdotes, le livre relate la jeunesse et l'évolution de l'auteur, sa rencontre accidentelle avec la politique, l'impression que lui fit le PQ au début des années 70. Claude Morin y décrit aussi son expérience comme sous-ministre, candidat, député et ministre, raconte une étonnante démarche des services secrets canadiens et, comme on le lira dans l'extrait qui suit, parle du référendum de 1980 et en tire ses conclusions.

Cet extrait montre à quel point l'expérience du passé peut être utile pour ceux qui aujourd'hui se retrouvent devant la même problématique.

(Copyright Les Éditions du Boréal, 1994)

CLAUDE MORIN

«S'étant engagé à tenir le référendum au cours de son premier mandat, notre gouvernement ne remit jamais en question sa promesse.

Cas remarquable de respect de la parole donnée? Sûrement. De courage aussi et peut-être même de témérité, puisque le succès de l'opération ne parut jamais assuré, c'est le moins qu'on puisse dire, ni même escompté.

Une promesse contraignante

J'ai conservé l'impression que l'acceptation du référendum par le PQ s'était faite en vertu d'un troc implicite ou inconscient. On aurait dit que le congrès de 1974 y avait consenti à condition qu'il soit tenu à l'intérieur d'une période déterminée. (...) Le référendum en échange d'une date!

L'engagement de ne réaliser la souveraineté qu'avec l'assentiment de la population — point stratégique essentiel du choix de 1974 — devint ainsi indissociable d'un élément tactique élevé au niveau d'une promesse morale: le référendum aurait lieu au cours du premier mandat péquiste. Advienne que pourra. Pour reprendre des mots de Lévesque en d'autres temps, on s'était mis les «pieds dans le ciment». On avait figé l'avenir.

L'opinion publique et les événements se conformeraient-ils à l'échéancier péquiste? (...) Malgré leurs oscillations, les sondages successifs, y compris ceux du PQ, s'obstinaient à révéler que la souveraineté-association et l'indépendance, prises ensemble, ne ralliaient jamais 50% de l'électorat. (...)

Un diplomate m'avait un jour dit d'un air entendu: «Il est évident que votre gouvernement s'arrangera pour proposer une "question gagnante"». Évident? Cet étranger ignorait que le Parti québécois aurait sans doute estimé contraire à son honneur de poser une «question gagnante», c'est-à-dire convenant à l'opinion publique et faisant progresser le Québec, si la victoire obtenue dans ces conditions ne lui permettait pas de réaliser tout de suite la totalité de son option. (...)

Mais s'agissait-il seulement de l'honneur du Parti québécois? (...) Il allait de soi qu'une réponse référendaire positive mettrait le Québec en position de force et profiterait au PQ victorieux. Inversement, un NON porterait un dur coup au parti et démobiliserait les militants. Mais quel impact un NON aurait-il sur l'avenir politique du Québec? (...)

S'il était un raisonnement que ma connaissance de la dynamique fédérale-provinciale me faisait tenir pour certain, c'était bien celui-ci: peu importe le sens d'un NON au Québec, le reste du pays ne manquerait pas de l'interpréter comme un abandon judicieux des fantaisies autonomistes de la «province» et, par conséquent, comme un ralliement définitif de sa part au fédéralisme. Attention: pas à un fédéralisme encore à renouveler en fonction des aspirations québécoises, mais au fédéralisme tel que conçu et voulu par le reste du Canada. (...)

En somme, perdant le référendum, non seulement le PQ se nuirait, mais, beaucoup plus grave, il affaiblirait le Québec. Nous, souverainistes, lui ferions s'infliger à lui-même la défaite — et le recul subséquent — dont les fédéralistes rêvaient! (...)

Où loge l'honneur? Le devoir d'un gouvernement de respecter ses promesses l'emporte-t-il sur le droit de s'en éloigner quand le bien commun l'exige? (...) Le référendum promis n'était

pas assimilable à une décision ordinaire dont le résultat affecterait seulement le Parti québécois et son gouvernement.

Pourquoi, dans ces conditions et si persistaient les indications peu encourageantes sur l'issue de la consultation, ne pas imaginer une approche plus «gagnante» qui, sans faire bondir le Québec aussi vite que souhaité, le ferait tout de même avancer? Par exemple, axer le référendum non sur un changement aussi radical que l'indépendance, mais sur des transferts de pouvoirs qui l'en rapprocheraient? Ou sur autre chose qui irait dans le même sens? (...)

Décision: laisser porter

Absolument rien ne garantirait cependant (que ce procédé) nous assurerait le succès. En plus de soulever des remous dans le parti, une volte-face tardive sur des engagements si souvent répétés paraîtrait probablement retorse, jetterait du discrédit sur notre sincérité ou notre sérieux et laisserait soupçonner un manque de confiance envers notre propre orientation.

Et puis, changer sur le tard la portée du référendum n'équivaudrait-il pas à reconnaître devant le reste du Canada que nous avions nous-mêmes conclu que la population rejeterait notre option? Geste qui ne serait pas loin d'être aussi préjudiciable au Québec qu'un NON formellement exprimé.

Je rationalisai tant et si bien que j'en vins à laisser les choses en l'état. Mes cogitations et interrogations, je les garderais pour moi. (...) De toute façon, même si une autre démarche eût effectivement été indiquée, je me voyais mal, serrés que nous étions par l'échéancier en cette fin de 1979, m'agiter comme en 1974 alors que nous avions tout notre temps. Après avoir perturbé le parti cinq ans auparavant, je n'allais tout de même pas, maintenant, ébranler le gouvernement par une tentative de dernière minute visant à substituer au référendum sur la souveraineté-association une consultation portant sur un autre sujet! L'«étapisme» a des limites. (...)

Je regrettais de ne pas avoir suscité en temps opportun, un an plus tôt par exemple, une nouvelle réflexion sur notre démarche. Y aurait-on

consenti? Qu'aurait-elle donné? Je l'ignore. Muet au moment où j'aurais pu parler, il était trop tard pour parler quand, par solidarité ministérielle, je devais me taire.

On se console comme on peut. Je me déculpabilisai un semblant d'excuse: seul aurait pu nous «disculper» de retoucher notre trajectoire un événement considérable, imprévu, hors de notre contrôle, connu de tous et modifiant tellement les conditions dans lesquelles devrait se tenir le référendum qu'il aurait justifié d'en modifier la portée.

L'événement qui aurait pu tout changer ne s'étant pas produit, nous jouerions avec des dés référendaires depuis longtemps jetés.

Coup de théâtre

Lomé, Togo, vendredi 14 décembre 1979, 9h30. Je me trouvais dans la salle où, les uns après les autres, entraient les représentants des pays membres de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Le sénateur conservateur Martial Asselin, chef de la délégation fédérale, d'habitude enjoué, affichait un air sombre. Les membres de son groupe semblaient gênés. Que se passait-il?

Il se passait que, la veille, le gouvernement de Joe Clark avait été renversé lors d'un vote de non-confiance à Ottawa!

Conséquence: des élections fédérales devraient avoir lieu en février ou mars, peu avant notre référendum prévu pour le printemps.

Conclusion: LE fameux événement inattendu était arrivé!

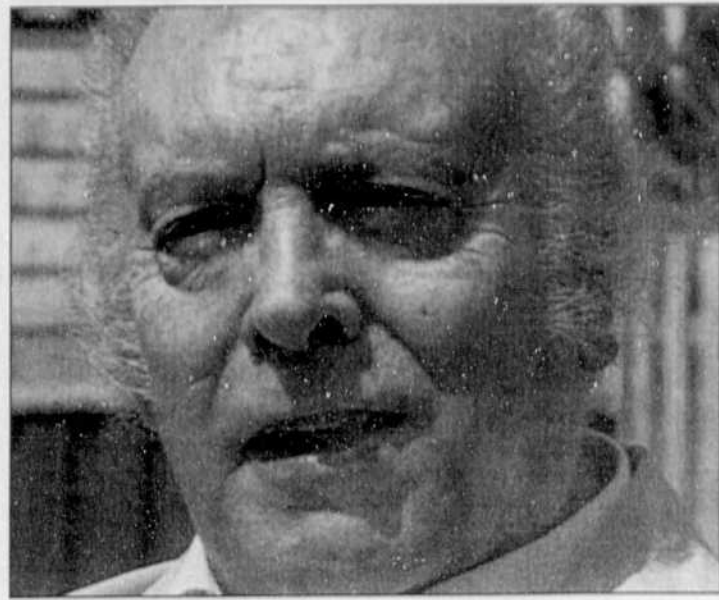
Plutôt dix fois qu'une, Lévesque avait publiquement affirmé que, pour éviter la confusion et respecter l'esprit de notre loi qui interdisait la tenue simultanée au Québec d'une élection et d'un référendum, il verrait à ce que notre consultation ne chevauche en aucune façon une campagne électorale fédérale ni n'en soit trop rapprochée. C'était précisément là une des raisons qui lui avait fait privilégier le printemps 1980 comme période propice. Aucune élection, ni à Québec ni à Ottawa, n'était prévue. Or, cet échafaudage venait de s'écrouler à cause d'un coup de théâtre *made in Ottawa*, dont la nature nous offrait un motif plausible de repenser, si nous le voulions, notre calendrier référendaire.

Répit, sursis, chance, fausse joie? Sur le coup, en Afrique, privé d'information, il m'était impossible d'évaluer la marge de manœuvre dégagée par la nouvelle donne politique ni même de savoir s'il y en avait une. (...) Dans l'attente de retour, je ressassai la situation en mon for intérieur, n'excluant aucune hypothèse, y compris le report du référendum, pour cas de force majeure, à notre second mandat

«Les péripéties de Meech et de Charlottetown sur la "société distincte" montreront combien Ottawa et le Canada anglais n'avaient absolument aucun désir de conférer une portée sérieuse à la spécificité québécoise. (...) On était prêt à s'occuper de tout pour éviter de se préoccuper du Québec.»



«Lévesque avait raison quand il disait qu'il y aura tôt ou tard une prochaine fois. Mais, à la différence de 1980, personne ne devra alors se faire d'illusions sur les conséquences d'un nouveau NON.»



Claude Morin: «J'ai conservé l'impression que l'acceptation du référendum par le PQ s'était faite en vertu d'un troc implicite ou inconscient. On aurait dit que le congrès de 1974 y avait consenti à condition qu'il soit tenu à l'intérieur d'une période déterminée. (...) Le référendum en échange d'une date!»

PHOTO FC

de gouvernement. Je n'avais pas arrêté ma propre préférence, mes réflexions se contredisaient, trop d'éléments me manquaient encore, mais je bénissais l'occasion que nous aurions maintenant de procéder au moins à une ultime réflexion supplémentaire, ne serait-ce que par acquit de conscience.

Lévesque avait promis de dévoiler LA question avant la suspension de la session en cours, soit le 20 ou le 21 décembre. Il faudrait faire vite.

Le dimanche, chez moi, catastrophe!

Une occasion manquée?

Les journaux de la veille m'apprirent que, interrogé à l'Assemblée nationale par l'opposition le lendemain de la chute de Clark, Lévesque avait planté un clou final dans le cercueil de mes espoirs renaissances. Non, avait-il dit sans équivoque, les élections fédérales annoncées ne retarderaient pas le dépôt de la question référendaire. Non, rien ne serait changé à notre échéancier: le référendum aurait lieu, comme prévu.

Incrovable. Les risques d'une trop grande proximité entre référendum et élections avaient satisfait été invoqués pour expliquer le choix d'une période — le printemps 1980 — jugée tardive par plusieurs. Crédible et finalement admis, l'argument tombait soudain, oublié à l'instant même où il aurait pu servir et où des circonstances objectives et inédites nous conviaient à prendre le temps d'un tour d'horizon.

Pas obligatoirement pour chambarder toute notre approche — ce n'était peut-être ni nécessaire ni indiqué ni faisable, encore fallait-il voir —, mais pour l'adapter au besoin, pour découvrir s'il n'existait pas de solution de rechange.

L'affaire était-elle «rattrapable»? Joint au téléphone, un collègue m'en dissuadait.

— Trop tard, dit-il, avec le parti qu'on a, tu vas semer le bordel juste avant la bataille. Lévesque s'est «embarqué» et le sait sûrement lui-même. C'est vrai qu'avec la chute subite de Clark on aurait peut-être trouvé une ouverture possible vers autre chose. Tu as raison, on aurait au moins pu en discuter, mais c'est impossible désormais. (...)

Un malheur n'arrive jamais seul. Le lundi, 17 décembre, Trudeau annonça son retour à la tête des libéraux fédéraux. Applaudissements pancanadiens. Perspective de victoire libérale.

Et, comme si de rien n'était, deux mois après le triomphe de nos pires adversaires, nous nous lancerions vaillamment en campagne référendaire avec, contre nous, un Ryan hargneux — ce qui n'était pas très grave — et un Trudeau ragailardi, ce qui l'était bien davantage.

Décidément, nous avions le sens du timing... Ma mauvaise humeur paraissait encore à mon arrivée au bureau le lundi. Quelqu'un l'attribua au décalage horaire. D'autres crurent que j'étais vexé qu'on ne m'ait pas attendu pour décider de la conduite à suivre. Je sus plus tard que le bruit, faux, de ma démission avait brièvement couru. Le matin, devant Daniel Latouche, conseiller au cabinet de Lévesque, je l'avais évoquée pour me rétracter aussitôt: venu en politique pour le référendum, je ne partais qu'après. Latouche ne m'avait jamais vu si abattu.

Fataliste pour une fois, je capitulai. Le mardi, je me résignai à vivre une pénible expérience: participer de toutes mes forces à la campagne référendaire, sachant que nous la perdions. (...) Par moments je pensai — le naufragé s'accroche à n'importe quoi — que la défaite se révélerait, au fond, une épreuve salutaire pour le Québec. Témoin et victime des conséquences d'un NON, il mûrirait. Surtout, jeus cet espoir, si une majorité francophone votait OUI. Ce ne serait pas la fin de l'histoire.

Le référendum de 1980? Pourquoi ne pas le voir comme une simple étape à franchir vers d'autres étapes? Je n'avais pas pensé, en 1974, qu'il y en aurait autant. (...)

La notion selon laquelle on doit choisir le régime le plus *payant* financièrement et immédiatement, à l'exclusion de tout autre critère, avait pris racine dans notre société et en colorait le jugement. Robert Bourassa avait déjà parlé de «fédéralisme rentable» et décrit le régime canadien comme une sorte de société Saint-Vincent de Paul pour provinces pauvres. On avait débouché sur la «souveraineté rentable». La comptabilité guidait nos pas! Trop de Québécois voyaient le fédéralisme aussi bien que la souveraineté non comme des régimes politiques où ils pourraient trouver, entre autres, un cadre de vie et des instruments d'action, mais comme de vulgaires sources d'assistance financière. (...)

Dans un discours empreint de sérénité le soir du référendum, Lévesque convia ses partisans à «la prochaine fois». La prochaine fois? S'il y en a une, ce sera encore NON et pour les mêmes raisons, me dis-je ce soir-là et dans les mois qui suivirent.

Je conclus de l'expérience de 1980 que la population avait rejeté l'orientation souverainiste

non à cause de circonstances accidentelles, mais pour des motifs ancrés en elle. Indéracinables. (...)

Éclaircie

Le temps dissipa en partie ma vision morose des choses.

Et si mai 1980 n'avait été qu'une étape pas nécessairement concluante, comme l'avait laissé entendre Lévesque? Qui sait? Un changement de circonstances pourrait survenir et faire prévaloir, dans l'avenir, une décision différente de celle de 1980. Ce changement possible, je crus l'apercevoir tout d'abord dans la foulée du NON.

Conjuguant leurs efforts avant et pendant la campagne référendaire, les *establishments* fédéralistes avaient annoncé une troisième voie, le «fédéralisme renouvelé», entre le *statu quo* et la «séparation». (...)

En réalité, la soi-disant voie mitoyenne, alibi permanent des rénovateurs de fédéralisme, n'existait pas. Ni, d'ailleurs, ne pouvait exister à la lumière du résultat de mai 1980: la concrétisation de la troisième voie, dans un sens correspondant aux aspirations québécoises, aurait exigé que le reste du Canada sacrifie le régime qui lui allait dans le seul but, bizarrement désintéressé, d'accommoder un peuple qui, apparemment, venait tout juste de se réveiller peu exigeant, pas tellement enclin à s'affirmer et viscéralement réfractaire aux responsabilités inhérentes à la souveraineté. Une aussi prodigieuse abnégation n'est pas de ce monde.

Le NON référendaire autorisa, ainsi, pire que le *statu quo*: une détérioration, en quelque sorte «légitime» par la victime elle-même, de la situation relative du Québec. Tel était l'objectif et telle sera la conséquence du «rapatriement de la constitution» de 1980-1982.

Voilà au moins un enseignement qu'on pouvait tirer de 1980. Le public mit quelque temps à en prendre conscience, mais, dans la seconde moitié des années quatre-vingt, c'était fait, signe avant-coureur, pour moi, d'une conjoncture nouvelle susceptible de modifier le cours des choses.

Une conjoncture confirmée par les péripéties des accords de Meech et, plus tard, de Charlottetown sur la «société distincte». Elles montrèrent combien Ottawa et le Canada anglais n'avaient absolument aucun désir de conférer une portée sérieuse à la spécificité québécoise. Combien, également, on s'efforça de banaliser le cas québécois à travers d'invariables projets de réforme du Sénat ou des réclamations autochtones subitement découvertes. On était prêt à s'occuper de tout pour éviter de se préoccuper du Québec.

Sans le vouloir, les fédéralistes provoquèrent, me sembla-t-il, une poussée du sentiment souverainiste qui, entre autres conséquences, donna naissance au Bloc québécois, maintenant installé dans le Parlement que le Canada anglais considère depuis toujours comme sa propriété exclusive.

D'autres faits, certains positifs, les autres à évaluer, s'ajoutèrent à ces éléments de mon analyse: déficit fédéral incontrôlé, libéralisation accrue du commerce international, libre-échange Canada-USA, pressions autochtones plus ou moins dirigées, accession à la souveraineté de plusieurs nations européennes, Commission Bélanger-Campeau, rapport Allaire, etc. (...)

Ma déprime post-référendaire fit place non à la certitude que les Québécois finirait forcément par opter pour la souveraineté, mais à la confiance que des circonstances inédites pourraient un jour les y mener. Sentiment qui doit plus à l'espérance qu'à la foi.

Le bon vieux *statu quo*

Lévesque avait raison: il y aura tôt ou tard une prochaine fois. Mais, à la différence de 1980, personne ne devra alors se faire d'illusions sur les conséquences d'un nouveau NON.

Le cas échéant, les Québécois n'opteraient pas pour le bon vieux *statu quo* familial, mais créeraient une dynamique politique qui les ferait basculer dans le «fédéralisme administratif»: Ottawa décide de toutes les grandes orientations; les provinces les appliquent. Il faudrait s'attendre à ce que, cette fois, Ottawa et le reste du Canada prennent la précaution de rendre ce fédéralisme de l'avenir définitivement conforme à leurs vœux. Et, qu'on le veuille ou non, il s'en trouverait beaucoup pour déduire que, de peuple qu'ils se prétendaient être, les Québécois auraient, en réitérant leur NON, signifié à toutes fins utiles leur acceptation de devenir à terme la plus grosse minorité ethnique du Canada.

Ceux qui, au gouvernement du Québec, présideront à la «prochaine fois» doivent savoir que leur responsabilité de réussir sera bien plus grande qu'elle ne l'était en 1980. Connaissant les lendemains piégés d'actes prescrits selon des calendriers en ciment et bénéficiant de l'expérience de 1980, ils seront mieux en mesure de prévoir, de prévenir et d'agir en conséquence.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); Martin Ducloux et Désirée Szucsany (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (titres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutriscac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Condon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Pettit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sybil Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Zaida (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); L'ADMINISTRATION Henry Riédil (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briën (secrétaire), Manon Blanchet, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Richard DesCormiers (responsable du système informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SCÈNES «Triste image»

SUITE DE LA PAGE 1

se trouvait sur les lieux à ce moment, a déclaré à l'AFP qu'il s'agissait là d'une «violence défensive», en réponse à celle du FRAPH.

Ces incidents soulignent la nécessité de désarmer les «attachés» et tous les civils armés soutenant le régime militaire, a-t-il dit.

Coïncé rue de l'Enterrement contre la grille d'une église méthodiste par les manifestants qui l'accusaient d'être un «attaché», le suspect, la tête et le dos couverts de sang, affirmait être un simple marchand de cabri. Après l'avoir relâché, la foule devait ensuite l'achever à coups de pierres et de bâton, faisant de lui la première victime de la journée.

De l'autre côté, un homme a été froidement exécuté de plusieurs balles dans la tête par un membre du FRAPH, sans aucune raison apparente.

Un chauffeur haïtien d'une équipe américaine de télévision a été tué par une balle tirée à bout portant. Parmi les blessés figure un photographe américain travaillant pour l'agence Reuter et trois cadres travaillant pour les chaînes CBS et NBC.

A Washington, le président Aristide a lancé un appel au calme à la suite des incidents de la journée dans la capitale haïtienne. Dans un message enregistré en créole, il a exhorté ses concitoyens à ne pas renvoyer au monde «la triste image» de la violence. «Il ne doit y avoir ni vio-

lence, ni vengeance», a-t-il dit ensuite durant un entretien avec le sénateur démocrate Christopher Dodd.

Précédée la veille par un attentat à la grenade contre une manifestation pro-Aristide qui avait fait au moins trois morts et 50 blessés, cette journée anniversaire avait débuté par une messe dans la cathédrale à la mémoire de toutes les victimes du coup d'Etat du 30 septembre 1991 et de la répression féroce qui avait suivi. L'ONU estime le nombre de ces victimes à environ 3000.

Dans une cathédrale comble, en présence du corps diplomatique, cet office religieux s'était vite transformé en manifestation politique, les partisans de M. Aristide hurlant des slogans à sa gloire: «Vive Aristide», «Aristide ou la mort», «Aristide à vie» (président à vie), et agitant des tracts à son effigie.

Dans une ambiance de fête, la manifestation a ensuite pris le chemin du cimetière en empruntant la rue de l'Enterrement. En tête du cortège avaient été placés des couronnes mortuaires, en hommage aux victimes de ces trois années. Les pancartes réclamaient la «réconciliation», mais surtout la «justice», par opposition à l'octroi d'une amnistie aux militaires.

Prévoyant des incidents après l'attentat à la grenade de la veille, les troupes américaines avaient notamment pris à l'aube le contrôle de la radio et de la télévision d'Etat, privant ainsi le régime militaire de son principal outil de propagande.

KRASH Décision inévitable

SUITE DE LA PAGE 1

média Information, qui alimentera les stations de radio 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Les patrons des chaînes Télémedia et Radiomutuel ont expliqué hier matin, devant les journalistes et en direct sur les ondes de CKAC et CJMS, que la situation précaire des radios AM avait rendu leur décision inévitable.

«L'industrie de la radio AM ne peut survivre sans un changement de cap majeur. Deux grands réseaux ont jusqu'à maintenant tenté de survivre en dépit du bon sens économique (les revenus publicitaires des stations AM québécoises ont diminué de 33 % entre 1989 et 1993, passant de 87 à 58 millions de dollars). Nous en sommes venus à la seule conclusion viable», a déclaré Philippe de Gaspard Beaubien, président du conseil de Télémedia inc. Je suis heureux et triste à la fois, a-t-il enchaîné.

En revanche, dans les bureaux de CJMS, deux heures plus tôt, l'atmosphère était à la catastrophe.

Invités par téléphone à se rendre à leur bureau dans les trente minutes, les 65 employés de la station ont appris que leur station ferait et ils ont été invités à retourner à leur domicile. Plusieurs pleuraient. Quelques heures plus tard, quiconque tentait de pénétrer dans les bureaux de CJMS se faisait brutalement et physiquement rabrouer par un colosse qui gardait l'entrée. Dans l'après-midi, sur les ondes, une voix entrecoupait périodiquement la musique pour «vous dire merci d'avoir été là» et pour inviter les auditeurs à «synthétiser CKAC 730 dès lundi».

Vingt journalistes perdront leur emploi, dont un seul à Montréal. Dans la métropole, les autres seront affectés à la salle des nouvelles de CKAC dès lundi matin. Ils auront aujourd'hui une session de formation à leur nouveau bureau, rue Peel.

«Nous savons nos emplois, mais quand tu as travaillé pendant 15 ans contre un réseau et que tu te retrouves subitement chez le concurrent, c'est difficile», commentait

Jules Bordeleau, un journaliste qui a été correspondant parlementaire à Ottawa jusqu'au printemps, lorsque le réseau Radiomutuel a décidé d'abolir son poste de correspondant parlementaire. Il fut alors transféré à Montréal.

Les réactions des syndicats et organismes professionnels ne se sont pas fait attendre. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec et le Syndicat canadien de la fonction publique ont tous deux demandé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de tenir des audiences publiques sur cette restructuration le plus rapidement possible. Pour le SCFP, il s'agit d'une «fusion déguisée».

Sans trop s'avancer le bout du nez, le président de l'organisme fédéral de réglementation, Keith Spicer, faisait savoir en fin de journée qu'«au cours des prochains jours, nous évaluerons les conséquences des fermetures pour nous assurer que ces communautés pourront continuer d'obtenir un niveau acceptable de service et une diversité de voix à la radio».

C'est ce dernier aspect, celui de la diversité, qui préoccupe le président de la FPJQ, Alain Saulnier: «Au moment où le Québec entreprend un processus de décentralisation, les élus locaux exerceront davantage de pouvoirs. Il faut renforcer l'information et non pas la diminuer.»

L'ex-ministre de la Culture, la députée Liza Frulla, ainsi que le Bloc québécois ont aussi réclamé des audiences publiques, et rapidement.

A Radiomédia, deux hommes deviennent les pivots de la nouvelle structure. Claude Beaudoin devient président de Radiomédia, tout en gardant son poste de président de Télémedia Communications Québec. Raynald Brière devient vice-président et directeur général de l'entreprise. Il était responsable de la programmation à CJMS; il occupera la même fonction à Radiomédia.

C'est à ce titre qu'il a rencontré, hier, l'ensemble des animateurs des deux stations, afin d'identifier ceux qui restent et ceux qui partent.

FRONTS Des voies parallèles

SUITE DE LA PAGE 1

porté leurs griefs à l'étranger.

1- Le bon gouvernement

Lundi, M. Parizeau a dévoilé la composition de son conseil des ministres et du groupe des délégués régionaux. A chacun de ses 19 ministres, il a attribué des tâches précises. Il faut rétablir le lien de confiance, retrouver le goût de bouger, donner le goût du pays. «Lorsque nous aurons, par nos actions sur des dossiers dont le Québec a déjà la responsabilité, démontré combien la solidarité québécoise est un atout, une force, dit-il, les Québécois seront encore plus nombreux à faire ce constat: nous sommes déjà un pays dans nos têtes et dans nos cœurs, pourquoi ne pas le proclamer?»

Sans tarder, le ministre de l'Éducation est parti pour Batiscan, en Mauricie, discuter du problème des écoles de village. Le ministre de la Santé s'est penché sur la pénurie de médecins en Abitibi. Le ministre de l'Environnement a ordonné que les portes du zoo et de l'aquarium de Québec restent ouvertes. Le délégué de l'Outaouais Yves Blais a exigé une décision sur l'ouverture d'un casino à Hull d'ici dix jours. Celui de Montréal, Camille Laurin, promet un nouveau pacte fiscal à la Ville avant le budget municipal de décembre. Une première rencontre des délégués régionaux a eu lieu. La machine démarre.

Entre-temps, le nouveau gouvernement cherche à mettre la bureaucratie de son côté: premier geste bien accueilli, la nomination de Louis Bernard au poste de secrétaire du conseil exécutif. C'est le grand patron des fonctionnaires, apprécié, respecté, pour avoir occupé le même poste de 1976 à 1985. Il rassure et, par sa connaissance de l'appareil, est un gage d'efficacité. En outre, il n'y aura pas de purge parmi les hauts fonctionnaires malgré quelques translations, une autre marque de confiance. Enfin, la nomination de Pauline Marois au Trésor, mandatée expressément pour réviser les lois 102 et 198 ainsi que les compressions budgétaires qui ont suivi, va dans le sens de remotiver les employés de l'État.

2- Le jeu fédéral-provincial

Le 14 septembre, le premier ministre Parizeau annonçait qu'il ne voulait pas provoquer de confrontation avec le reste du pays et que le Québec agirait dans le respect des institutions fédérales. Lundi dernier, il nomme Louise Beaudoin ministre des Affaires canadiennes et lui demande de «garder nos buts». Mercredi, elle ouvre le feu. Le premier geste officiel du gouvernement souverainiste envers Ottawa est de lui envoyer une facture payable «immédiatement» pour couvrir les coûts du référendum de 1992. Ottawa promet de payer dès le lendemain. Victoire des souverainistes, avec la complicité du Bloc québécois de Lucien Bouchard, dans une affaire que le gouvernement fédéraliste précédent n'avait pas réussi à régler depuis 18 mois.

Le même jour, M. Parizeau énonce sa politique pragmatique des relations fédérales-provinciales. Québec participera aux conférences si ses intérêts directs sont en cause, mais pas si la conférence sert de caution à Ottawa pour s'immiscer dans des domaines où il n'a pas d'affaires. Quant à la réforme fiscale et celle des programmes sociaux, le chef souverainiste s'en dissocie. Ce sont des réformes pour «leur pays», leur pays à eux, les Canadiens. «Ce n'est pas à nous les Québécois d'aller dire aux Canadiens comment ils veulent organiser leur pays», M. Parizeau ne veut pas «se laisser happer par le système; on veut en sortir». Il marque ainsi l'indépendance du Québec face à l'ordre du jour fédéral.

A Ottawa, on cherche à faire le contraire. M. Parizeau

veut envoyer un ministre avec la délégation commerciale dirigée par M. Chrétien en Asie en novembre; Ottawa répond que c'est Parizeau ou c'est personne; Québec rétorque que le choix du représentant du Québec ne les regarde pas. Ottawa convoque une conférence sur la réforme des programmes sociaux; Québec pourrait ne pas y aller; tant pis, réplique le ministre fédéral Marcel Massé, nous représenterons nous-mêmes les intérêts des Québécois si le gouvernement du Québec ne veut pas le faire. On voit le petit jeu. Québec devra constamment chercher l'équilibre entre son indépendance face à Ottawa et la défense des intérêts du Québec. Ça pourrait parfois être compliqué.

3- Des voies parallèles sur l'autoroute de la souveraineté

Par son action, le gouvernement péquiste souhaite faire monter l'appui à sa cause jusqu'à la barre des 50 %. Mais il sait qu'il faudra faire plus pour gagner. «Notre tâche est de convaincre ces Québécois qui ont le goût et la volonté de prendre leur destinée en main qu'il n'y a qu'une façon d'être plus autonome, c'est d'être souverain.»

C'est pourquoi, à deux reprises, les 14 et 26 septembre, M. Parizeau s'est adressé aux fédéralistes fatigués. Le 14, il les assure qu'il va, avant le référendum, mettre toutes les cartes sur la table pour que les citoyens puissent décider en toute connaissance de cause. Le 26, il tient promesse en nommant un ministre qui n'aura pour seule responsabilité que de préparer les études, Richard Le Hir.

Il évite également une confrontation stérile en reportant à plus tard cette fameuse déclaration solennelle prévue au programme du PQ pour affirmer la volonté du Québec de faire un pays souverain.

Le jour même, les libéraux autonomistes lui tournent le dos et préfèrent lancer le PLQ dans la définition d'une nouvelle option constitutionnelle différente du *statu quo* et apte à battre la souveraineté. Tandis que, le lendemain, le chef de l'Action démocratique Mario Dumont prend ses distances, pose ses conditions pour appuyer le OUI et proclame que les 250 000 votes obtenus par son parti «ne sont pas à vendre».

Lundi dernier, M. Parizeau revenait à la charge avec un nouveau discours, ouvrant des voies parallèles à la sienne sur l'autoroute de la souveraineté. «La souveraineté, comme la liberté, ne peut être prisonnière d'un seul parti.»

4- L'ouverture, les autochtones et l'étranger

Pour que naisse un nouveau pays, il faut que ce pays soit reconnu par la communauté internationale. Deux jours après sa victoire, M. Parizeau prenait soin de s'adresser à elle pour lui dire que le projet souverainiste est «le contraire du repli sur soi», qu'il est empreint d'ouverture et de générosité, en particulier à l'égard des minorités et des nations autochtones envers qui «nous avons l'intention d'être irréprochables». Le 26 septembre, il répète que le Québec doit être «une société d'inclusion et d'intégration dans le respect des différences». A ces deux occasions, il s'adresse aux nations autochtones, s'engageant à leur donner l'autonomie gouvernementale.

Mais dès le 19 septembre, le grand chef des Cris du Québec, Matthew Coon Come, allait dire à Washington les craintes de son peuple de voir la future armée du Québec être mandatée pour «s'occuper des peuples autochtones qui refuseront de se séparer du Canada». Jeudi dernier, l'Assemblée des premières nations du Québec affirmait qu'elle ne discuterait pas avec ce gouvernement si l'épineuse question de l'intégrité du territoire du Québec n'était pas à l'ordre du jour, ce avec quoi M. Parizeau est en désaccord. Quelle épine au pied!

GARON «Un modèle»

SUITE DE LA PAGE 1

À Batiscan, ce village de 899 habitants à une trentaine de kilomètres de Trois-Rivières, l'école primaire du village est fermée depuis le printemps. La commission scolaire avait annoncé qu'elle n'avait plus l'argent suffisant pour la maintenir en vie.

«L'école accueillait 200 élèves il n'y a pas si longtemps. Elle en accueille 60 cette année et nous avons besoin de 90 000 dollars pour assumer les coûts de transport scolaire et d'entretien de l'école», répétait encore hier matin le président de la commission scolaire, Serge Godon.

La commission scolaire ferait donc l'école au début avril, mais parents et citoyens de Batiscan ne l'entendaient pas de cette oreille. Un comité de défense a été mis sur pied, les familles ont occupé l'école, elles ont été expulsées par la police et les cours se sont organisés dans la salle municipale, donnés par des enseignants surnuméraires auprès des 60 enfants concernés.

Cette «école de la solidarité» a été qualifiée d'illégal

par le président de la commission scolaire, mais hier c'est le ministre de l'Éducation lui-même qui venait la visiter et y apporter son soutien, s'informant auprès des enfants s'ils avaient bien appris leur français, comparant les dessins d'Halloween dans des classes installées dans la salle du conseil municipal et dans la salle communautaire. «On commence à voir la lumière au bout du tunnel», commente la porte-parole du comité de défense, Lucie Demers.

Batiscan est devenu le symbole de plusieurs autres cas similaires dans la province, et le ministre doit se rendre à Jonquières la semaine prochaine, où une autre école a été fermée dans la controverse.

Pour Jean Garon, Batiscan doit donc devenir «un modèle» de collaboration entre municipalité et commission scolaire. «A mon avis, dit-il, tout le monde devrait s'entendre dans les prochains jours.»

Pourquoi la situation débloquerait-elle maintenant après des mois de tension? «Parce que c'est la volonté du gouvernement de maintenir les dernières écoles de villa-

ge, réplique le ministre. La commission scolaire agissait avant le 12 septembre dans un cadre donné, alors qu'il y avait absence d'orientation gouvernementale.»

Le ministre compte donc sur le «nouveau cadre» mis en place, mentionnant au passage que les commissions scolaires sont fortement subventionnées par le gouvernement.

La commission scolaire doit donc discuter avec la municipalité dans les prochains jours des meilleures façons de rouvrir l'école, soutient le ministre, qui ajoute «qu'on peut y arriver en combinant les actifs municipaux et scolaires. Les équipements devraient être mieux partagés, mieux utilisés au maximum.»

Le maire de Batiscan, Denis Thiffault, ajoute que «le conseil municipal est prêt à investir des sommes d'argent raisonnables» dans ce dossier, mais il ne cache pas que la direction de la commission scolaire doit faire le premier pas. «Par exemple en rouvrant l'école, et après on pourra s'asseoir et partager», dit-il.

Le maire Thiffault a donné des exemples plus précis de collaborations éventuelles. La bibliothèque municipale est trop à l'étroit dans ses locaux, explique-t-il, elle pourrait déménager dans l'école en payant un loyer. Autre exemple: la commission scolaire «paye le gros prix», en matière de déneigement. Il y aurait moyen de mieux faire.

Il évoque des «partages d'équipements, de biens et de services» et lance l'idée d'une formule financière qui mettrait à profit la municipalité, la commission scolaire et le gouvernement «pour un tiers chacun».

Avant de rencontrer le ministre hier matin, Serge Godon s'en prenait aux multiples compressions budgétaires essuyées par le milieu scolaire depuis 12 ans, tous gouvernements confondus.

Mais en sortant de la rencontre d'un peu plus d'une heure avec le ministre, M. Godon semblait moins agressif. «Nous explorons maintenant la possibilité de rouvrir l'école», dit-il.

L'ÉVÉNEMENT

Avec Stéphan Bureau

Foudroyantes ondes de choc dans le paysage radiophonique au Québec

Les deux plus importants réseaux radiophoniques de la province, Télémedia et Radio-Mutuel, qui étaient hier encore en guerre, marchent aujourd'hui main dans la main. Fermeture de stations et perte d'emplois en perspective; le monde des communications est en pleine révolution. Qu'advient-il de la radio au Québec?

Sport professionnel: une lutte à finir entre millionnaires

Après le baseball majeur, c'est maintenant au tour du hockey et du basketball professionnels d'être menacés par un conflit de travail. Joueurs et propriétaires sont engagés dans une bataille dont l'enjeu est tel qu'il pourrait bouleverser les règles du jeu au cours des prochaines années. La survie des organisations sportives passe-t-elle par l'établissement d'un plafond salarial? Imaginez-vous un hiver sans hockey?

22h00
dimanche

PTVA

en
collaboration
avec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION: (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559